

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

221^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS LE TROISIÈME ENTRETIEN ADENAUER-DE GAULLE

De l'entrevue de Marly à la réapparition du projet Rapacki

ALORS que l'ombre grandissante d'un différend, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, ainsi que le remarquait excellemment hier notre collaborateur Philippe Voisier, s'étend sur les relations économiques franco-allemandes en vertu de la structure et du fonctionnement de la C.E.C.A., les deux pays ont en revanche, en politique internationale, des intérêts communs à soutenir et à défendre. Et il est heureux que leurs dirigeants s'en rendent compte avec clarté. Le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ont décidé de se rencontrer à intervalles réguliers et l'on ne peut qu'applaudir à cette façon de «faire l'Europe» — l'Europe des patries — car il est bien évident que l'unité continentale ne sera le fruit ni de l'idéologie, ni de la technocratie.

Elle se réalisera dans la mesure où, création continue, elle sera construite par la patience, la persévérance et la ténacité d'hommes politiques qui, mus par un souci analogue de préserver le Vieux-Monde des périls qui le guettent et qui, cherchant à résoudre pratiquement les questions les unes après les autres dans l'intérêt commun, feront peu à peu de l'Europe occidentale la réalité substantielle que nous souhaitons et grâce à laquelle nous assurerons notre survie.

L'entrevue qui s'est déroulée avant-hier dans ce pavillon de Marly où Louis XIV reçut Mme de Sévigné, Bossuet et La Rochefoucauld (au faite de sa puissance matérielle, la France honorerait l'esprit: peut-on voir là un symbole de ce que devrait être l'Europe occidentale, forte et unie, de demain?) a été dominée par la politique russe du moment. Il n'est que trop certain, en effet, que la France et l'Allemagne de Bonn, quelle que soit leur fidélité à l'alliance atlantique, ont à définir ensemble d'abord leurs positions face aux insolentes initiatives de M. Khrouchtchev. Aussi bien seraient-elles les premières victimes si le dictateur soviétique passait soudain de la menace à l'action.

Le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ont pris acte, dit-on, du communiqué final des entretiens anglo-russes dans lequel le chef du gouvernement de Londres a fait préciser que les positions des deux pays demeureraient éloignées l'une de l'autre. Mais, mécontents déjà du voyage britannique à Moscou avant qu'il ait eu lieu, de Gaulle comme Adenauer n'ont pu qu'être confirmés dans leurs sentiments de méfiance et de réserve, en constatant que, tout au bout de ce voyage, pointait ce vieux projet qu'on a baptisé le plan Rapacki, du nom du ministre polonais des affaires étrangères qui, le premier, l'a proposé.

On assure, en effet, que M. MacMillan, de retour d'Union soviétique, nourrit l'illusion que la «conférence au sommet» pourrait porter des fruits si les Alliés de l'Ouest consentaient à envisager la «neutralisation» et la «démilitarisation» définitives de tous les territoires de l'ancien Reich. Sur ce terrain, il serait peut-être possible d'aller à l'encontre des Soviétiques, lesquels feraient un pas en avant, eux aussi, en abandonnant leur intransigence actuelle.

Rien, pourtant, dans les déclarations de M. Khrouchtchev, pas plus dans celles qu'il a faites à Moscou que celles qu'il vient de faire à Leipzig, ne permet de supposer qu'il soit sur le point de renoncer à sa thèse de confédération des deux Allemagnes et de statut d'une «ville libre» berlinoise. Sans doute, le plan Rapacki pourrait-il être inclus dans le traité de paix que Moscou entend conclure. Mais c'est alors qu'apparaissent et l'illusion et le péril qu'il comporte. N'hésitons pas à dire qu'en raison du vide immense qu'il creuserait au centre de l'Europe, ce plan serait inéluctablement voué à l'échec à plus ou moins brève échéance.

On argue du fait que l'U.R.S.S. respecte bien la neutralité de l'Autriche ou de la Finlande. Mais comparaison n'est pas raison! Soixante-dix millions d'Allemands, au cœur du continent, voudront tôt ou tard avoir et faire une politique. Le souvenir du passé comme le souci de l'avenir les y pousseront. Et les grandes puissances, au lieu de vouloir faire en sorte que cette politique s'incline vers l'une ou l'autre d'entre elles. Dans cette course à la «conquête de l'esprit allemand», le communisme sera gagnant. Aucune garantie de l'O.N.U. ou de quelque pacte multilatéral ne pourra entraver son travail de sèpe politique et social. Cependant, les Alliés de l'Ouest auront évacué l'Allemagne. Le plan Rapacki est aussi inacceptable pour l'Occident que les propositions Khrouchtchev.

Le vieil Adenauer est conscient du danger. Et le général de Gaulle tout autant. Tout porte à croire qu'après l'entrevue de Marly leur premier soin consistera à redémontrer à leurs amis anglo-saxons — aux Américains qui, sur ce point, sont éclairés et aux Anglais qui, hélas! le sont moins — qu'il est impossible de caresser la chimère d'une prétendue neutralité allemande, compte tenu des circonstances politiques actuelles.

René BRAICHER.

La solidarité occidentale pour la France et pour l'Allemagne reste entière

Le ministre de l'information a confirmé que le gouvernement français était favorable à une conférence au sommet

De notre correspondant de Paris par téléphone: Le secret qui a entouré la troisième rencontre Adenauer-de Gaulle au pavillon de Marly n'a pas été levé, et le communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres qui s'est réuni hier à l'Élysée, mentionne seulement que le ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville, a entretenu ses collègues «de la situation internationale et de la visite du chancelier de l'Allemagne fédérale à Paris».

C'est maigre, on en conviendra, et de nature, il faut le reconnaître, à justifier la mauvaise humeur des observateurs diplomatiques, lesquels, réduits à la portion congrue, sont obligés soit à paraphraser les informations officielles, c'est-à-dire à écrire pour ne rien dire, soit à faire travailler leur imagination, ce qui, pour des affaires aussi sérieuses, ne saurait aller ni très loin ni très haut.

En fait, ce qu'on sait de sérieux et de valable sur le tête-à-tête franco-allemand, on le doit à M. Roger Frey, ministre de l'information, qui, pressé hier de questions par les journalistes, s'est contenté, en souriant, de leur tenir les propos suivants.

La déclaration de M. Frey
«Il est bien évident, a dit M. Frey, que la position française en ce qui concerne les rapports Est-Ouest reste inchangée. Le gouvernement que préside M. Michel Debré et qu'anime le général de Gaulle, reste totalement solidaire de ses alliés. On sait que M. Khrouchtchev réclame une conférence au sommet. Le gouvernement français ne saurait y voir aucune objection, à condition toutefois qu'une telle conférence soit minutieusement préparée par une réunion préliminaire des ministres des affaires étrangères.»
M.-G. G.

A SAINT-MORITZ Des cambrioleurs emportent des bijoux pour une valeur d'un demi-million

SAINT-MORITZ, 5. — Dans la nuit de mercredi, des cambrioleurs ont pénétré dans une bijouterie de Saint-Moritz et ont dérobé des bijoux et des objets de valeur pour près d'un demi-million de francs. Ils avaient grimpé sur un avant-toit, enfoncé le grillage d'une fenêtre et étaient entrés ainsi dans le magasin. Ils y découvrirent la clef du coffre-fort, ce qui leur permit de faire main basse sur les pièces les plus précieuses.

Manifestations antiaméricaines en Bolivie



Les manifestations antiaméricaines continuent en Bolivie. Après les troubles qui firent un mort et une quarantaine de blessés à la Paz, et dont notre belino suggère la violence, des étudiants ont mis à sac, dans la nuit de mercredi à jeudi, les services d'information américains de Cochabamba (à trois cents kilomètres au sud-est de la Paz).

Troisième votation depuis le retour au pouvoir du général de Gaulle

Les Français désignent dimanche leurs magistrats municipaux

Le scrutin est pratiquement dépolitisé en raison du scrutin majoritaire adopté dans les petites communes et les villes de moyenne importance

Dimanche prochain, et pour la troisième fois depuis le retour du général de Gaulle au pouvoir, les Français des deux sexes vont aller aux urnes et désigner leurs magistrats municipaux.

La première consultation était celle dite du «référendum»; 80% des suffrages avaient approuvé la nouvelle constitution et du même coup, accordé au général des pouvoirs extraordinaires. Placés sous le vocable d'une conquête du pouvoir par les éléments gaullistes du suffrage universel, le référendum et les législatives ont ainsi donné à la France une armature institutionnelle et parlementaire faite pour durer. Personne, d'ailleurs, de ce côté-ci du Jura, ne nourrit la moindre illusion et chez les survivants comme chez les battus, l'opinion est autant dire unanime, il ne devrait pas y avoir de changements radicaux au cours de cette législature.

«L'Assemblée nationale ne représente plus grand-chose» avait, non sans mélancolie, M. Robert Schuman, à qui trente ans de métier parlementaire ont appris à être philosophe. «Il faut prendre parti de ce qui est» reconnaissait, voici quelques jours à peine, M. Edgar Faure dans une interview radiophonique consacrée à une analyse «spectrale» de la conjoncture politique. «Nous nous battons jusqu'au bout» ne cesse enfin de répéter M. Jacques Ducloux, «député honoraire» mais sans grande conviction d'ailleurs, puisque aussi bien il a décidé de briguer un siège de sénateur, ce qui pra-

De notre correspondant de Paris

centre et de la gauche se voyaient sinon éliminés, du moins réduits à la portion congrue.

Pas de changements radicaux

Placés sous le vocable d'une conquête du pouvoir par les éléments gaullistes du suffrage universel, le référendum et les législatives ont ainsi donné à la France une armature institutionnelle et parlementaire faite pour durer. Personne, d'ailleurs, de ce côté-ci du Jura, ne nourrit la moindre illusion et chez les survivants comme chez les battus, l'opinion est autant dire unanime, il ne devrait pas y avoir de changements radicaux au cours de cette législature.

«L'Assemblée nationale ne représente plus grand-chose» avait, non sans mélancolie, M. Robert Schuman, à qui trente ans de métier parlementaire ont appris à être philosophe. «Il faut prendre parti de ce qui est» reconnaissait, voici quelques jours à peine, M. Edgar Faure dans une interview radiophonique consacrée à une analyse «spectrale» de la conjoncture politique. «Nous nous battons jusqu'au bout» ne cesse enfin de répéter M. Jacques Ducloux, «député honoraire» mais sans grande conviction d'ailleurs, puisque aussi bien il a décidé de briguer un siège de sénateur, ce qui pra-

AUX ÉTATS-UNIS

Deux gros incendies

A LITTLE ROCK : 21 morts
A HAZLETON : 4 morts

LITTLE ROCK, 5 (Reuter). — Un violent incendie a détruit le dortoir principal de l'institut de redressement de l'Etat réservé aux garçons de couleur, près de Little Rock.

Les corps de vingt et un jeunes délinquants noirs ont déjà été retirés des débris de la maison de correction. On craint qu'au cours des travaux de déblaiement on ne découvre d'autres cadavres.

Les jeunes garçons qui ont pu échapper à la mort n'ont réussi à quitter leur dortoir, dont les portes étaient closes, qu'en défonçant à coups de pied les grillages qui protégeaient les fenêtres.

Un hôtel en feu en Pennsylvanie

HAZLETON (Pennsylvanie), 5 (A.F.P.). — Un grave incendie s'est déclaré hier matin dans un hôtel de Hazleton. Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, le vieux bâtiment flambait comme une torche et des clients sautaient par les fenêtres. L'incendie de cet hôtel, habité surtout par des personnes âgées, a fait en définitive quatre morts, deux blessés grièvement atteints et vingt-quatre autres blessés. Onze personnes ont été hospitalisées.

Après avoir visité la foire de Leipzig

M. KHROUCHTCHEV SE RENDRA DIMANCHE A BERLIN-EST

Dans une improvisation, il a notamment affirmé que l'U.R.S.S. pourrait céder à la R.D.A. ses pouvoirs à Berlin-Est en juin ou en juillet seulement si les Occidentaux acceptaient de mener des «négociations raisonnables».

LEIPZIG, 5 (Reuter). — Parlant à un déjeuner offert jeudi en son honneur à l'hôtel de ville de Leipzig, M. Khrouchtchev, parlant sans notes, déclara que l'URSS ne céderait pas à la République démocratique allemande les pouvoirs de contrôle qu'elle détenait à Berlin-Est, avant la signature d'un traité de paix avec les deux Allemagnes ou avec la seule République allemande.

Il ajouta que si les puissances occidentales étaient disposées à mener des négociations raisonnables sur Berlin, l'Union soviétique pourrait céder à la R.D.A. ses pouvoirs sur Berlin-Est le 27 juin au lieu du 27 mai, voire en juillet. M. Khrouchtchev insista sur le fait qu'on ne pouvait isoler du traité de paix le problème de Berlin. Si un traité de paix était conclu avec la République démocratique, le problème de Berlin serait ipso facto résolu, car tous les anciens droits basés sur la capitulation de l'Allemagne hitlérienne perdraient leur validité en raison même de la signature de ce traité.

(Lire la suite en 17^{me} page)

D'un bout à l'autre...

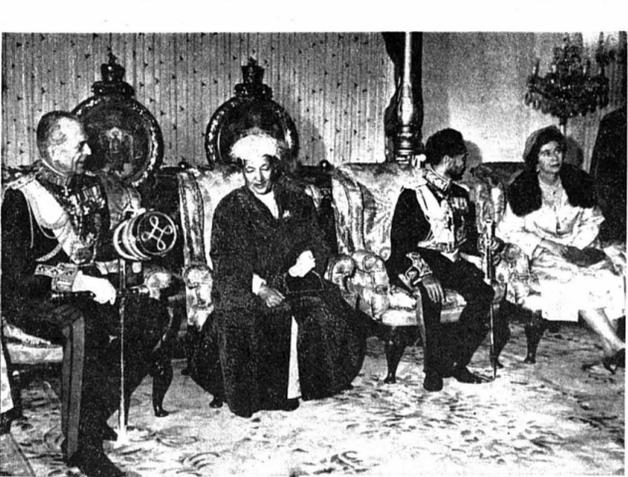
SAUVÉ PAR SA CHIENNE
MEZIERES (A.C.P.). — «Gitane», petite chienne bâtarde, a sauvé la vie de son maître, M. Gaston Trotin, 62 ans, de Fromelennes (Ardennes).

Descendant à Givet (Ardennes) en compagnie de «Gitane», qui ne le quitte jamais, M. Trotin, pris d'un malaise, trébucha dans un fossé profond de quatre mètres, au bord de la route de Fromelennes. Sa fille, qui retournait à scooter vers cette localité une heure et demie plus tard, reconnut au passage les aboiements de la petite chienne. Intriguée, elle s'arrêta et dirigée par les gémissements de l'animal, s'élançant à l'aide du phare du scooter, elle aperçut au fond du fossé, gisant dans l'eau, son père qui appelait au secours d'une voix très faible.

Elle alla chercher du renfort pour sortir au plus vite de sa position désespérée. M. Trotin, qui en est quitte pour un rhume.

... de la planète ★

Le couple royal de Grèce en Ethiopie



Réunion de têtes couronnées dans une salle du Palais impérial d'Addis-Abéba, en Ethiopie, où le Négus reçoit le couple royal de Grèce. De gauche à droite: le roi Paul de Grèce, l'impératrice d'Ethiopie, l'empereur Haïlé Sélassié et la reine Frédérique de Grèce.

RANIMER LES LIEUX OU SOUFFLE L'ESPRIT

Une histoire de l'abbaye de Bellelay dont l'église, chef-d'œuvre de l'art du XVIII^{me} siècle, est aujourd'hui en cours de restauration

IL est dans notre pays plus d'un lieu où l'esprit a soufflé. Parfois l'œuvre des hommes a consisté hélas! à éteindre la flamme scannée. C'est alors le devoir des après-pensants de la ranimer. Aussi s'est-on réjoui quand on a appris qu'un Comité du «Vieux Bellelay» s'était constitué, sur l'initiative de la commission cantonale bernoise des monuments historiques et avec l'appui des diverses sociétés jurassiennes de développement, pour procéder à la rénovation de l'église abbatiale, conçue dans le style du Vorarlberg par le maître Franz Beer qui, au XVIII^{me} siècle, s'illustra aussi par la construction des sanctuaires de Saint-Urbain à Lucerne et de Rheinau en pays zuricois.

Depuis quelque cent ans, les immeubles de l'ancienne abbaye acquis par l'Etat de Berne furent transformés en maison de santé et l'édifice sacré, dégradé depuis l'époque de la révolution française, servit d'atelier, de remise ou de magasin.

L'initiative prise aujourd'hui a pour but non seulement de restaurer un des joyaux du patrimoine jurassien, mais de faire de ce monument d'architecture, une fois remis en état, un foyer de culture où seront organisés des expositions, des congrès et des manifestations d'art musical qui seront radiodiffusés et télévisés. Déjà l'an dernier, au lendemain du Jeûne, fut donné sous les voûtes de l'illustre église abbatiale un fort beau concert symphonique.

«Pro Jura» a suggéré aussi qu'à certaines occasions des cultes tant protestants que catholiques puissent

«Ainsi, conclut notre archiviste cantonal, nous ne pouvons plus que déplorer cette diminution d'un patrimoine artistique commun aux Neuchâtelois et aux Jurassiens, au moment où Bellelay va ressortir de l'effacement consécutif à la «nationalisation» par l'occupant français, dès la fin du XVIII^{me} siècle.»

de nouveau être célébrés dans l'édifice qui deviendrait ainsi un symbole de la paix religieuse.

Mais encore faut-il que l'on sache dans le pays ce que fut Bellelay. C'est pourquoi des promoteurs du mouvement ont eu l'heureuse idée de rééditer (1), dans une présentation remarquable et sous un cartonnage charmant, la seule histoire complète existant de l'ancienne abbaye de Bellelay, due à la plume du prêtre P.-S. Saucy qui fut chanoine de la cathédrale de Soleure et curé des Bois. Cet ouvrage, publié en 1869, pourrait paraître bien vieilli; mais à l'époque l'histoire de Bellelay était achevée et le bon chanoine disposait déjà de tous les documents qui permettaient d'en faire la relation. De fait, son livre est aussi complet que consciencieux et ses sources ont été exploitées avec sagacité. Ce qu'on lui reprochera peut-être, c'est une certaine absence de sens critique, et ça et là une nomenclature un peu scolaire. Mais, à d'autres endroits, fervent admirateur de Bellelay, Saucy s'anime et, compatissant aux malheurs de l'abbaye, il nous fait vibrer avec lui.

Il intéressera le lecteur neuchâtelois de savoir que, comme Fontaine-André, Bellelay est fille des Prémontérés, Saint Norbert, fondateur de l'ordre, qui mena une jeunesse joyeuse à la cour de l'empereur Henri V au commencement du XII^{me} siècle, trouva son chemin de Damas comme l'apôtre Paul. Ayant distribué ses biens aux pauvres, s'étant retiré, plusieurs années durant, dans la solitude, il en sortit fortifié et, avec quelques compagnons, muni d'armes des autorisations et des encouragements ecclésiastiques, il contribua à l'extraordinaire éclosion de vie spirituelle, religieuse et conventuelle qui caractérisa cette époque du moyen âge, en procédant à la réforme des chanoines réguliers. De Prémontéré, les nouvelles institutions essaimèrent un peu partout. Dans le pays romand, on vit apparaître l'abbaye du Lac-de-Joux, celle d'Humillymont, au pied du Gibloux, en pays fribourgeois, et celle, précisément, de Fontaine-André, sur le revers de Chaumont.

Quant à l'abbaye de Bellelay, elle est située dans une vallée étroite et assez sauvage du Jura, entourée de bois et de collines, en un lieu de passage entre Porrentruy et Bienne, plus emprunté autrefois que de nos jours.

R. Br.

(1) Aux Editions de la Bibliothèque neuchâteloise: «Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay», par P.-S. Saucy.

VILLE DE  NEUCHÂTEL

Votation cantonale
des 14 et 15 mars 1959

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les électeurs de la circonscription communale qui doivent s'absenter de la localité les samedi 14 et dimanche 15 mars 1959, peuvent exercer leur droit de vote les jeudi 12 et vendredi 13 mars de 0 h. à 24 h., ou le samedi 14 mars de 0 h. à 10 h. soit au Poste de police, en dehors des heures d'ouverture des bureaux, soit à la Police des habitants.

LES MILITAIRES mobilisés entre le 6 et le 14 mars peuvent voter dès le 6 mars, soit au Poste de police, en dehors des heures d'ouverture des bureaux, soit à la Police des habitants, où le matériel de vote leur sera remis sur présentation de l'ordre de marche.

LE CONSEIL COMMUNAL.

IMMEUBLES

BÉROCHE

Pour raison de santé, à vendre maison familiale de 4 chambres, salle de bains, dépendances, garage, 2300 mètres carrés de terrain, verger, jardin. Vue imprenable. — S'adresser à W. Oswald, Sauges - Saint-Aubin, tél. 6 73 32.

A vendre aux Charmettes VILLA LOCATIVE

comprenant : 3 appartements de 5 chambres, 1 petit logement pour concierge, garage, jardin de 2000 m² environ. Chauffage central général. — S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

On cherche à Neuchâtel

maison familiale

avec terrain si possible, à l'est de la ville. — Adresser offres écrites à N. P. 6189 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à l'ouest de la ville

MAISON

de 2 logements de 2 chambres, meublée ou non. Libre tout de suite. Tél. 5 59 62 dès 13 h.

District de Nyon

café-restaurant

jouissant d'une excellente situation à vendre (vue étendue sur le lac). Salle à boire 30 places, salle à manger 25 places, terrasse 45 places, bâtiment en bon état, terrain 1890 m². Ecrire sous chiffres PS 60361 L à Publicitas, Lausanne.

Val-de-Ruz

A vendre maison de deux logements et un atelier; téléphone (038) 7 13 36.

Maison de campagne avec atelier

jouissant d'un excellent emplacement dans beau village, à proximité de Nyon. 5 chambres, cuisine, bains W.-C., dépendances diverses, atelier moderne, bien éclairé, 84 m². Utilisable à toutes fins. Beau jardin. Ecrire sous chiffres P. R. 60383 L à Publicitas, Lausanne.

A VENDRE

FABRIQUE D'ÉTIQUETTES EN TOUS GENRES

Affaire industrielle de premier ordre et en plein développement. Nécessaire pour traiter Fr. 100,000.— Prière de faire offres à Société fiduciaire Vigilis S.A., la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 43 57 ou 2 11 39.

A LOUER

A la Chaux-de-Fonds, on échangerait

LOGEMENT

de 2 pièces, cuisine, contre 1 ou 2 pièces, cuisine, sans confort, à Neuchâtel ou à Peseux. S'adresser à Louis Langel, Temple - Allemand II, la Chaux-de-Fonds.

A Mallefer, sous-sol à louer dès le 24 avril 1959.

LOGEMENT

d'une pièce, cuisine, W.-C., réduit. Location plus acompte sur chauffage, 88 fr. par mois. « SECO », Fornel 2, Neuchâtel. Personnes insolvables s'abstenir.

PESEUX

A louer à la rue de Neuchâtel un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances; partiellement meublé. Prix 110 fr. par mois. Adresser offres écrites à O. W. 6260 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

pour le 24 juin, à Saint-Nicolas, un appartement de

4 chambres

confort moderne. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

A louer tout de suite ou pour date à convenir

STUDIO

dans le haut de la ville, comprenant une grande pièce, cuisinette, salle de bains, service de concierge. Faire offres sous chiffres E. L. 6251 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer belle chambre avec confort. Rue Pierre-à-Mazel. Tél. 5 82 67.

A louer jolie chambre ensoleillée à un jeune homme tranquille. Demander l'adresse du No 6266 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre à louer dès le 11 mars. Part à la salle de bains, 55 fr. par mois, bains et chauffage compris. Visiter aux heures des repas. Parcs 50, 2me étage.

A louer pour tout de suite ou date à convenir

STUDIOS

S'adresser à l'Etude Jacques Edouard, Promenade-Noire 2, tél. 5 40 82.

Jolie chambre, au centre, pour le 15 mars. Tél. 5 29 68.

Jolie chambre à louer. Téléphoner après 18 h. 15 au 5 72 51.

A louer jolie chambre au soleil, balcon, eau chaude. Quartier ouest. Tél. 8 33 24, aux heures des repas.

Chambre à louer à personne sérieuse. Tél. 5 72 46.

A louer, à monsieur, jolie chambre meublée. Bellevaux 14.

PENSIONS

Chambre à louer au centre, avec bonne pension, si possible à monsieur. Auvernier 102. Tél. 8 28 39.

Repas simples

Quelle famille habitant le centre recevrait pour le repas de midi jeune fille aimant la cuisine simple et saine? Faire offres avec conditions à case 615, Neuchâtel.

DEM. A LOUER

Jeune droguiste cherche du 15 avril au 15 juillet jolie petite

CHAMBRE

meublée, tout près de l'école de droguerie si possible. Adresser offres écrites à J. Frischknecht, Zürcherstrasse 47, Frauenfeld.

On cherche

appartement

de 2 pièces, chauffées, pour le 24 septembre. Adresser offres écrites à E. M. 6268 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant allemand cherche CHAMBRE pour le 10 avril (près de la place des Halles). Adresser offres écrites à D. L. 6267 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer ou à acheter

CHALET

à la Tène, pour juillet ou août. — Demander l'adresse chez Wittwen, Vêtements, place du Marché, Neuchâtel.

URGENT

On cherche à louer

villa familiale

de 4 ou 5 pièces, région Corcelles, Saint-Blaise, si possible libre tout de suite. — Adresser offres écrites à M. P. 6205 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour tout de suite

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES OU 2 BUREAUX

au centre de Neuchâtel. — Offres sous chiffres B. 40157 U. à Publicitas, Bienne.

ENCHÈRES

Office des faillites de la Sarine, à Fribourg

Vente aux enchères publiques

de lots d'outillages, fers, aluminium et objets mobiliers dépendant de la faillite Luminaires Modernes S.A., route de la Fonderie 24, à Fribourg.

Mercredi 18 mars 1959, dès 9 h. et 14 h., à la fabrique de lustrerie Luminaires Modernes S. A., à Fribourg, route de la Fonderie 24, l'office vendra au plus offrant et au comptant :

1. Divers lots d'outillages, soit : étaux, outils de presse, filières, scie à métaux, pinces, mèches, tourne-vis, burins, marteaux, clés, limes, tourne à gauche, mordaches, équerres, pointeaux, serre-joints, vilebrequins, broches, manomètres, plaques marbre, pistolets à peinture, etc.

2. Divers lots de rouleaux d'aluminium perforé, rouleaux en métal déployé, aluminium flexible, barres en laiton, barre en fer, tuyaux en fer.

3. Divers lots de cartons ondulés, papiers d'emballage gris, cartons vides, papiers crêpe.

4. Divers lots d'étagères bois, tubes fluorescents, servantes sur pneus, armoires, tables, tabourets, établis, étagères métalliques, meubles et casiers d'outillage, pieds métalliques, évier, parois avec portes, portes, podiums, etc.

5. Une installation électrique.

La vente aura lieu au plus offrant et au comptant, l'office se réservant toutefois de refuser l'adjudication s'il estime l'offre insuffisante. Aucune garantie quelconque ne sera donnée pour les biens vendus. Ceux-ci devront être évacués jusqu'au 31 mars 1959. La vente fera l'objet d'une double mise à prix, d'abord en détail, puis par lots. Celui qui aura fait l'offre la plus élevée lors de la première mise à prix restera lié jusqu'à la fin de la seconde mise à prix.

Le préposé.

OFFRES D'EMPLOIS

CIDRERIE

importante de la Suisse romande cherche

dépositaire

actif pour la place de Neuchâtel, pour la vente des jus de fruits fermentés et sans alcools. Ecrire sous chiffres N. L. 6143 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de construction de la place cherche

PERSONNE

pour s'occuper de la facturation, de la correspondance et de divers travaux de bureau. Place intéressante. Date d'entrée : dès le 1er avril. — Adresser offres écrites avec photo et prétentions à M. G. 6242 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour date à convenir

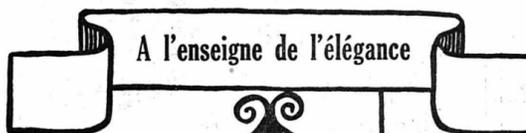
sommelière

connaissant les deux services. Bons gains. Faire offres au Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

OUVERTURE DE SAISON

PRINTEMPS 1959



- Charme
- Élégance
- Distinction

Savoie-Petitpierre s.a.

SEYON 1

NEUCHÂTEL

OUVERTURE DE SAISON

un vent de printemps souffle sur nos vitrines



La mode propose, la femme dispose
D'un choix incomparable, de qualité
remarquable

Des coupes nouvelles de tons « pastels »
De la robe juvénile à l'ensemble élégant
Du costume sport-ville, au manteau
de printemps
Tout cela, Mesdames, est à votre
disposition

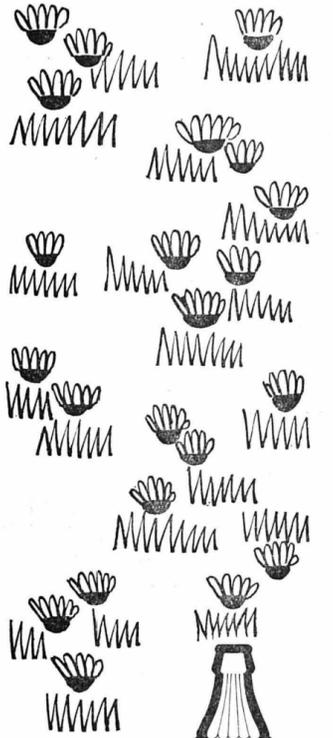
REVUE DE MODE
PERMANENTE

dans nos 6 vitrines spéciales
ce soir dès 18 heures

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL



Achetez demain
le cœur en chocolat
au profit du dispensaire
antituberculeux



Revoici le printemps
bientôt —
le temps joli
du Sinalco



Sinalco

Boisson de table au jus de fruits
maintenant aussi
en bouteilles d'un litre

Liste des dépositaires : Brasserie du Cardinal
Fribourg, tél. (037) 2 24 31

Rôti de bœuf rassis

extra-tendre et succulent
et toujours les

petites langues de bœuf fraîches

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20

Tél. 5 10 50



Lilly aime
le Libérol

lorsqu'elle a pris froid

il réchauffe
il libère
il soulage
et il est tellement plus agréable
qu'une potion.

Libérol

Appliqué tout de suite
en cas de toux, rhume, fièvre,
il fait du bien.

Dans les pharmacies et drogueries: 2.50 ou 4.-



HOCKEY SUR GLACE

LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Sévère défaite de nos représentants

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée simultanément, hier après-midi, sur les trois patinoires de Brno, Bratislava et Ostrava, où se disputèrent les différentes rencontres du tour préliminaire.

Le public tchèque a manifesté dès le premier jour un très grand intérêt pour la compétition mondiale puisque 13.000 spectateurs assistèrent au match d'ouverture Tchécoslovaquie - Suisse. Les Suisses avaient éprouvé quelques difficultés à composer leur équipe, à la suite de forfaits successifs; de surcroît, le gardien Ayer ne pouvait tenir sa place, se ressentant d'une blessure contre le Canada. Le coach André Girard fit donc appel à la formation suivante, comportant des lignes d'attaque assez inattendues:

Kiener; Gerber, Nobs; Weingartner, Handtschin; Sprecher, Schläpfer, G. Riesch; Bagnoud, Berry, Stammbach; Wehrli, Pappa, Chappot.

Dès le coup d'envoi, les Suisses furent réduits à la défensive, le palet ne quittant guère les crosses adverses. A la 4^{ème} minute, Golonka ouvrait la marque. Une contre-offensive helvétique, menée par le tandem Bagnoud - Berry, fut bien près d'aboutir à l'égalisation, mais l'envoi du dernier nommé échoua contre l'un des montants de la cage. Cependant, le jeu se transporta derechef dans le camp suisse, dans lequel Kiener se mit en évidence par plusieurs arrêts remarquables. Jusqu'à la 16^{ème} minute, les Suisses parvinrent à tenir le résultat, mais ils durent alors capituler coup sur coup à deux reprises. Au repos, le résultat avait donc été porté à 3 à 0.

Le deuxième tiers-temps, en dépit d'une constante supériorité tchèque, ne donna lieu qu'à deux nouveaux buts. Le premier survint 50 secondes seulement après la reprise et le second fut marqué quelques secondes avant la fin de la deuxième période. Dans les deux cas, Kiener était impuissant. Malheureusement, au début du deuxième tiers-temps, Kiener fut durement touché et dut quitter la patinoire; il réapparut avec un énorme emplâtre sur la joue gauche, où il avait été atteint par la pointe d'un patin, ce qui ne l'empêcha cependant pas de se distinguer encore à maintes reprises. Les rares contre-attaques helvétiques furent menées beaucoup trop lentement et les tirs, ajustés trop hâtivement, furent régulièrement imprecis.

Comme les deux premières périodes, la troisième se déroula pratiquement devant un seul but, celui des Suisses. Ceux-ci n'utilisèrent pas un affaiblissement numérique de leurs adversaires, à la suite de l'expulsion de Cerny, pour sauver l'honneur. Puis Tikal porta le résultat à 6 à 0 d'un tir de loin et le même joueur réédita cet exploit à la 12^{ème} minute, non sans que la cage helvétique n'ait été, entre temps, l'objet d'essais incessants. Tandis que Schläpfer purgeait la seule punition infligée à un joueur suisse pendant cette rencontre, Golonka inscrivit le numéro 8 et, peu avant la fin, Vlach fixa le résultat final à 9 à 0.

A Ostrava, les Suédois remportèrent, de leur côté, un succès encore plus écrasant face aux Italiens qui, comme les Suisses, ne parvinrent pas une seule fois à prendre en défaut le gardien adverse. Les onze buts de ce match furent obtenus par Pettersson (2), Svedberg (2), Lundvall (2), Eberg, Lysen, Milda, Lindström et Stoltz (1).

Face aux Allemands de l'Est, à Brno, les Soviétiques ne se donnèrent jamais à fond, se contentant d'une victoire assez modeste. Au deuxième tiers-temps, leurs adversaires firent même jeu égal, réussissant alors leur seul but par l'intermédiaire de Buder. Néanmoins, en marquant deux buts par tiers-temps, les Russes s'assurèrent un succès confortable, grâce à Groksev (deux buts), Dekonski, Yakuchev, Litkijev et Sologubov (chacun un but).

La 2^{ème} étape Gien-Moulines (210 km.) de la course Paris-Nice-Rome

Victoire de Favero

Un sprint massif, opposant la majeure partie des coureurs qui avaient pris le départ de Gien et au cours duquel des mains s'égarèrent sur les maillots des adversaires, a décidé de la victoire dans la deuxième étape de Paris-Nice-Rome.

Un sprint, très houleux certes, mais aussi très serré, au point que les officiels se trouvèrent dans l'incapacité de dire qui de l'Italien Favero ou des Belges Vanitsen et van Daele l'avait emporté. Il fallut attendre que soit examiné le film pris à l'arrivée pour connaître le nom du vainqueur.

Malgré un parcours susceptible de valoir une belle course, cette deuxième étape fut très monotone. Une seule échappée digne de ce nom fut conduite en solitaire par l'Italien Nencini, rarement aussi entreprenant qu'en ce début de saison. Produisant une belle impression de puissance, le Toscan, allait demeurer au commandement pendant trente kilomètres. Son avance maximum fut d'une minute environ. Mais derrière lui, le peloton avait vigoureusement réagi et lorsqu'il comprit que ses efforts étaient fournis en vain, Nencini se releva et entra dans le rang.

Classement: Deuxième étape: 1. Favero (It.), 5 h. 31' 10" (moyenne 38 km. 047); 2. Vanitsen (Be.); 3. van Daele (Be.), puis tout le peloton, à l'exception de quelques retardés, dans le même temps.

Classement général: 1. Vanitsen (Be.), 10 h. 08' 02"; 2. Daele (Be.); 3. Rivière (F.); 4. van Aerde (Be.); 5. Derycke (Be.); 6. ex-aequo: Scodeller (F.), Anglade (F.), Saint (F.), Monti (It.), Cestari (It.), Baffi (It.), Fornara (It.), Debruyne (Be.).

La nageuse anglaise Judy Grinham, championne olympique du 100 m. dos féminin, ne défendra pas son titre l'année prochaine à Rome. En effet, la détentrice du record mondial (1'19"), qui vient de fêter son 20^{ème} anniversaire, a déclaré qu'elle abandonnait la compétition et qu'elle avait l'intention de devenir journaliste.

L'Américain Charley Powell, un boxeur quasi inconnu, vient de créer une grande surprise en battant le Cubain Nino Valdes (classé deuxième poids lourd mondial par la N.B.A.) par k.o. technique à la huitième reprise, à Miami Beach.

Le Belge van Steenberghe a enrichi son palmarès



Le coureur belge van Steenberghe n'avait jamais remporté les Six Jours de Zurich. Il voulait comblar cette lacune afin d'enrichir son palmarès qui contient les noms des principaux épreuves du globe. C'est désormais chose faite. Associé à son compatriote Severeyns (à gauche), Rick a triomphé dans les Six Jours de Zurich qui viennent de se terminer. Nous le voyons ci-dessus après sa victoire; il ne dissimule pas sa joie.

FOOTBALL

Le championnat de ligue B

Les leaders vont par trois

[FAN] Les trois principaux candidats à l'ascension en catégorie supérieure n'ont pu se départager dimanche dernier à l'occasion de la reprise du championnat de football de ligue B. Cantonal batif Fribourg sur le stade de la Maladière; Bienne triompha à Soleure, alors que Winterthur réussissait l'exploit d'être le premier à quitter victorieusement le terrain d'Aarau.

Ce trio a ainsi augmenté son avance sur Berne et Vevey qui, à la veille de ces matches, ne comptaient qu'un longueur de retard. Car Berne a été tenu en échec à Yverdon et Vevey, à la surprise générale, s'inclina chez lui devant la modeste équipe de Concordia.

Ce prochain dimanche devrait confirmer les résultats de la quatorzième journée, en ce sens qu'il serait surprenant que les leaders n'empochent pas à nouveau deux points chacun. Ils bénéficieraient tout d'abord de l'avantage de jouer chez eux; ensuite, leurs adversaires, sans être tous des quantités négligeables, sont loin de constituer actuellement des foudres de guerre. Bienne accueille Longeau, classé à l'avant-dernier rang. Winterthur, qui n'a remporté que des victoires chez lui, reçoit la lanterne rouge Soleure. Aussi est-ce encore Cantonal qui, en offrant l'hospitalité à la volontaire équipe de Sion, aura la tâche la moins facile. Mais de là à perdre, ne serait-ce qu'un point, il y a un pas que nous nous refusons de faire ou... Cantonal n'est vraiment pas mûr pour briguer une place en catégorie supérieure.

Le programme de ce prochain dimanche est complété par Berne - Aarau, Concordia - Schaffhouse, Fribourg - Vevey et Thone - Yverdon. Dans ces quatre matches, la tâche des visiteurs paraît assez ardue et il est vraisemblable qu'ils se contenteraient déjà d'un partage de l'enjeu.

A la suite de pourparlers entre les deux fédérations intéressées, le match international Italie-Suisse a été fixé au 9 janvier 1960, à Naples et il tiendra lieu d'inauguration officielle du nouveau stade (actuellement en construction) de la grande cité parthénopeenne.

Après entente entre les adversaires, il a été décidé que les demi-finales de la coupe d'Angleterre, qui auront lieu le 14 mars, se dérouleront sur le terrain de Sheffield Wednesday (pour la rencontre Aston Villa-Nottingham Forest, et sur celui de Chelsea (Stamford Bridge) à Londres), pour le match Norwich City-Luton Town.

NOTRE CHRONIQUE DE GYMNASTIQUE

Grande activité chez les lutteurs

Comme on le sait, la lutte libre n'est pas régie par une fédération unique dans notre pays. Aussi, chacune des trois fédérations qui la pratiquent fait disputer un championnat, dont les vainqueurs se disputent les titres nationaux dans les huit catégories de poids, en une rencontre entre les fédérations.

La S.F.G., qui compte le plus grand nombre de lutteurs, a fait disputer des éliminatoires par canton, puis par région. Une première demi-finale a opéré l'ultime sélection pour les lutteurs de la S.F.G. de la région ouest; Suisse romande, Berne, Bâle et nord-ouest du pays. Cette manifestation s'est disputée à Vernier-Genève. Vingt-quatre lutteurs (trois par catégorie de poids) y défendirent leur sélection pour la finale. Relevons avec plaisir le beau succès de six Romands - dont quatre Neuchâtelois - qui ont obtenu de haute lutte leur sélection pour la finale.

Dans la catégorie des poids coqs, Nicolet, du Locle, plusieurs fois champion suisse, s'est imposé une fois de plus; en poids plumes, Zürcher, de Fribourg, a été une révélation; Grossenbacher, de la Chaux-de-Fonds, lutteur de classe, plusieurs fois champion romand et champion suisse, battit sans remission ses deux adversaires, en poids welters. Chez les poids moyens, Mouny (Lausanne) gagna sa passe finale, de même que Mottier chez les mi-lourds. Enfin, Hostettler (les Geneveys-sur-Coffrane) se qualifia dans la catégorie des poids lourds avec le géant P. Niffenegger (Soleure), bien connu à Neuchâtel où il a fait partie de l'ancienne durant plusieurs années.

La seconde demi-finale s'est déroulée à Beinwil (AG) où les champions des trois autres régions de Suisse centrale et orientale étaient aux prises. Les vainqueurs furent: poids mouches, Zanni (Stanz); coqs, Thuli (Oberrieden); plumes, Badertscher (Zurich); légers, Kaufmann (Horw); welters, Bruggmann (Lucerne); moyens, Matzinger (Zurich);

SKI

Bilan d'une saison suisse (II)

Nous avons parlé hier des épreuves alpines. Dans les épreuves nordiques, l'évolution est encore plus inquiétante.

En saut, Andreas Daescher reste désespérément seul. A moins d'une subite révélation, il n'y aura personne pour prendre sa succession lorsqu'il manifesterait l'intention de se retirer. A supposer que Daescher ait pris sa retraite cette année, son successeur au titre de champion suisse de saut spécial 1959 aurait eu bonne mine!

En fond, nos meilleurs coureurs arrivent sur leur déclin avant d'avoir atteint à une véritable valeur sur le plan international. Il y a trop longtemps qu'on voit Fritz Kocher, Michel Rey, Marcel Huguenin, Werner Zwingli, Victor Kronig ou Louis-Charles Golay sur les pistes pour attendre d'eux des progrès. On peut cependant fonder quelque espoir sur le jeune Conrad Ischier, deuxième des championnats suisses 16 km., et meilleur temps individuel dans la course de relais. Ses exploits demandent cependant confirmation dès l'an prochain. Tiendra-t-on enfin le grand champion qu'on ne connaît plus depuis la retraite d'Adolf Freiburghaus et de Max Müller? Retraite qui date, il faut en convenir, de quelques années déjà...

La grande saison étant terminée - les courses et concours de printemps n'offriront qu'un intérêt limité - nous interrompons ici nos chroniques hebdomadaires de ski. Art.

NOUVELLES BREVES

Après avoir battu Gonzales par 4-6, 12-10, 6-4 au Madison Square Garden de New-York, le tennisman australien Lewis Hoad a encore triomphé de l'Américain par 6-3, 6-4 au Forum de Montréal, de sorte qu'il a déjà gagné par 6 victoires à 1 dans la série de 100 matches qui opposent les deux joueurs professionnels au cours de leur tournée. De leur côté, les Australiens Ashley Cooper et Mal Anderson, qui sont régulièrement confrontés, connaissent des formes diverses, Anderson ayant gagné à New-York par 6-6, 6-4, 6-4 et perdu à Montréal par 6-6, 6-4.

Le boxeur poids plume lyonnais André Viatolato reconquerra le 13 mars, à Genève, l'Italien Gastone Caserio. Au cours de la même réunion l'Autrichien Franz Anton (domicilié à Genève) affrontera le poids lourd italien Cesare Bagnoli.

A Miami (Floride), le cheval «One Eyed King» a établi un nouveau record du monde sur piste en gazon, couvrant le mille et demi (1709 mètres) en 1'41". L'ancien record appartenait à «Howdy Baby» sur l'1'41"8 depuis 1956.

Les organisateurs du Tour de Suisse cycliste (11-18 juin) annoncent que les localités suivantes ont été choisies comme étapes:

Des pourparlers sont en cours avec différentes villes de la Suisse orientale et de la Suisse romande afin de fixer les autres lieux qui abriteront la caravane du Tour.

FOOTBALL ACTUALITES

Coupe de France, huitième de finale (match à rejouer), à Paris: Toulouse bat Sedan 3-1.

Réuni à Zurich, le comité exécutif de l'union européenne de football a décidé de renoncer à mettre sur pied un tournoi européen réservé aux vainqueurs de coupe, car seuls six pays avaient donné leur adhésion à ce projet de compétition.

Quant à la proposition de la fédération brésilienne de football demandant que l'union européenne de football prenne en charge l'organisation d'une rencontre entre le champion du Brésil et le vainqueur de la coupe des Champions européens, elle a également été repoussée. Mais les clubs intéressés auront la possibilité de mettre sur pied eux-mêmes ce match.

Championnat de France de première division: Limoges-Betms 2-2; Strasbourg-Monaco 1-1.

GARNET DU JOUR

CINEMAS
Cinéma: 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), 300 km. à l'heure.

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, L'homme de paille part.

Palace: 20 h. 30, Liberté surveillée.

Arcades: 20 h. 30, Christine.

Rex: 20 h. 15, Maya la fille du port.

Studio: 20 h. 30, Le trésor du pendu.

PHARMACIE D'OFFICE:
F. Tripet, rue du Seyon
Dès 23 h., pour urgences seulement



RESUME. — Catherine de Médicis vient de remettre à M. de Sérignac un titre de noblesse pour son ami le truand Gauthier. L'entrevue à peine terminée, le chevalier est amené chez Henri III qui remet à Sérignac un autre titre de noblesse pour le jeune truand, en le priant de quitter la capitale le plus tôt possible.

Sérignac sorti, Henri III se frotte les mains, heureux du bon tour qu'il vient de jouer à sa mère. Puis il s'allonge sur un divan couvert de soie rouge, appelle un lévrier dont il caresse distraitement les oreilles tout en réfléchissant. Une idée surgit en lui, se développe et prend forme. Il tire un cordon. Quelques instants plus tard, un gentilhomme se présente.

C'est Epéron, conseiller et favori du roi. «Dis-moi, ami, lance le roi, qui sait Epéron dans la confidence. Ce Gauthier paraît-il, a une vingtaine d'années. Il serait donc né vers l'an 1567, et du côté de Florence. Quel âge avait Guise en 67?» Epéron

PLAISIR DE LIRE

Un roman à ne pas mettre entre toutes les mains

LE REPOS DU GUERRIER

par Christiane ROCHEFORT

Ordinairement, une fois lues les premières pages d'un roman, on en a le ton, le style, l'atmosphère; cela s'étoffe, s'enrichit, mais dans la direction indiquée; on sait où l'on va. Avec *Le repos du guerrier* (1), de Christiane Rochefort, rien de cela; c'est la boîte à surprises.

Et quelle boîte! Pandore même, comme on dit familièrement, en baverait des ronds de chapeaux. Cela commence comme un roman policier, cela prend gentiment le ton de l'idylle, d'où sans transition on chute dans un réalisme obscène, et l'on s'imaginerait déjà que jusqu'à la fin du volume on va patauger dans l'horreur et dans l'infamie; mais non, on remonte, le roman prend une allure artiste, très moderne et très stylisée, et au terme de cette extraordinaire aventure, voici comme au début le baromètre à beau fixe. Tout cela conté avec une bonne humeur que rien ne déroute, dans un style ferme et sobre qui suit avec un naturel imperturbable les exploits des personnages et les vicissitudes du récit.

Mais voyons d'un peu plus près ce qui se passe dans ce *Repos du guerrier*. Geneviève Le Theil, étudiante - en fait c'est une étudiante déjà bien mûre - arrive dans une ville de province. Or, à l'hôtel où elle descend, elle se trompe de chambre et découvre un suicidé. Aller ainsi abandonner son corps dans une chambre d'hôtel, «comme on le jetterait aux poubelles», pouah! Elle en a la nausée. Et l'hôtelier est bien d'accord avec elle. C'est le premier temps.

Le suicidé qui râle encore est transporté dans un hôpital; il revient à la vie. Quelle subite aie! Il avait été sauvé par une jolie femme! Vous pressentez à une madone byzantine, lui dit-il. «Sans vous, envolée la petite âme! Là-haut!» Désormais il lui appartient, et l'idylle s'ébauche avec celle qu'il appelle son «petit bâton de vieillesse byzantine». C'est le deuxième temps.

En deux temps trois mouvements, M. Renaud Sarti - c'est le nom de notre héros - a fait d'elle sa maîtresse. Et le voilà établi chez elle, à 1) Grasset.

Paris, où il se fait servir comme un pachà. «Celle mort lui fait la belle vie. Il est un coq en pâte maintenant.» Hélas! cet individu n'a qu'une passion: boire, boire et encore boire. Avec un pareil ivrogne, la vie devient un enfer. Troisième temps.

Après une crise qui remet un peu d'ordre dans cette situation, ils se décident à voyager. En Suisse d'abord, où Renaud fait scandale; le climat est trop moral, fuyons. C'est l'Italie, puis la Côte d'Azur, où Renaud se métamorphose: jusque-là amorphe, sadique et vulgaire, le voici qui se raffine, il goûte l'*Orfeo* de Monteverdi, il se fait esthète, il a la blague éblouissante: un magicien, un sorcier. Geneviève est sous le charme.

Tel est ce quatrième temps, à la fin duquel notre homme se lance dans une confession qui ne manque ni de poésie ni d'une certaine grandeur: «Non, l'amour tu ne sais pas ce que c'est; je sais de quoi je parle, tu ne sais pas ce que c'est. C'est impossible. Je suis très fatigué. Repose-toi. Toi tu es le repos du guerrier, du guerrier lâche, de l'embusqué; Notre-Dame des déserteurs, aie pitié de moi. Je veux dormir-mourir, et pour ça une femme c'est le meilleur système. L'amour c'est une euthanasie. Berce-moi, rentre-moi dans le sein de ma mère, autrement dit aime-moi. Tant pis.»

Après quoi, la comédie étant finie, Renaud rend son «tablier d'idéaliste à vide», et il se constitue prisonnier. C'est-à-dire, en bon français, qu'il accepte d'épouser celle qui l'aime, en attendant la naissance du petit enfant sur qui désormais va se concentrer l'amour de Geneviève. C'est le dernier temps.

Un roman tel que celui-ci se situe au-delà de tout jugement, tant au point de vue moral que littéraire. Ce qu'on pourrait lui reprocher peut-être, c'est d'être un peu trop voulu, et par là de donner dans l'artifice. C'est une gageure, évidemment. Mais une gageure tenue avec un brio aussi étourdissant, n'est-ce pas déjà, en quelque manière, une œuvre d'art? P.-L. BOREL.

CHARME DE LA POÉSIE

Sous un titre quelconque, *L'Ancien et le Nouveau*, (1) le lecteur a la surprise de découvrir une inspiration vraie, à la fois sobre et pathétique, et bien dans ce goût «mauvais garçon», qui de Villon à Max Jacob et Apollinaire sillonne la poésie française. Imagination exotique, ports de mer, bars rougés, plaisirs fugitifs, oeurs meurtris, affectation de je-m'en-fichisme, Jean Durieux parcourt toute la gamme de ces thèmes connus, mais toujours séduisants. Dans ces *Préaques*, par exemple, quelle parfaite justesse de verbe et de ton:

Un loup noir dansant sur la neige,
La rage et le froid Pont mordu:
Que les dieux de l'hiver protègent
Tout voyageur au vent perdu!

Un chat noir, pourléchant sa laine,
Comme enseigne d'un cabaret:
On mêle au vin l'eau de fontaine,
Le patron est coupe-jarret.

«Un soleil noir», dit le poète,
Manis signés sur un blason:
C'est, pour le chevalier, tempête,
Amour fatal et déraison.

Sur la mer une voile noire,
Sur la tour un étendard noir:
Yseut défaillit en prérissoir:
Tristan est mort, volé le soir...

Moins ambitieux peut-être, mais alambiqués et subtils dans leur virtuosité, tels nous parviennent ces *Colliers du Réve* (2), de Pierre-Noël Boutron. Exhumant le jour et mettant la lune en veilleuse, tissant un brouillard lateur, l'aube paraît; et la voici, artiste, qui achève son œuvre par l'érection d'une église avec sa tour:

Il ne reste plus qu'à jucher
Sur les épaules d'un village,
Le périscope du clocher
Pour effilocheur
Le coton mauve d'un nuage.

C'est une complainte désabusée que chante Jean-Victor Pellerin dans cet *Ailleurs* (3), où il assiste tout vivant à son enterrement. Puisque de tout façon, il faut en finir, eh bien! allons-y!

RICHE D'UN COUPE-FILE

Dans une automobile
Aux quatre pneus-confort
Ma sublime dépouille
De subtille fripouille
Roulera sans effort.

Quelques jolies trouvailles de Geneviève Henry dans *Vagadondages* (4), et chez Alice Macover, qui nous remet ses *Signes* (5), les grands thèmes, Michel-Ange, le Roi-Soleil. Signaux enfin *l'hommage à Jean-Claude Renaud* publié par *Points et Contrepoints* dans son numéro de décembre 1958, et venant de Berne, sous forme de «contribution suisse à la poésie lyrique d'aujourd'hui», *Ensemble* (6), choix de poèmes en allemand, français, italien et romanche. P. L. B.

1, 3 et 4) Points et Contrepoints.
2 et 5) Debrasse-Poésie.
6) Bentell-Verlag, Berne.

BIBLIOGRAPHIE

RAYMOND LAS VERNAS
«L'ANGLETERRE CHANGE DE CAP»
(Hachette)

R. Las Vernas suit de très près depuis de nombreuses années l'évolution de la Grande-Bretagne. C'est une interprétation personnelle, fondée sur des contacts étroits et réguliers, qu'il développe dans cet ouvrage. Délaissant ce qui par sa nature échappe aux fluctuations de l'actualité, il s'attache surtout à dégager ce que l'Angleterre est devenue à la suite de la révolution sociale de l'après-guerre, de la reprise de la course aux armements du choc politique et économique provoqué par la crise de Suez.

«LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE NAGY»
Préface d'Albert Camus
(Plon)

Les rédacteurs de cet ouvrage ont essayé, dans la mesure du possible, de faire parler les faits eux-mêmes et de laisser les lecteurs tirer leurs conclusions. Ils ont renoncé à l'utilisation de toute documentation dont l'authenticité pourrait être mise en doute par le régime hongrois actuel et c'est ainsi que de nombreux témoignages occidentaux, valables en soi, furent délibérément éliminés. En revanche, ils ont réuni des documents provenant du régime lui-même dont, en premier lieu, les cinq volumes de «Livre Blanc» publiés par le gouvernement de Budapest.

«L'ÈRE DES FÉDÉRATIONS»
(Plon) «Tribune libre»

Si une idée est «dans l'air» depuis un certain temps en France, c'est bien celle du fédéralisme. Il existe en dehors de l'éventail traditionnel des idéologies politiques une école fédéraliste qui groupe un certain nombre d'adeptes fervents. Fouchon estimait déjà au siècle dernier que le vingtième siècle allait ouvrir l'ère des fédérations. Sorel et Péguy étaient eux aussi des «fédérateurs» avant la lettre. Tous pensaient que l'évolution devait nécessairement précéder l'avènement du fédéralisme. On trouvera ici une étude de toutes les applications du fédéralisme.

«Guisse a toujours été un coureur de jupons», tranche le roi. Epéron sourit: «Je crois que vous avez là une idée générale, sire, Gauthier le truand, fils d'Henri de Guise...» «En Hongrie, sire, n'est-ce pas?» — «En Hongrie, sire, n'est-ce pas?» — «En Hongrie, sire, n'est-ce pas?» — «Oui, mais l'Italie est sur la route de Hongrie!»

MOTS CROISÉS

Problème No 927

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

- HORIZONTELEMENT
- Homme d'affaires véreux. — Pos-sédé.
 - Qui n'existent que dans l'imagination. — Côté de l'horizon.
 - Petites monnaies espagnoles. — Suite de scènes.
 - Vieil étalon. — Noirs.
 - Il embellit l'étoffe avec des dessins en relief.
 - Chevaliers d'industrie.
 - Ce n'est pas le premier venu. — Interjection.
 - Héritier direct. — On la jette pour être fixé.
 - Affluent du Danube. — Jaune pâle.
 - Symbole chimique. — Malhonnête.

- VERTICALEMENT
- Homme faible. — Tournure hardie, avantageuse.
 - Fluve de Pologne. — Des petits qui râlent.
 - Roue. — Qui aime à rire.
 - Ceinturon à bretelle.
 - Pronom. — Camp retranché de la langue. — Démonstratif.
 - Vie thermique. — Chaîne de montagnes près de Troie. — On peut le prendre sans en priver personne.
 - Qui a bonne grâce.
 - Non préparés. — Sans contraste.
 - S'en remettre à Thémis. — Cupidon.
 - Il se peuplent un des Etats-Unis. — Bois dur.

Solution du problème No 926

1	B	R	I	D	G	E	C	O	R
2	O	U	V	R	E	P	A	R	I
3	N	E	R	O	N	O	B	I	T
4	S	E	M	E	S	R	O	T	
5	A	O	R	I	G	I	N	E	
6	S	I	G	N	A	L	E	S	
7	S	U	R	L	E	N	T	E	
8	E	L	I	E	N	I	O	R	
9	N	E	O	N	C	A	R	R	
10	E	S	T	C	E	L	T	E	S

RADIO

Vendredi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., réveil et Franz von Supplé, 7.15, informations. 7.20, propos du matin. 7.25, baléodoc musical. 9.15, la découverte du Japon. 9.45, symphonie de Lalo. 10.10, reprise de l'émission radioscilair. 10.40, trois pages de Tchakovsky. 11 h., émission d'ensemble (voir Beromunster). 12 h., au carillon de midi, avec 12.15, le mémento sportif. 12.45, informations. 12.55, le courrier du scribeur. 13.05, musique légère. 13.25, pages gaies de musique sérieuse. 13.45 h., «La princesse de Clèves», feuilleton de Madame de la Fayette. 16.20, artistes lyriques de chez nous avec Pierre Molle, baléodoc musical. 17 h., à travers le Congo sauvage. 17.20, les grands concertos. 18.05, échos du Festival Georges Enesco. 18.30, micro-partout. 18.40, championnats d'hiver de l'armée. 18.50, reportage sportif. 19 h., micro-partout. 19.15, informations. 19.25, la situation internationale. 19.35, le miroir du monde. 19.45, chants de France. 20 h., «La maison d'Isabelle», pièce de J.-M. David. 21.30, pages de Chopin. 22.10, connaissez-vous les chefs-d'œuvre de la littérature française? 22.30, informations. 22.35, musique contemporaine. 23.05, reportage sportif. 23.12, chant.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.30, Weghe récréatif. 6.50, Wortje auf den

Pour un bon **POULET, FRAIS**, extra-tendre, le **MAGASIN SPÉCIALISÉ** vous offre un choix de

VOLAILLES fraîches

de notre abattage quotidien

PETITS COQS - POULETS - POULARDES

extra-tendres, prêts à rôtir à Fr. 4.- le 1/2 kg.

POULES - PIGEONS - CANARDS

LAPINS frais du pays - SANGLIER entier ou au détail - ESCARGOTS maison - CAVIAR - FOIE GRAS

LEHNHERR frères

GROS ET DÉTAIL Commerce de volailles NEUCHÂTEL
Expédition au dehors - On porte à domicile - Place des Halles - Tél. 5 30 92

Votre agence de voyages vous confirmera que

FINNAIR

économise votre temps au départ de Genève. Premier service matinal direct à destination de

FRANCFORT

COLOGNE

HELSINKI

avec correspondances immédiates pour

BERLIN

HAMBURG

FINNAIR, Compagnie aérienne finlandaise
5, rue du Mont-Blanc, Genève

A vendre un **COFFRE-FORT**

50/50/45 cm. Tél. 5 48 07.

A vendre magnifiques **COLLIES**

(Bergers écossais), pure race, bien soignées.
Tél. 6 36 53.

ANNONCIATEURS DU PRINTEMPS



Nos costumes et ensembles

vous séduiront par leur charme et leur élégance

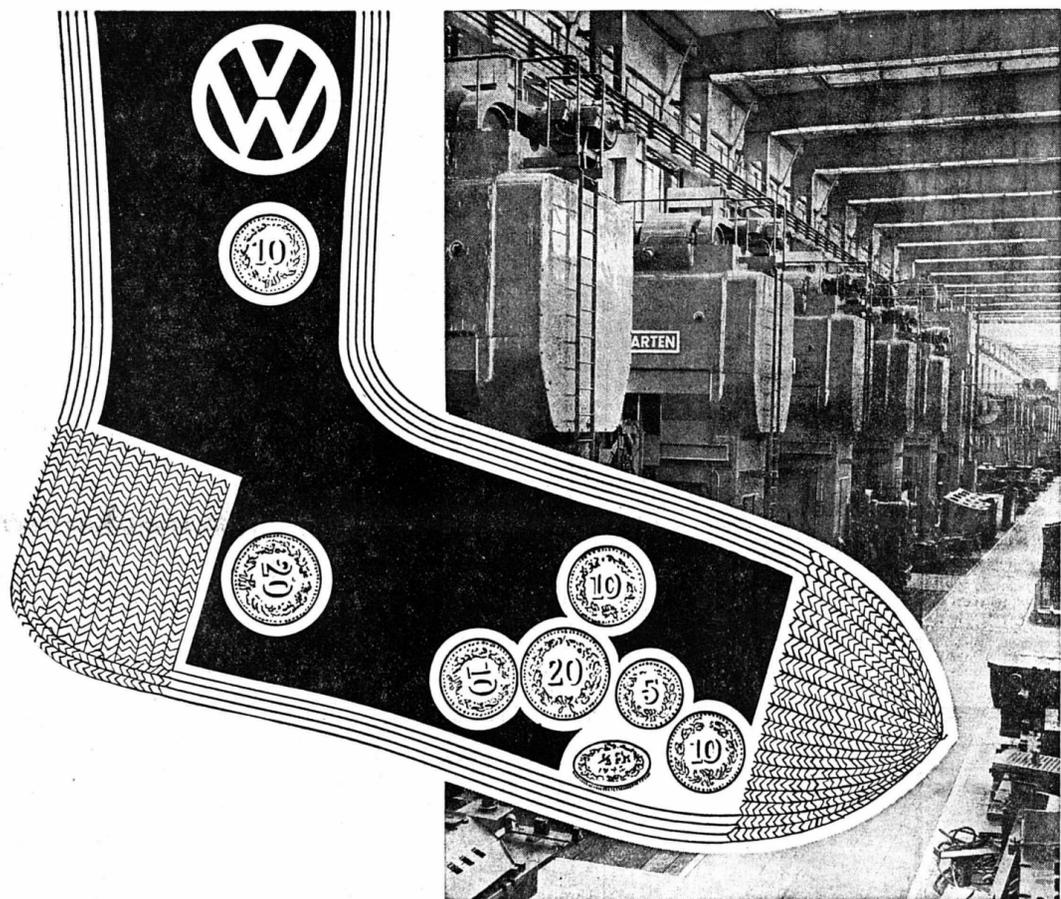
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS ARRIVENT JOURNELLEMENT

Modèles de **98.-** à **245.-**

VOYEZ NOS VITRINES

GRANDS MAGASINS
Au Sans Rival
NEUCHÂTEL

Succès oblige: l'usine VW s'automatise!



Incidence sur les prix de revient

L'automatisation a permis d'accroître considérablement la production de la VW et d'en améliorer constamment la qualité. Mais elle a permis aussi depuis 1948 jusqu'à aujourd'hui, de gratifier la VW de plus de 600 nouveautés, améliorations et modernisations sans aucun renchérissement et tout en conservant intacte sa géniale conception fondamentale. Citons simplement: l'accroissement de puissance du moteur, de multiples progrès mécaniques, les modifications apportées à la carrosserie et à l'équipement, etc.

Par l'automatisation, il a été possible aussi de fabriquer des pièces de rechange de haute qualité à des prix dérisoires telles que, par exemple: 1 pare-chocs pour Fr. 29.-; 1 phare complet pour Fr. 50.-; 1 aile arrière pour Fr. 56.-; 1 capot pour Fr. 81.-, etc.

La VW s'est toujours voulue, avant tout, véhicule d'utilité en excluant toute pompe de sa présentation extérieure. L'élégance fonctionnelle de sa carrosserie est issue des lois de l'aérodynamique et cette forme demeure toujours valable.

D'une conception véritablement unique, fabriquée selon les principes et les techniques les plus modernes par la plus grande fabrique européenne d'automobiles, la VW est réellement

une des voitures les plus en avance de son temps!

AGENCES: NEUCHÂTEL, Garage Hirondelle, Pierre Senn, 25, Pierre-à-Mazel, tél. 5 31 90 - Boudry: Garage des Jordils, S. à r. l., A. Bindith - Cernier: Garage Beausite, J. Devenoges - Fleurier: Garage Léon Duthé - Pesoux: Garage Central, Eug. Stram - La Côte-aux-Fées: Garage Piaget & Brügger.

Malgré l'augmentation régulière de la production, l'usine est encore loin de satisfaire à la demande. Aussi, est-il recommandé à chaque amateur de réserver aujourd'hui déjà sa VW pour le printemps, alors que les délais de livraison peuvent encore lui être garantis.

La VW, constamment rajeunie, se distingue depuis toujours par une foule de détails ingénieusement conçus, par des performances, par des éléments d'ordre pratique et technique absolument remarquables. Et son économie, sous tous les rapports, est proverbiale: à l'achat, à la consommation, à l'usage, à l'entretien et aussi à la revente.



Prix à partir de Fr. **5555.-**
y compris chauffage et dégivreur.

Possibilités avantageuses de paiements par acomptes par l'entremise de notre société affiliée AUFINA S.A. à Brugg.

AMAG - Schinznach-Bad.



Industriels
Economes
Architectes
Hôteliers
Chefs d'achats
Gérants
Concierges

ne manquez pas de visiter

L'EXPOSITION WEGA

L'entretien des sols dans les grands établissements

12 et 13 mars 1959
au Casino de la Rotonde
Neuchâtel

Ouverture: **12 mars 9 h. - 18 h.**
13 mars 9 h. - 21 h.

Présentation complète de la nouvelle technique de nettoyage
Hygiène et rationalisation
Démonstrations commentées
Exposés instructifs

Saisissez cette occasion!

Fabrique de produits chimiques / Service WEGA
A. Sutter, Münchwilen

NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

LA COUDRE

Connaissez-vous mon village ?

(c) M. Jean Buret donnait, jeudi soir, la causerie au profit du temple. Cette fois-ci, il a présenté avec saveur des propos accompagnés de vues et photos d'il y a 50 ans en arrière. Pour la plupart des auditeurs, tout cela était absolument inédit et pittoresque. M. Buret narrait avec simplicité et joie, les souvenirs de son enfance, ce qui donnait l'occasion aux vieux Coudriers de revivre une époque magnifique de leur vie. Mais, en 50 ans, que de changements ! Il ne nous semble pas possible que tout évolue aussi rapidement, de nombreuses maisons se construisent changeant l'aspect du village.

COUPS DE CISEAUX

Dirigisme laitier

Sévère mise en garde de M. Olivier Reverdin à propos des interminables discussions fédérales et du petit jeu de marchandages auquel se sont livrés les commissaires du Conseil des Etats :

La voie dans laquelle on s'engage est extrêmement dangereuse. C'est celle de la facilité et du gaspillage. Les paysans continueront à produire du lait en surabondance, et les consommateurs continueront à payer cher leur lait, leur débourrage, leur au-dessous du prix de revient. L'Etat réglera la différence.

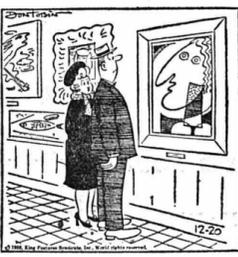
Or, vraiment, l'Etat aurait mieux à faire. Pour assurer l'avenir de l'économie suisse, des investissements considérables et urgents sont nécessaires. Il faut encourager par tous les moyens, dans l'industrie comme dans l'artisanat et l'agriculture, la formation professionnelle et la recherche. Il faut équiper le pays, moderniser ses routes, ses aérodromes, ses chemins de fer ; il faut, par une politique hardie et sage, de crédit, assurer ses positions sur les marchés d'outre-mer.

La solution envisagée, pour le rattachement de l'alambic laitier, représente à cet égard une hémorragie pernicieuse. Nous utilisons nos ressources à la manière de ces pays qui ont englouti en pure perte les centaines de millions de dollars de l'aide américaine. Nous nous apprêtons à volatiliser quarante, cinquante, soixante millions fédéraux par an.

L'affaire, à vrai dire, relève de l'exorcisme. Nous tremblons devant le prix du lait comme le primitif devant un fétiche. Nous considérons qu'imposer un ou deux centimes de plus par litre au consommateur, et lui faire ainsi payer son lait au juste prix, serait une catastrophe sociale. Au lieu de favoriser, dans l'agriculture, les conversations et les modernisations constructives, nous nous préoccupons d'amadouer les paysans par la flatterie de subventions sans lendemain.

On ne saurait mieux dire...

La journée de M'ame Muche



— Elle était son modèle favori. On dit qu'il était fou d'elle !

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH	
OBLIGATIONS	4 mars 5 mars
3 1/2 % Féd. 1945 déc.	104.75 d 104.90
3 1/2 % Féd. 1946 avril	100.85 103.60 d
3 % Féd. 1949	101.- d 101.15
2 3/4 % Féd. 1954 mars	98.- 98.10
3 % Féd. 1955 juin	101.10 101.10
3 % C.F.P. 1938	101.35 101.40
ACTIONS	
Equipe Pop. Suisse (p.s.)	890.- d 890.- d
Union Eques Suisses	1699.- 1698.-
Société Banque Suisse	1390.- 1388.-
Crédit Suisse	1462.- 1460.-
Electro-Watt	1450.- 1452.-
Interhandel	1245.- 1250.-
Motor-Columbus	1245.- 1250.-
S.A.B.G., série 1	96.50 96.-
Indelec	822.- 822.-
Italo-Suisse	639.- 660.-
Réassurances Zurich	2375.- 2370.-
Winterthur Accid.	897.- 897.-
Zurich Assurance	5000.- 4950.-
Aar et Tessin	1235.- d 1240.-
Saurer	1140.- 1125.- d
Aluminium	3390.- 3395.-
Bally	1110.- 1100.-
Brown Boveri	2135.- 2140.-
Fischer	1365.- 1360.-
Nestlé Aliment.	1065.- 1068.-
Sulzer	3220.- 3220.-
Baltimore	192.- 191.-
Canadian Pacific	139.50 139.-
Pennsylvania	72.75 72.75
Aluminium Montréal	129.- 128.50
Italo-Argentina	43.- 42.50
Phillips	619.- 607.-
Royal Dutch Cy	194.- 192.50
Sodec	64.75 64.-
Stand. Oil New-Jersey	232.50 231.-
Union Carbide	569.- 568.-
American Tel. & Tel.	1073.- 1058.-ex
Du Pont de Nemours	898.- 897.-
Eastman Kodak	658.- 658.-ex
General Electric	347.- 345.50
General Foods	356.- 356.-
General Motors	204.- 203.-
International Nickel	400.- 407.-
International Paper Co	541.- 535.-
Kennecott	493.- 493.-
Montgomery Ward	183.- 184.50
National Distillers	145.50 145.50
Allumettes B.	88.50 88.50
U. States Steel	403.- 406.-
F.W. Woolworth Co	236.- 237.50

BALE	
Ciba	5550.- 5540.-
Schappe	780.- 760.- d
Sandoz	4990.- 4980.-
Gelgy nom.	5360.- 5360.-
Hoffm.-La Roche (B.J.)	14380.- 14390.-

LAUSANNE	
B.C. Vaudoise	805.-ex 810.-
Crédit F. Vaudois	822.- 823.-
Romand d'Electricité	545.- 545.-
Aitellens const., Vevry	590.- d 600.-
La Suisse Vie (b.j.)	4800.- d 4825.-

GENÈVE	
Amerosec	185.50 186.50
Aranyo	50.- 50.- d
Chartered	50.- 50.-
Charmilles (Atel. de)	930.- 930.-
Physique porteur	808.- 808.-
Sécheron porteur	505.- d 505.-
S.K.F.	227.- 227.-

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévision Electronique 16.29

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE BOVERESSE

(c) Le Conseil général s'est réuni mardi soir sous la présidence de M. Edmond Bellet. L'appel fait constater la présence de 12 membres et le dernier procès-verbal est lu et adopté. Le point principal de l'ordre du jour était la présentation des comptes de 1958 qui se résument comme suit :

Recettes 232.436 fr. 10 ; dépenses 230.723 fr. 55 ; boni de l'exercice 1712 fr. 55.

Chaque conseiller ayant reçu un compte rendu ainsi qu'un rapport du Conseil communal, le président ne juge pas utile d'en donner lecture complète par rubrique, mais d'examiner les comptes par chapitre, ce qui est accepté.

L'examen des différents chapitres ne souleva aucune discussion. Au vote, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Plan canaux-égouts. — L'arrêté du 10 octobre 1958 ne faisant mention que de la partie nord-est du village (dont les travaux ont été faits durant l'automne dernier), un nouvel arrêté est présenté à la sanction du Conseil général. Ce plan comprendra l'ensemble du territoire de la localité ; au vote, cet arrêté est adopté à l'unanimité.

Divers. — M. Etienne Berger demande s'il serait possible de réduire la taxe sur les chiens de chasse, étant donné que si ceux-ci se trouvent être en liberté, les propriétaires sont passibles d'une amende, ce qui ne semble pas devoir être le cas en ce qui concerne les chiens de garde ; il propose de ramener cette taxe de 20 fr. à 10 fr. par exemple ; cette proposition est repoussée par 6 voix contre 4 et 2 abstentions.

Quant à M. Claude Jeanneret, il intervient au sujet du syndicat de drainage de Boveresse et plus spécialement en ce qui concerne les dégâts constatés en bordure du collecteur ; M. Robert Stauffer demande ce qui en est de la prise des taupes sur le territoire communal. Le président de commune donne différents renseignements aux intéressés et la commission d'agriculture sera chargée d'examiner ces deux questions.

En outre, une circulaire ayant été envoyée à tous les agriculteurs des fermes isolées, en ce qui concerne les extincteurs, M. Henri Huguenin demande un complément d'information, renseignements qui lui sont donnés par M. Edmond Jeanrichard.

MONTAGNE DE DIESE

Un événement pour la région

(c) Le Vélo-club de Cerlier a bien voulu organiser, sous les auspices de l'Association bernoise, une course cycliste qui se déroulera le 26 avril prochain. Le comité d'organisation est présidé par M. Heer, de Bienne. Les divers comités sont déjà à l'œuvre. Tout promet une participation importante de coureurs de toute la Suisse. L'itinéraire Nods - Diesse - Lamböng - Prêles - Lignières - Nods, sur un parcours de 21 km., sera fait suivant la classe des coureurs, en 4 ou 5 tours. Espérons que le beau temps sera de la partie. Les amateurs de beaux sports comme ceux qui s'intéressent à la cueillette des jonquilles ne manqueront pas ce double rendez-vous.

VAL-DE-TRAVERS

Ceintures multicolores chez les judokas

(c) Sous le contrôle de M. Raymond Monnier, expert ceinture noire, les candidats suivants du Val-de-Travers ont obtenu leurs grades : ceinture jaune Xavier Wetzler ; ceinture orange Dely Corminbœuf, Norbert Grandjean, Jean Paillard, Pierre-André Jacot ; ceinture bleue Jean-Paul Humbert ; ceinture marron Ernest Parietti et Alfred Pilati.

BUTTES

Signe de détente ?

(sp) Le Conseil communal a eu passablement de peine à présenter, pour cette année, un budget équilibré en raison, surtout de la vente des bois, les prévisions accusant une moins-value de 45.000 francs.

Il semble que dans ce secteur économique les choses s'améliorent graduellement car les offres reçues maintenant dans notre commune pour l'achat des coupes sont plus intéressantes qu'il y a quelques semaines.

A la fin de l'an passé, on dénombrait environ 40 chômeurs totaux et partiels (tous à part les saisonniers travaillant dans des entreprises hors du village) alors que maintenant, le nombre des chômeurs est réduit à 12.

S'agissant enfin des comptes communaux de 1958, ils ne sont pas définitivement bouclés. On prévoit qu'ils solderont par un petit bénéfice, soit entre 100 fr. et 175 fr., mais dans les charges est compris, outre les amortissements légaux, l'investissement d'une somme de 19.000 fr. pour la réfection de la route de la montagne.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Soirée de la Société de gymnastique

(c) Samedi soir, la Société de gymnastique donnait sa soirée annuelle devant un nombreux public.

On assista à des exercices d'ensemble de la section, des pupilles, des pupillettes et de la section féminine aidée de celle de Cerlier, tous bien exécutés, de même qu'à du travail individuel fort apprécié. La section féminine remporta un succès évident dans la présentation de gracieux ballets. En intermède, quelques jeunes se produisirent dans des sketches fort bien dits qui contribuèrent à dérider le public.



Le nouveau directeur de l'École française de Berne

M. Robert Simon, directeur de l'école secondaire de Malleray-Bévilard, a été récemment nommé directeur de l'École de langue française de Berne. M. Robert Simon (notre photo) est natif de Buix, près de Porrentruy.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

Les habitants recevront bientôt les émissions de la télévision française

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Pontarlier a examiné la demande qui lui était faite dans le dessein d'installer un relais sur le Larmont, ce qui permettrait aux habitants de recevoir les émissions de la télévision française.

La ville était invitée à prêter une somme de 1.500.000 francs, avec première tranche immédiate de 500.000 fr., au Télé-club en cours de formation afin de lui permettre la commande d'un récepteur à installer au Larmont.

La presque totalité des conseillers ayant voté ce premier prêt de 500.000 francs, les Pontissais peuvent espérer voir bientôt de la télévision française.

On sait que jusqu'à présent, seules les émissions suisses peuvent être captées correctement dans la capitale du Haut-Doubs.

Nos judokas sont entraînés par un maître de Fleurier

(c) Depuis une quinzaine de jours, les judokas de Pontarlier ont obtenu l'autorisation d'être entraînés sous la direction du moniteur du club de Fleurier, M. Monnier, ceinture noire, premier dan.

Trois fois par mois, tantôt au dojo de Pontarlier et tantôt à celui de Fleurier, les judokas pontissais bénéficient d'un entraînement de classe grâce auquel ils ambitionnent de participer aux championnats de Franche-Comté, à la prochaine saison.

Ceci est un bel exemple de la collaboration franco-suisse dans le domaine sportif.

Remaniement parcellaire à la Neuveville

Le Conseil municipal communique :

Par arrêté du 5 décembre 1958, le Conseil exécutif du canton de Berne a approuvé les statuts, le plan du périmètre du remaniement parcellaire modifié et la liste des propriétaires du Syndicat de remaniement parcellaire de Marnins.

Cinquante et un propriétaires fonciers ont constitué un syndicat de remaniement parcellaire en vue du regroupement des parcelles du vignoble de la région de Marnins. Le périmètre de l'entreprise englobe une superficie de 14,6 ha. Dans celle-ci est compris le terrain autrefois en nature de lac que l'Etat de Berne met volontairement à disposition comme terrain de compensation en nature pour les parcelles de vignoble dont les Chemins de fer fédéraux ont eu besoin pour l'établissement de la double voie.

Trente-quatre propriétaires fonciers, possédant ensemble une superficie de 11,7 ha., ont signé la déclaration d'adhésion au syndicat. Ainsi, la majorité requise par la loi pour la constitution d'un syndicat est acquise.

Les statuts, la liste des propriétaires et le plan du périmètre ont été déposés publiquement au secrétariat municipal de la Neuveville du 5 au 18 août 1958. Cinq oppositions ont été présentées pendant le délai imparté. Au cours des délibérations conciliatoires, trois de ces oppositions ont été retirées. Les opposants ont fait valoir qu'ils possédaient jusqu'à présent un parcelle avec accès au lac. Ils demandent qu'il leur soit attribué à nouveau des parcelles du même genre. Ils déclinent par ailleurs à l'Etat de Berne le droit d'établir un chemin derrière

le nouveau perré du mur de rive à Marnins.

Le Conseil exécutif a écarté les oppositions restantes, considérant que les parcelles des opposants n'aboutissent pratiquement au lac qu'en période de hautes eaux et que, hors de celles-ci, le lac ne peut être atteint qu'en traversant le terrain propriété de l'Etat. Entre le terrain de remblai et le bassin du lac, il y a une superbe ceinture de roseaux qui ne doit pas être endommagée. Il n'existe d'ailleurs pas d'accès au lac utilisable. La construction d'un chemin le long du perré et la distraction d'une bande correspondante de terrain restant à l'Etat permettront aux propriétaires privés d'accéder comme jusqu'ici à la limite du lac. Ni le syndicat ni les opposants ne peuvent poser à l'Etat des exigences en ce qui concerne la situation, la configuration, et l'état du terrain mis volontairement à disposition en vue du remplacement en nature. L'Etat n'étant nullement tenu de fournir un tel remplacement. En écartant gratuitement du terrain pour la compensation en nature, l'Etat n'a assumé aucune obligation de remplacement.

En conséquence, une bande de 1 m. 50 de largeur des nouvelles terres créées par remblai mesurée à partir du nouveau perré sera distraite du périmètre des terres englobées dans le projet que se propose de réaliser le Syndicat parcellaire de Marnins et la limite de ce périmètre sera reportée de 1 m. 50 en direction du nord-ouest, ceci afin de permettre la constitution d'un droit de passage public avec, cas échéant, construction d'un chemin.

REGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

A l'École de commerce

(c) Les examens de diplôme de l'École supérieure de commerce de la Neuveville auront lieu du 6 au 24 mars.

Les examens de fin d'année pour les Ire et IIe classes se dérouleront le 19 et 24 mars. Enfin, la cérémonie de clôture de l'année scolaire est fixée au mercredi 25 mars, au temple.

La plage doit être modernisée

(c) Le Conseil municipal a pris connaissance de l'avant-projet élaboré par le service des travaux publics pour différentes améliorations à apporter aux installations de la plage (notamment la construction d'un nouveau plongeon). Les travaux sont évalués à 25.000 fr. environ et seraient financés à l'aide d'un emprunt bancaire. Le service d'intérêt et d'amortissement de cet emprunt serait couvert par le compte d'exploitation de la plage.

Dès que le projet définitif sera élaboré, il sera soumis à l'assemblée municipale.

Départ à l'école ménagère

(c) Le Conseil municipal a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par Mlle Madeleine Doman, maîtresse au gymnase, à la suite de sa démission au gymnase de Bienne.

Prêts de secours

(c) Les demandes de secours présentées par cinq viticulteurs de la Neuveville qui se trouvent dans une mauvaise situation financière, atteignent un total de 24.000 fr. Il s'agit de prêts sans intérêts, accordés par la fondation « Aide aux paysans ».

Ces demandes ont été transmises à la direction de l'agriculture du canton de Berne, avec préavis favorable.

Assurance accidents scolaire

(c) A la suite de la résiliation du contrat concernant l'assurance contre les accidents des élèves de l'école primaire et du gymnase, le Conseil municipal a décidé de conclure un nouveau contrat, conformément aux propositions de la compagnie d'assurance « Zurich ».

La prime annuelle par enfant passe de 2 fr. à 4 francs.

Dans ces conditions, le Conseil municipal a décidé d'exiger une contribution des parents, conformément aux dispositions des lois sur les écoles. Cette contribution a été fixée à 50 %.

Par ailleurs, le Conseil municipal a décidé de renoncer à envisager l'introduction de l'assurance extra-scolaire (accidents arrivant en dehors de l'école ou du chemin de l'école), estimant que la prévoyance dans ce domaine appartient uniquement aux parents.

Pour les abattoirs

(c) La commission des travaux publics et le Conseil municipal se sont déclarés d'accord avec les plans concernant la transformation de ce bâtiment, mais ont supprimé le chemin d'accès indépendant prévu. Ce projet sera soumis à la prochaine assemblée communale.

BIENNE

Un film tourné sur les traces de J.-J. Rousseau

(c) Un jeune cinéaste parisien, Philippe Fresco, a tourné un film à l'île de Saint-Pierre. Il s'agit d'un court métrage qui évoque par l'image, la musique et la parole la célèbre « Cinquième promenade » des « Réveries d'un promeneur solitaire » de J.-J. Rousseau.

Ce film vient d'être présenté à de nombreux invités de la Société de développement de Bienne et environs, de la Société de navigation sur le lac de Bienne et de l'Association seelandaise du tourisme, qui en ont été enchantés.

Au Conseil municipal

(c) Le Conseil municipal a accordé le crédit nécessaire pour permettre à l'Office du tourisme de rééditer son intéressante brochure documentaire « Biel-Bienne ».

« Zone bleue » à l'essai. — La direction de police est autorisée à introduire, pour le parage des voitures, à titre d'essai pendant trois mois (d'août à octobre), ce que l'on appelle la « zone bleue ». Ainsi, pendant cette période, les territoires délimités à cet effet par les autorités de police ne pourront être utilisés comme parcs à véhicules que pour un temps déterminé.

GRANDSON

Dernières soirées

(c) Après la soirée de gymnastique qui régala les spectateurs par un programme de choix où figurait notamment le beau conte de Blanche-Neige, dansé et mimé par les pupilles et les pupillettes, ce fut samedi le Chœur de dames qui invita auditeurs et auditrices à descendre à la grande salle. Sept chœurs étaient inscrits au programme, et pour satisfaire la curiosité du public, le Bébé-orchestre d'Yverdon (musicien en herbe) avait été convié à jouer quelques-unes de ses productions. Pour clore la soirée, une comédie en trois actes de Mme Matter-Estoppey, « Au septième ciel ». De quoi contenter les plus difficiles !

VIGNOBLE

CORNAUX

Caisse Raiffeisen

(c) L'assemblée générale de notre caisse de crédit mutuel présidée par M. Georges Droz, vice-président, a eu lieu jeudi 26 février, à la salle des sociétés.

Avant d'aborder l'ordre du jour, les 41 membres présents observent une minute de silence pour honorer la mémoire des trois nos membres enlevés subitement au cours de ces derniers mois : MM. Aimé Vuillemin, Alfred Otter et Léon Fluhmann.

Des rapports du comité de direction, du conseil de surveillance et de l'exposé du caissier, il ressort que notre caisse locale poursuit régulièrement une marche ascendante et qu'il y a de la confiance de la population, laquelle a de plus en plus recours à ses services.

Le roulement a été de 856.495 fr. ; le bilan se chiffre par 342.934 fr. 05, laissant un bénéfice net de 986 fr. 45 qui sera versé intégralement au fonds de réserve se montant à 13.153 fr. 05.

En suite du décès du président et d'une mutation au conseil de surveillance, les organes responsables pour 1959 seront composés comme suit :

Comité de direction. — MM. Paul Moser père, président ; Georges Droz, vice-président ; Edouard Clottu, secrétaire ; André Schaeffer, caissier ; Werner Gasser, Henri Tschopp, membres.

Conseil de surveillance. — MM. Aimé Vuillemin, président ; Henri Haurer, vice-président ; Remy Boillat, secrétaire.

En dernier lieu à l'appel de son nom, chaque membre s'approche de la grande table pour déposer un timbre de 0,05 franc social, sur lequel le fisc a déjà implicitement prélevé le 30 %.

BOUDRY

Assemblée des Caves du Centre

(sp) La société coopérative des Caves du Centre a tenu le 28 février son assemblée générale dans la salle du tribunal, sous la présidence de M. Georges Udriet. Hommage a été rendu à la mémoire de MM. Marcel Kopp et Louis Rusillon, qui étaient le doyen de la société.

Le président a présenté le rapport sur les années 1957 et 1958, relevant notamment la faible récolte de 1957 où il ne fut enlevé que 293 gerles de vendange blanche et 27 gerles de vendange rouge. M. Ernest Duscher a présenté le rapport de caisse. Les rapports ont été approuvés à l'unanimité. M. Edouard Timbaret est appelé à remplacer au conseil d'administration M. Marcel Kopp et M. Francis Udriet est désigné comme vérificateur suppléant.

EN PAYS VAUDOIS

PROVENCE

Caisse de crédit mutuel

(c) La Caisse de crédit mutuel de Provence-Mutrix vient de fêter son dixième anniversaire et, pour l'occasion avait invité à son assemblée générale annuelle M. Froidevaux, réviseur principal de l'Union centrale de Saint-Gall.

La société compte à ce jour 64 membres, et fait preuve d'une vitalité encourageante pour ceux qui en ont pris l'initiative et qui y consacrent bénévolement leur peine et leur temps.

Le bilan de l'année se monte à 327.000 fr. Le roulement en 1958 à 652.500 fr. environ ; les carnets d'épargne sont au nombre de 214 avec un total de dépôt de 249.526 fr.

Le bénéfice de l'année écoulée, s'élevant à 1309 fr. 85, est versé au fonds de réserve, qui atteint à ce jour la somme coquette de 5600 francs.

L'assemblée annuelle était agrémentée de quelques productions de la Société de musique de Provence, dirigée par M. W. Favre.

M. Froidevaux, réviseur et délégué de l'Union centrale, a fait un exposé très complet sur les origines des Caisses de crédit mutuel système Raiffeisen en général, et de celle de Provence en particulier, qui fut fondée le 26 février 1949 avec 15 membres actifs ; il dit aussi sa satisfaction de voir l'intérêt que le public de Provence et des environs porte à notre petite banque locale.

Après la partie administrative, les socialistes se retrouvèrent, comme le veut la coutume à Provence, l'Auberge communale où une excellente collation était offerte par la caisse ; la séance se termina dans une ambiance très sympathique.

SAINTE-CROIX

A l'école secondaire

(c) M. Etienne Burnand, pasteur de l'Eglise libre et directeur du collège secondaire, quitte la localité. Pour le remplacer à la tête de l'établissement qu'il dirigeait, la Municipalité et la commission scolaire réunies ont désigné M. Oscar Diserens, maître de mathématiques.



Nouveau!

Tokalon lance la Crème poly-vitaminée **skin beauty**

Tokalon, la firme mondiale, vient de créer une crème dont on parlera beaucoup. La Crème polyvitaminée SKIN BEAUTY est excellente pour tous usages... Elle est onctueuse et facile à appliquer, riche sans être trop grasse, nourrissante grâce aux vitamines B, E et F - et elle convient à tous les types de peau.

La Crème SKIN BEAUTY assure une protection efficace, aussi bien en été qu'en hiver, contre les coups de soleil et les rigueurs du froid. Elle répond à tous les vœux, son parfum est léger, elle permet un maquillage flatteur « qui tient ». Elle est agréable à utiliser, elle embellit réellement.

N'attendez pas trop pour soigner votre peau - et soignez-la bien. Tokalon a résolu le problème pour vous, avec la nouvelle Crème poly-vitaminée SKIN BEAUTY (en étui mauve) qui est en vente partout maintenant.

● La sécheresse de la peau provoque une sensation désagréable de tiraillement, qui est le présage des premières rides. La Crème polyvitaminée SKIN BEAUTY contient des vitamines B, E et F, exactement les éléments nutritifs dont la peau a besoin pour maintenir son élasticité.

● Les mains, même les plus actives, restent blanches et parfaitement soignées avec la Crème polyvitaminée SKIN BEAUTY, douce et nourrissante. Vous ne regretterez pas d'en avoir un tube à portée de la main, aussi bien à la cuisine que dans la salle de bains.

un produit Tokalon

vraiment bien pour votre peau!

Stalder Schriber

UN BAS ENCHANTEUR



« Clairmaille »

en nylon 2 bouts, 15 den.

Très solide, inaccrochable, talon pointu

« Clairmaille » vous offre la 11me paire gratuite

4.90

la paire

En exclusivité

armourins
neuchâtel

Lorsque l'on parle de langues de bœuf... on pense à la Boucherie-charcuterie **M. Hofmann** Rue Fleury 20

Garcin
CHAPÉLIER

CASQUETTES imperméables et fantaisie Seyon 14

Une affaire



Magnifique divan moderne, avec tête mobile, bois clair ou teinté noyer, avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans).
Fr. 150.— franco.
Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. 24 66 66.

GUIBINIÈRES D'OCCASION

à gaz ou électriques

toutes marques, complètement contrôlées par nos ateliers spécialisés, en parfait état de marche garanti.

Très bas prix Reprise avantageuse de votre ancienne cuisinière en cas d'achat d'une neuve.

Aux Arts Ménagers

26, rue du Seyon Neuchâtel, tél. 5 55 90



Nouveautés en **Jupes printanières**

beau lainage bayadère, rayures travers à **32.-**
Se fait en capri-rouge-noir et vert mousse-brun-noir

JUPES
en mohair bouclé

royal et mandarine **85.50**
Autre qualité en bouclé . . . **36.50**
Se fait en beige et vert mousse

GRANDS ARRIVAGES
DANS TOUS LES GENRES MODE

Suye-Prêtre
NEUCHÂTEL

« SANS OS »

Rôti de bœuf, Fr. 3.50 et 3.75 le ½ kg.
Ragoût, Fr. 3.— le ½ kg.
Bouilli, Fr. 2.50 et 3.— le ½ kg.
Rôti de porc, Fr. 4.50 et 4.80 le ½ kg.
Ragoût, Fr. 4.— le ½ kg.
Tranches panées, Fr. —.50 la pièce
Saucisses aux choux et au foie, Fr. 3.25 le ½ kg.
Saucissons vaudois, Fr. 4.— le ½ kg.

Service à domicile prompt et soigné
Expédition franco

Se recommande :

Boucherie du Gibraltar
W. SCHENK - BELLEVAUX 2
Tél. 5 15 90

PROFITEZ !

Encore quelques Mont-d'Or 1er choix à prix réduits
Toujours les délicieux FROMAGES pour fondus
Beurres frais du pays en plaques de 200 g. et 100 g., en motte, et beurre fondu
Beaux gros œufs frais du pays et étrangers
Crème fraîche à battre
Crème upérisée à 15 %

Riche gamme de fromages de desserts

Prix de gros pour revendeurs

STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

Hug & Cie, musique

présente un grand choix de radios, radios-gramos, tourne-disques, électrophones
Télévision

dans ses locaux du 1er étage

hug

vis-à-vis de la poste, NEUCHÂTEL

« NECCHI » A vendre OUTILAGE D'HORLOGER (acheveur) avec potence. — S'adresser à Paul Bruhin, Parcos 53.

Par un temps incertain, ne sortez pas sans un parapluie pliant

LE VÉRITABLE **Klings**



BIEDERMANN, Neuchâtel

Pour redonner une allure jeune et du confort à votre ancien mobilier
VOYEZ EN VITRINE CHEZ LAVANCHY

ORANGERIE 4

DRESS amidon-plastic
prolonge la vie de tous les textiles
redonne l'aspect du neuf aux tissus délavés, empêche la saleté de pénétrer dans les fibres textiles et facilite ainsi le lessivage. **DRESS** résiste à plusieurs lessives.
DRESS apprêt souple, embellit tout, n'abîme rien
Fabr. Parcos - Zurich 1

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le Prieuré de Vaguelande

par **FRANÇOIS D'ORGEVAL**

Il regarda encore Liane, puis fit deux pas pour relever une chaîne de son attelage.
— M'étonnerai pas que le temps se mette au froid un bon coup, dit-il avant de remettre son chariot en route.
Liane suivit quelque temps des yeux la voiture cahotante qui, bien-tôt, s'engagea à même les pièces de terre en creusant au passage des ornières profondes. Enfin, elle reprit, elle aussi, son chemin, répétant plusieurs fois le nom qu'avait prononcé le vieux bouvier, afin de le graver dans sa mémoire :
« Les dames Heurtier... Les dames Heurtier... »
Bien qu'elle voulût s'en défendre, ces syllabes résonnaient en elle comme une imprécise menace.
Pierre Falland revenait aussi de la plaine, et Liane le rencontra sur le chemin. Au grand air, avec l'espace et toutes les choses qui lui étaient familières autour de lui, le jeune homme se montrait toujours moins intimidé. Liane éprouva du

plaisir à bavarder avec lui, tandis qu'ils redescendaient ensemble vers le Prieuré.
Lorsqu'elle l'avait vu pour la première fois, ce grand garçon aux gestes et au parler lents lui avait paru fruste et inintéressant. Depuis, ayant perdu beaucoup de ses préventions de Parisienne pour tout ce qui touchait la campagne et ceux qui l'habitaient, elle avait appris à le mieux connaître et à apprécier, non seulement sa merveilleuse simplicité, mais la droiture et la finesse de son jugement. Si la discrète admiration que lui portait Falland l'avait tout d'abord amusée, elle ne laissait point maintenant d'en être touchée et attendrie. Elle connaissait aussi l'absolu dévouement du jeune chef de culture pour Gilles et il lui parut soudain qu'à nul autre mieux qu'à lui elle ne pourrait confier ses inquiétudes.
— Mon mari semble bien fatigué et préoccupé, fit-elle, alors qu'ils marchaient tous deux dans l'avenue. Ne l'avez-vous pas remarqué ?
— C'est vrai... Il se surmène.
— Sa santé est excellente, pourtant, et vous le déchargez de bien des tracas... D'ailleurs, il est plus préoccupé que fatigué. L'avez-vous toujours connu ainsi, monsieur Falland ?
Le garçon eut l'air embarrassé.
— Je ne saurais vous dire, madame... Au début, je le connaissais mal et, naturellement, je pouvais

très difficilement me rendre compte. A la mauvaïse saison, il arrive quelquefois que l'on se trouve déprimé.
— Oui... Pourtant, voyez-vous, je m'inquiète parfois. Si jamais... Elle hésitait maintenant, craignant que le jeune homme n'interprêtât mal sa demande.
— Mon mari n'a plus de famille proche, expliqua-t-elle. Il se confie très peu, même à moi. Si jamais il vous arrivait de lui connaître un motif de préoccupation que mon intervention pût aider à dissiper, refuseriez-vous de m'en faire part ?
Falland s'arrêta, gêné certainement sous le regard de la jeune femme, mais ne détournant point les yeux, décidé à bien comprendre ce qu'elle attendait de lui. Ce ne fut qu'après avoir eu le temps de peser chaque terme de sa requête qu'il répondit enfin, d'un ton grave, mais avec beaucoup de douceur :
— Votre confiance me touche, madame. Oui, vous pouvez compter sur moi ; je vous promets de faire ce que vous me demandez.
Liane sourit un peu tristement, puis ils continuèrent à marcher, lui beaucoup plus troublé maintenant que tout à l'heure, elle, reconfortée de sentir toute proche cette amitié peu loquace, mais fervente.
Pour effacer cette sorte de solennité qu'il y avait eu dans leurs propos, ils se mirent à parler de choses indifférentes, des travaux de la

ferme, d'un rucher modèle que Gilles méditait d'installer, d'un futur hangar à récoltes dont le jeune homme avait été relever l'emplacement. Au moment de s'engager sous les ormes du jardin, alors que son compagnon allait continuer son chemin vers la cour, Liane eut encore une question :
— On m'a parlé tantôt des Heurtier qui habitent Le Bosage... Quels sont ces gens ?
Elle eût juré que son interlocuteur avait tressailli. Il répondit pourtant d'une voix naturelle :
— Je ne saurais trop vous dire... On ne les voit guère. La propriété a été longtemps fermée.
— Ils sont nouvellement venus dans le pays ?
— Je ne crois pas. Ils devaient être absents.
— Ce sont des dames, m'a-t-on dit ?
Il inclina la tête. Un petit pli barrait son front. Liane sentait parfaitement qu'elle n'aurait pas dû insister, mais sa curiosité était piquée au vif.
— Ce seraient peut-être des voisines agréables à voir, poursuivait-elle. Il s'agit de personnes jeunes ou âgées ?
— La mère et la fille, m'a-t-on affirmé.
Le regard de Falland cessa soudain de fuir celui de Liane.
— Je ne pense pas que vous trou-

viez là des relations possibles, fit-il avec fermeté.
Le dimanche vint, un froid dimanche de décembre qu'une triste soirée de brume avait précédé. Gilles frappa à la porte de sa femme.
— Il y a du givre partout, Liane, c'est une féerie. Voulez-vous que nous allions en voiture à la messe d'Écouis ?... Accepté ? Départ à neuf heures ! Je me rase et me mets en tenue avant le petit déjeuner.
Son ton était gai et son attitude détendue lorsque la jeune femme le retrouva dans la salle. Tante Edmée venait de rentrer de la messe basse du village avec un énorme livre sous le bras.
— Edmée, dit-il, inutile de chercher votre bol dans la cuisine. Il est ici sur la table. J'ai pensé que vous voudriez bien nous faire l'honneur de déjeuner avec nous.
— Vous savez, Gilles, que je ne prends presque rien le matin.
— Justement ! Je suis décidé à y mettre bon ordre. Je n'admets pas que l'on meure de faim chez moi.
Il coupait deux énormes tranches de pain et les mettait à la place libre.
— Je trouve que vous avez beaucoup déperdi depuis quelque temps, Edmée.
— Oh ! fit-elle, dans une protestation chargée d'espoir, car sa grande désolation était d'engraisser, ce qui nuisait beaucoup à l'ap-

parence ascétique qu'elle voulait se donner.
Le maître de maison ajoutait le plus sérieusement du monde, tandis que Liane faisait de grands efforts pour ne pas sourire plus qu'il n'était séant :
— On m'en a fait la remarque, comprenez-vous, et c'est extrêmement désagréable pour moi.
A l'heure dite, l'auto était sortie du garage et Liane, qui descendait le perron, vit son mari qui l'attendait en fumant. Un court instant elle s'arrêta pour l'admirer, grand, élancé, bien pris dans son complet beige, juste assez négligé pour la campagne, beaucoup plus élégant, en somme, qu'il ne l'était lorsque, au temps de leurs fiançailles, il venait la voir à Paris. Cachait-il alors sa distinction naturelle, et cette aisance parfaite qu'il ne pouvait avoir apprise dans les rudes travaux qu'il poursuivait ici ?
Gilles regardait aussi sa femme venir et lui souriait avec beaucoup de tendresse dans le regard.
— Bien jolie ce matin, ma petite Liane, fit-il doucement en l'aidant à monter.
Tout était blanc, d'une blancheur de songe. Chaque touffe d'herbe était un bouquet de marbre, chaque branche, chaque brindille, un joyau d'orfèvrerie où mille cristaux se teintaient de rose au soleil du matin.
(A suivre)

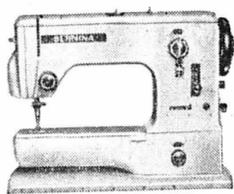
BIC

FR1

Société BIC Lugano

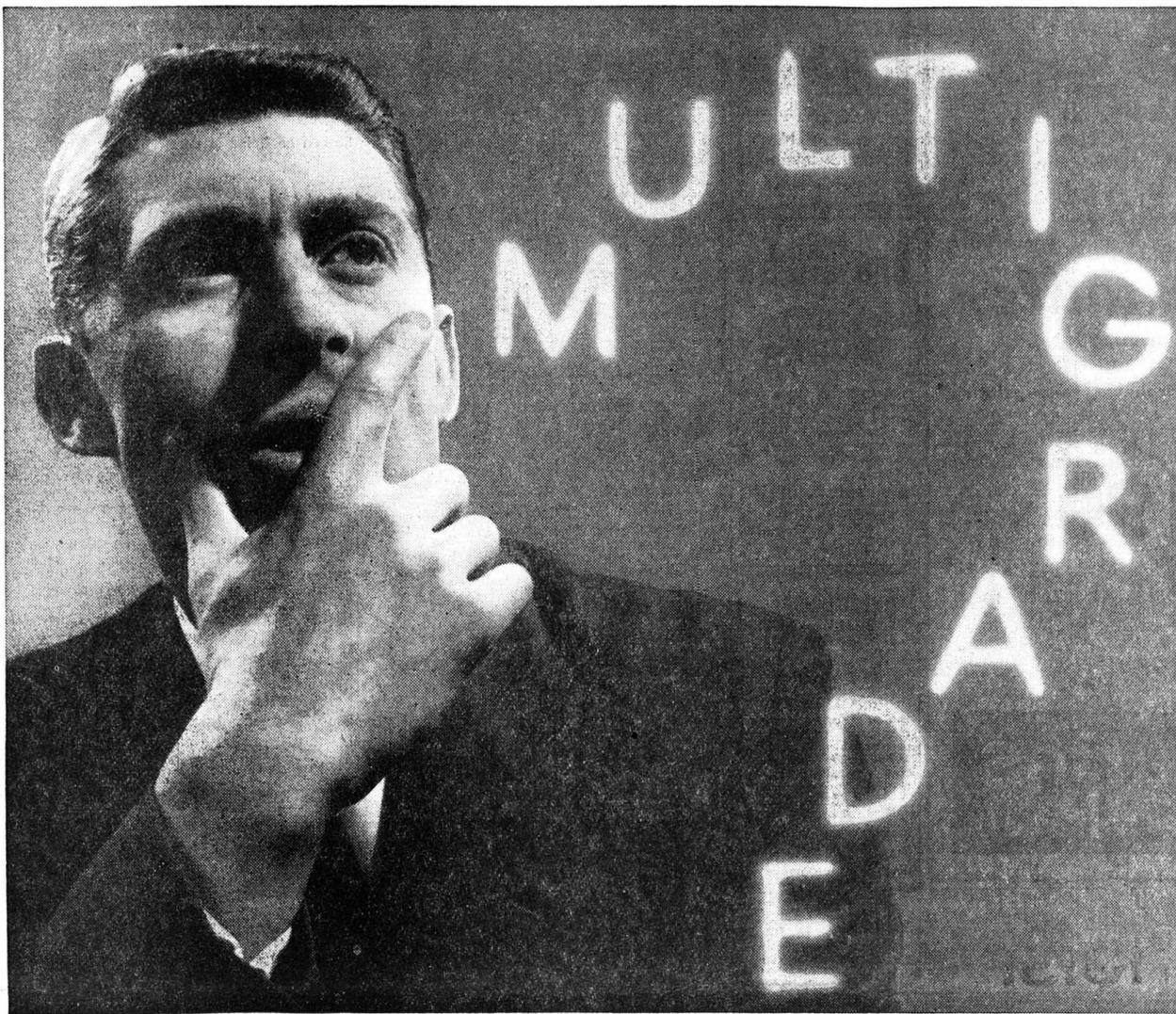
1 BIC ne coûte que 1 franc. Pour le prix d'une recharge vous avez un stylo de qualité — et un stylo perfectionné: monté sur amortisseur, rétractable, robuste, à niveau d'encre visible, encre BIC-IMAC admise pour tous documents. Essayez-le!

Tout pour la machine à coudre



BERNINA 9 rue des Epancheurs

L. Carrard, Tél. 038 / 5 20 25



Cela ne vous dit rien?

Ce serait dommage! Car SHELL X-100 MULTIGRADE est vraiment une huile extraordinaire, capable de grandes choses pour votre confort de conduite et pour votre voiture. Pourquoi? Parce qu'elle réunit en une seule huile trois degrés SAE (d'où le nom MULTIGRADE) et convient ainsi à n'importe quelles températures de fonctionnement du moteur. Au départ à froid, alors qu'une huile ordinaire tend généralement à une certaine inertie, SHELL MULTIGRADE est au contraire toujours idéalement fluide et active. Le moteur démarre alors plus facilement et jouit instantanément de la protection la plus absolue. De plus, vous économisez l'essence qu'un démarrage ardu fait toujours gaspiller. Dès que le moteur devient chaud, la viscosité de SHELL MULTIGRADE s'adapte automatiquement de façon à assurer une lubrification com-

plète et un fonctionnement parfait du moteur, même aux températures élevées et en régime sévère prolongé. SHELL MULTIGRADE est une réussite éclatante des centres de recherche Shell. Votre garagiste Shell vous dira explicitement pourquoi SHELL MULTIGRADE est la meilleure assurance-vie pour le moteur de votre voiture.

*Faites-vous ponctuellement la vidange d'huile? Tous les constructeurs d'automobiles recommandent la vidange régulière de l'huile. Ils savent parfaitement que l'on ne peut empêcher un lubrifiant, si parfait soit-il, d'être pollué par les résidus de combustion et la poussière des routes. Ce sont eux qui engendrent l'usure du moteur. Sachant comment vous roulez, votre garagiste Shell pourra vous indiquer exactement le terme le plus avantageux pour la vidange de l'huile de votre voiture.

Vous roulez mieux avec Shell Multigrade



X-100/29/1

Un menu toujours
avantageux :

TRIPES en sauce
ou en vinaigrette

belles tripes 1/2 kg. **2.-**

Shell

Le marque d'un travail
équilibré et rémunéré

Meilleure vue,
esthétique meilleure...

La lunette n'est pas seulement un instrument pour corriger parfaitement votre vue, mais doit également souligner votre personnalité.

Confiez vos désirs à

Photo - OPTIQUE - Ciné
Rabus
Opticien diplômé - Fdg Hôpital 3
NEUCHÂTEL
sous les Arcades

Vous
frissonnez?

soulagement
rapide par

'ASPRO'

A peine absorbés, les comprimés 'ASPRO' améliorent déjà votre état et dissipent la menace de refroidissement ou de grippe.

La substance active d'Aspro' consiste en un médicament pur apprécié par les médecins du monde entier.

Combattez les refroidissements, la grippe et la fièvre avec les comprimés 'ASPRO', connus pour leur efficacité rapide et durable!

Chez les pharmaciens et les droguistes.

Distributeurs: F. Uhlmann-Eyraud S. A.



Seul AJAX, avec sa mousse détergente...

nettoie si
aisément

polit si
bien

agit si
vite

Pouvoir nettoyant sensationnel!

Poêles, casseroles, grills... évier, baignoires, lavabos, dallages, surfaces en émail et en porcelaine etc... nettoyés en un tournemain, resplendissent comme neufs.
Donc: 1 AJAX à la cuisine - 1 AJAX à la salle de bain!

Graisse et saleté — instantanément dissoutes!

Boîte originale - 80c - boîte double 1,50

OFFRES D'EMPLOIS

Importante maison de la Chaux-de-Fonds cherche une

JEUNE EMPLOYÉE

sortant d'apprentissage, pour divers travaux de bureaux. Date d'entrée: 1er avril ou à convenir. — Faire offres sous chiffres G. K. 6265 avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo.

JEUNE FILLE

est demandée comme aide de ménage dans famille avec deux enfants. Occasion d'apprendre l'allemand. Bons soins assurés.

Références: Mme Benoit, institutrice, Pierre-Mazel 52, Neuchâtel. Mme Poget, ingénieur, Pierre-Mazel 52, Neuchâtel. Offres à Mme Wehrli, Rigistrasse 70, Lucerne. Tél. (041) 3 78 51.

Nous cherchons

6 monteurs

qualifiés.

Maison LS BALLY, électricité, Nyon-Rolle.

On cherche gentille

fille de salle

bons traitements et bon gain assurés. Entrée dès que possible ou à convenir. — S'adresser à l'hôtel National, Fleurier (NE). Tél. (038) 9 10 35.

Nous engageons

UN MONTEUR-ÉLECTRICIEN

qualifié. Place stable et bien rétribuée. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres à G. Frésard, rue Neuve 11, la Chaux-de-Fonds.

On cherche pour époque à convenir

VENDEUSE

très capable, connaissant à fond la branche bonneterie et confection. Offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres G. P. 6270 au bureau de la Feuille d'avis.

secrétaire

habile sténodactylographe et capable de faire certains travaux de rédaction, ayant si possible de bonnes connaissances de la langue allemande. Place intéressante.

Faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffres L. 21150 U à Publicitas S.A., rue Dufour 17, Bienne.

Institut pour soins médicaux, avec installations très modernes, cherche

MASSEUSE

ou sœur infirmière

capable, parlant le français et l'allemand. Conditions de travail idéales. — Offres avec prétentions de salaire sous chiffres A. 40156 U à Publicitas S.A., rue Dufour 17, Bienne.

Caractères S.A., le Locle

cherche un

MÉCANICIEN-AJUSTEUR

capable de monter des machines et de les régler.

Magasin de la place engagerait pour le 1er mai une

employée de bureau

bonne sténodactylo pour la facturation et autres travaux. — Adresser offres à case postale 882, Neuchâtel.

Pour son département de réparations, la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel & Cie S.A., à Neuchâtel, cherche pour le début d'avril ou date à convenir, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

capable de s'occuper de divers travaux administratifs et de la correspondance. Notions de la langue allemande désirées. — Offres avec curriculum vitae, photo et prétentions.

DESSINATRICE PUBLICITAIRE

bonne créatrice, dynamique et très soigneuse, trouverait une place stable. Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à N. U. 6259 au bureau de la Feuille d'avis.

BOUCHERS

Je cherche deux jeunes ouvriers très lestes et précis, spécialement pour la charcuterie et pour préparer la viande. Pas d'abattoir. Samedi après-midi libre. Si capables d'attacher, avec boyaux artificiels, 350 cervelas à l'heure, salaire Fr. 600.— par mois, plus chambre et pension. — S'adresser à Hermann Schneider, boucherie chevaline, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 22 21.

Pensionnat demande pour fin avril une

maitresse d'anglais

externe, si possible de langue maternelle anglaise. — Adresser offres écrites à P. W. 6261 au bureau de la Feuille d'avis.

Café-Bar « Au 21 »

faubourg du Lac 21, Neuchâtel tél. (038) 5 83 88, cherche

JEUNE FILLE

pour le service. Se présenter avec certificats.

On cherche

serruriers-tôliers

sur métaux tendres, ayant pratique. Entrée immédiate.

Faire offres sous chiffres W. 21157 U., à Publicitas S.A., Bienne.

On cherche

jeune fille

hors de l'école ménagère pour garder 2 enfants et pour faire le ménage, à Berne. Occasion d'apprendre l'allemand.

Offres sous chiffres M. 4154 Y., à Publicitas, Berne.

On cherche, pour avril ou époque à convenir, une

JEUNE FILLE

honnête et consciencieuse pour aider au portage du lait (2 heures) et au magasin. Congés réguliers. Bien logée, bon salaire. Faire offres manuscrites.

Adresser offres écrites à M. T. 6258 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne alitée

demande une dame de confiance pour faire son ménage. Entrée en service tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à Mme Germaine Sandoz, à Dombréon, ou téléphoner au 7 12 95 qui renseignera.

On cherche

fille de cuisine

nourrie, logée, blanchie; un jour de congé par semaine. Entrée immédiate. Hôtel du Lac, Auvornier. Tél. 8 21 94.

On cherche

ouvrières

habiles et consciencieuses pour petit travail facile. Semaine de 5 jours. Tél. 5 85 79.

On cherche

FILLE

ou GARÇON

de cuisine. Tél. 5 48 40.

Pour le 1er avril, on cherche

employée de maison

propre et honnête. Faire offres à la boulangerie Ferrari, la Courde, Neuchâtel 9.

Domestique

pour la vigne est demandé, Suisse allemand ou étranger accepté.

A. Cuche, Cormondrèche. Tél. 8 22 94.

DEM. D'EMPLOIS

COUTURIÈRE

pour dames, diplômée, cherche travail à domicile. — Mme Hennet, Parcs 137.

Demoiselle active et sérieuse cherche place de

VENDEUSE

pour le 15 mars ou date à convenir. Adresser offres écrites à J. R. 6271 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place pour

travaux faciles de bureau

Entrée pour date à convenir. Tél. (037) 7 25 20.

Jeune fille

de 15 ans et demi cherche place dans ménage pour apprendre le français. — Faire offres à poste restante 9736, Zurich 25.

PEINTRE

en bâtiment cherche place dans entreprise. Adresser offres écrites à F. N. 6269 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEUSE

agée de 25 ans, cherche emploi dans magasin de la place. Si possible rayon parfumerie. Tél. 5 87 92.

JEUNE FEMME

ne pouvant s'absenter à cause de sa petite fille en bas âge, cherche travail à domicile, dans n'importe quelle branche. Connait éventuellement la dactylographie. S'adresser à Mme E. Pellegrinelli, Maladière 18, Neuchâtel.

Je cherche, pour après Pâques, une place pour une

JEUNE FILLE

de 16½ ans, ayant fait une année en Suisse allemande comme aide de bureau. — Faire offres sous chiffres L. T. 6273 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suisseuse allemande cherche place, pour avril, dans famille, pour aider au

ménage

et s'occuper des enfants. Faire offres à Mme Strett, Bethlehemstrasse 8, Bümpliz - Berne.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter, d'occasion, un

bon piano

noir ou brun (cordes croisées). — Offres écrites sous chiffres R. Y. 6262 à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, Neuchâtel.

Je cherche à acheter

une armoire

d'occasion, 2 ou 3 portes, en parfait état. Tél. 5 86 89.

APPRENTISSAGES

Jeune homme terminant l'école au printemps, cherche place d'apprenti

MÉCANICIEN

Téléphoner au No 7 53 25 pendant les heures de bureau.

Pour jeune homme de 16 ans, on cherche place d'apprentissage de

mécanicien éventuellement décolleur

pour le printemps 1959. — Adresser offres écrites à N. V. 6275 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante maison de la place engagerait un jeune homme comme

apprenti de commerce

Entrée immédiate ou à convenir. — Offres manuscrites sous chiffres B. J. 6264 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 16 ans cherche place d'apprenti

électricien

à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à K. S. 6272 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

réchaud électrique

2 plaques, état de neuf. Tél. 5 41 37 (aux heures des repas).

A vendre

collection privée

10 tableaux du XIXme siècle. Des huiles de François et Maurice Barraud, etc. Tél. (038) 5 35 34, de 12 à 14 h. et de 18 à 20 heures.

A VENDRE

berger belge

A vendre croisé. Tél. 7 72 96.

PRINTEMPS 1959
Les nouveaux modèles de **voitures d'enfants** sont arrivés
AU CYGNE
C. BUSER FILS
Faubourg du Lac 1 Neuchâtel

Boucherie-Charcuterie **Rohrer** Tél. 5 26 65
Hôpital 15, Neuchâtel
Samedi, grande vente de **Bœuf à rôtir et à bouillir GROS VEAU**
Une seule qualité: la meilleure
Prix avantageux
Porc fumé et salé de douce salaison
Poularde de Hollande, marque « Bico », la meilleure
Poule - Lapins frais du pays
Tous les vendredis et samedis Vol-au-vent
bien garnis, prêts à l'emporter, Fr. 1.40 la pièce
Poulares rôties
à la broche, entières, par demi ou quart, chaudes sur demande

Lits doubles comprenant 2 divans métalliques superposés, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressort (garantis 10 ans), 90x190 cm. à enlever pour **Fr. 295.—**
Expédition gratuite
Maison du Confort, rue Henri-Grandjean 7, le Locle. Tél. (039) 3 84 44.

Prof. médicales auxiliaires
PÉDICURE-MANUCURE
Mme Th. Bilat-Maitre
Vy d'Etra 117
ABSENTE
jusqu'à nouvel avis

REMERCIEMENTS

Les enfants et la famille de **Madame Jeanne GUNCHARD-RUEDIN** très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur reconnaissance émue à tous ceux qui se sont associés à leur douloureuse épreuve par leurs affectueux messages, leur présence, leurs envois de messes et de fleurs.
Cressier, mars 1959.

Madame Charles WENGER et ses enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de leur grand deuil, prient toutes les personnes qui les ont entourés de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance ainsi que leurs sincères remerciements.
Les Hauts-Geneveys, mars 1959.

Mademoiselle Berthe MASONI, ainsi que les familles parentes et alliées, très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur reconnaissance émue à tous ceux qui se sont associés à leur douloureuse épreuve par leurs affectueux messages, leur présence et leurs envois de fleurs.
Les Geneveys-sur-Coffrane, mars 1959.

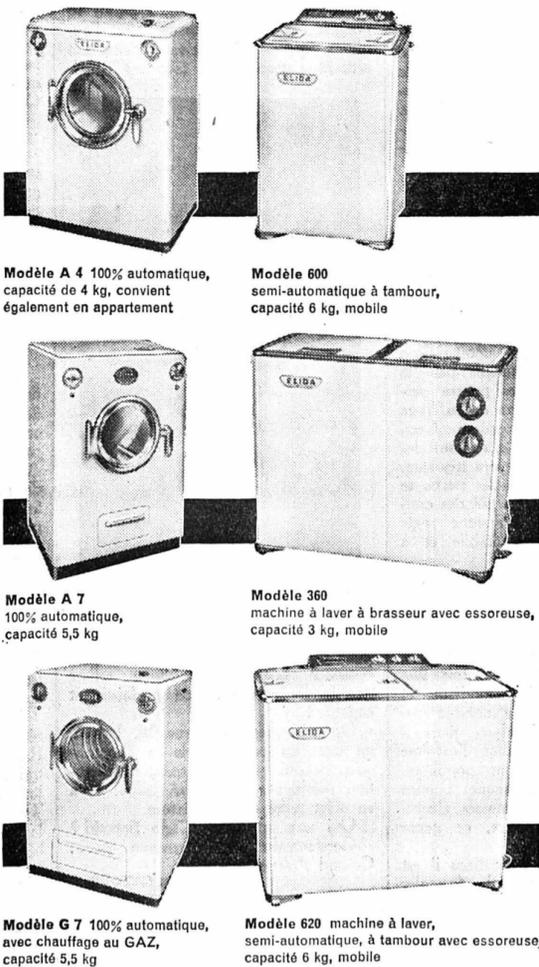
Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus durant ces douloureuses journées de séparation,
Madame veuve Paul MENETREY-CHEDEL, ses enfants et petits-enfants prient toutes les personnes qui les ont entourés de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.
Peseux, le 3 mars 1959.

40'000 Ménagères suisses ont choisi



Elida vous offre des machines automatiques, des semi-automatiques mobiles et des essoreuses. Tous les modèles sont inoxydables!

Parmi ces modèles vous trouverez celui qui vous convient



Modèle A 4 100% automatique, capacité de 4 kg, convient également en appartement

Modèle 600 semi-automatique à tambour, capacité 6 kg, mobile

Modèle A 7 100% automatique, capacité 5,5 kg

Modèle 360 machine à laver à brasseur avec essoreuse, capacité 3 kg, mobile

Modèle G 7 100% automatique, avec chauffage au GAZ, capacité 5,5 kg

Modèle 620 machine à laver, semi-automatique, à tambour avec essoreuse, capacité 6 kg, mobile

Service d'entretien de premier ordre dans toute la Suisse

Vingt-huit spécialistes, formés dans nos usines de Binningen/Bâle et pourvus de voitures équipées avec tout l'assortiment de pièces de rechange nécessaires sont en tout temps dévoués à vos ordres.

Installations par des spécialistes. Renseignements et démonstrations par toutes les agences Elida.

NEUCHÂTEL, rue des Sablons, Tél. 038-5 6022

Zurich - St-Gall - Berne - Bienne - Lucerne - Lugano - Neuchâtel - Fribourg - Sion - Lausanne - Genève

ELIDA Nouveautés Techniques S.A., Binningen/Bâle Tél. 061-38 66 00

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

LES CURIOSITÉS DE LA POLITIQUE ALLEMANDE

Ludwig Erhard, le ministre trop aimé, ne sera pas président de la République

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Dans une de nos récentes chroniques, consacrée à la difficile succession du président Heuss, nous citions, parmi la demi-douzaine de papables, les noms du second violon de l'opposition socialiste Carlo Schmid et de l'actuel ministre de l'économie, le démocrate-chrétien Ludwig Erhard, en précisant que ce dernier nous paraissait encore bien jeune et bien actif pour revêtir les fonctions essentiellement honorifiques et représentatives d'un président de la République... Ce qui vient de se passer à Bonn depuis une semaine montre que nous n'étions pas seul à penser ainsi.

Mais passons aux faits.

Une « dangereuse » candidature socialiste

Les premiers à abattre leurs cartes furent les socialistes, qui désignèrent comme candidat l'actuel vice-président du « Bundestag » et professeur de droit Carlo Schmid.

Schmid, de tous les papables socialistes, était certainement celui dont la candidature pouvait mettre les partis gouvernementaux dans le plus grand embarras. Jovial et replet, possédant une vaste culture tempérée par un di-

lettantisme de bon aloi, il n'a ni le sectarisme étroit, ni l'agressivité partisane d'un trop grand nombre de ses coreligionnaires politiques. Il possède enfin une largeur de vues et un esprit de conciliation auxquels ses adversaires eux-mêmes rendent hommage et qui lui valent de solides amitiés jusque dans les rangs bourgeois.

La « bombe » Erhard

L'entrée en lice de Carlo Schmid ne pouvait laisser le parti majoritaire indifférent, et cela d'autant moins que deux « Länder » ont encore à renouveler leur diète avant l'échéance du 1er juillet. A une candidature de combat, les démocrate-chrétiens ne pouvaient s'opposer une autre candidature de combat, un homme d'une envergure et d'une popularité au moins égales à celles de son adversaire. Mais qui ?

L'honorable mais trop effacé vice-président du groupe parlementaire démocrate-chrétien au « Bundestag », Heinrich Krone, dont il était fortement question depuis quelques semaines, n'entraîna plus en ligne de compte. Les paris allaient s'engager sur les chances respectives du président du « Bundestag » Gerstenmaier et du ministre des affaires étrangères von Brentano, qui tous les deux avaient quelques titres à faire valoir, quand surgit soudain la

candidature quasi officielle du ministre de l'économie Erhard.

Pour bien comprendre le mouvement de stupeur qui s'empara d'une grande partie des Allemands, à l'annonce de cette nouvelle, il n'est pas inutile de rappeler brièvement l'œuvre de ce très grand homme d'Etat.

Le ministre de la prospérité

Erhard, pour des millions d'Allemands, c'est à juste titre le ministre qui fit d'un pays vaincu et ruiné l'un des Etats les plus prospères de l'Europe et du monde. C'est en outre, pour l'homme de la rue, le ministre de la paix et de la justice sociale, celui qui sait tenir les trusts en respect et limiter les appétits des puissances financières, améliorer la situation des salariés tout en évitant dans une large mesure le redoutable engrenage des prix et des salaires, qui lutte contre toute ingérence exagérée de l'Etat dans le secteur économique et encourage partout où il le peut la création d'un ordre nouveau et plus démocratique entre employeurs et employés.

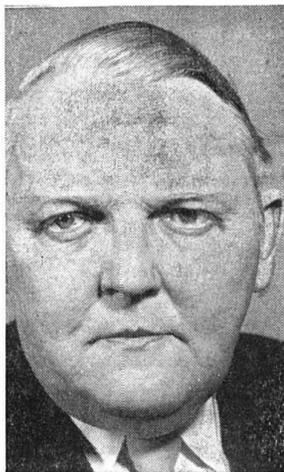
Qu'un tel homme, dont le rôle est loin d'être terminé, soit brusquement arraché au poste où il peut rendre le plus de services pour n'être plus qu'un président de République sans pouvoir effectif, l'immense majorité des Allemands refuserait de l'admettre.

Le coup a-t-il été monté ?

Les Allemands voient même plus loin et se demandent comment il a pu se trouver, chez eux, des politiciens assez peu conscients de leurs responsabilités pour lancer une telle candidature. Et la réponse vient, immédiate, de tous les côtés à la fois... Ceux qui voulaient faire d'Erhard un président de la République étaient avant tout ceux qui ne voulaient plus le voir au ministère de l'économie.

Citons un fait significatif : la candidature Erhard était à peine lancée que ses auteurs désignaient déjà son successeur présumé, au ministère de l'économie, en la personne du député Hellwig. Or Hellwig, s'il appartient au même parti qu'Erhard, fut l'un de ses adversaires les plus acharnés lorsqu'il s'agit d'élaborer la loi « antitrust ». Personne n'ignore, en Allemagne, qu'il est l'homme de confiance de l'Association des industriels. Là est la clef du mystère...

On se demandera peut-être comment le chancelier Adenauer, qui ne saurait être soupçonné d'être en main des puissances financières, a pu s'associer indirectement à la manœuvre en se déclarant favorable à la candidature de son ministre de l'économie. Peut-être ne fut-il pas aussi dupe qu'il paraît au premier abord... Adenauer, ne l'oublions pas, est plus qu'octogénaire. En attirant l'attention de tous ses conci-



M. Ludwig Erhard.

toyens sur les mérites de Ludwig Erhard, n'a-t-il pas très adroitement désigné son successeur à la présidence du conseil ? L'opinion publique estime que le fin matois en est parfaitement capable !

On sait maintenant que M. Erhard ne sera pas président de la République, ce qui remet en question l'élection présidentielle du 1er juillet. Il a en effet retiré sa candidature.

Qui sera opposé à Carlo Schmid ? Gerstenmaier, von Brentano ou... Conrad Adenauer ?

Léon LATOUR.

Déclaration du professeur Erhard

BONN (A.F.P.). — Le professeur Ludwig Erhard, dans la déclaration par laquelle il refuse d'être candidat à la présidence de la République, indique : « Après considération des facteurs politiques, économiques et sociaux, ainsi que de tous les développements éventuels, j'ai acquis la certitude que je puis faire de mes forces, de mes connaissances et de mon existence un usage plus utile pour le peuple allemand dans le domaine de la politique active, et que je dois agir en conséquence, pour des motifs de responsabilité d'Etat. »

UNE HISTOIRE DE *Ranimer les lieux où souffle l'esprit* L'ABBAYE DE BELLELAY

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le visiteur qui s'y rend aujourd'hui est en présence d'un ensemble de constructions qui, l'église comprise, forme un carré parfait et donne une impression de solidité, pour ne pas dire de pérennité.

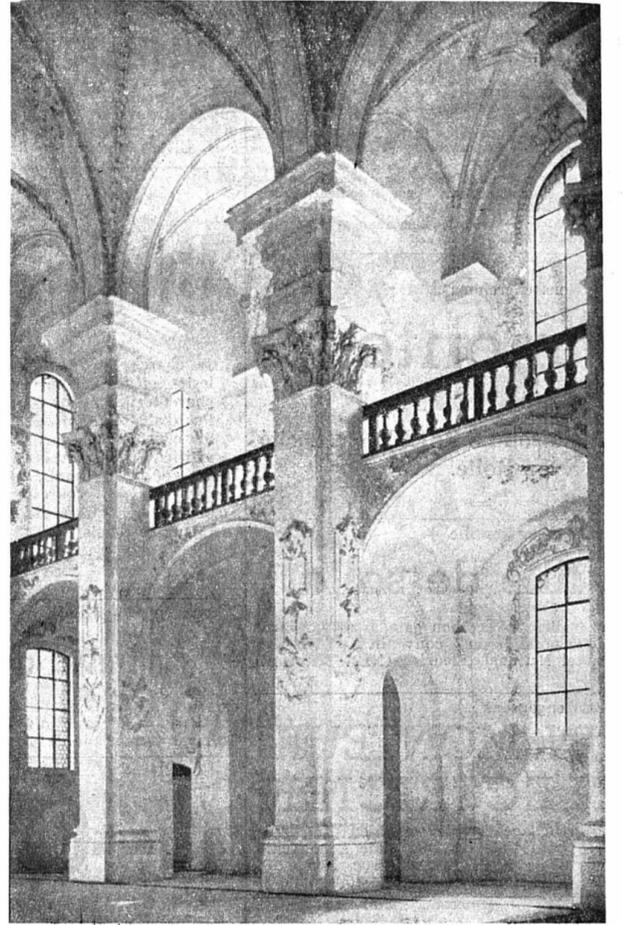
Il ne saurait être dans notre propos de retracer, d'après Saucy, l'histoire mouvementée de l'abbaye. Disons que son rayonnement sur les contrées avoisinantes s'affirma très tôt, et que ses abbés, dont la longue lignée se prolonge jusqu'à la révolution française, s'ils dépendaient du prince-évêque de Bâle, surent préserver leurs droits et l'autonomie de l'institution, et cela pour le bien de ceux qui y trouvèrent maintes fois refuge. Lors des disputes entre Berne et Bâle, au XIV^e siècle, au moment de la Réforme, — Farel vint prêcher aux portes de l'abbaye — à l'époque de la guerre de Trente Ans, durant laquelle les Suédois ravagèrent cruellement les Franches-Montagnes, l'abbaye de Bellelay fut souvent comme un asile de paix, sorte de « Suisse-miniature » dans un univers troublé. Et cela grâce à la bonne politique de ses guides spirituels.

Il y a des épisodes assez amusants qui marquent cette longue histoire : ainsi quand un certain abbé Cuenat, auteur d'un journal fort curieux, dut s'exiler à la Neuveville, où les réformés, ses nièces et ses vives lui causèrent bien des tracasseries.

L'église actuelle fut bâtie au XVIII^e siècle, en plusieurs étapes : à la fin du même siècle, les religieux fondèrent un pensionnat pour les jeunes gens, qui fut réputé tant à cause de l'enseignement qui s'y donnait, que parce qu'une des branches principales était la politesse !

Vint la révolution française, qui sonna le glas de l'antique monastère. Le brave chanoine Saucy commente l'événement dévastateur avec une sainte indignation, et il faut dire qu'il a raison sur plus d'un point. Aussi, ne saurions-nous mieux faire aujourd'hui que de contribuer à reconstruire ce qui a été détruit, en répondant à l'appel des promoteurs de la restauration de l'église de Bellelay, chef-d'œuvre de l'art baroque en Suisse.

R. Br.



Vue intérieure de l'église de Bellelay déjà partiellement restaurée. (Photo Max Meury, Delémont).

Les Français désignent dimanche leurs magistrats municipaux

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Placées ainsi, dans ce contexte d'ordre général, les élections municipales qui vont se dérouler les 8 et 15 mars ne sauraient être examinées sous l'angle de l'analyse politique. En fait, le scrutin majoritaire qui sera utilisé pour les petites communes et les villes de moyenne importance va dépolitisier l'élection et, davantage que l'homme de parti, c'est l'administrateur capable et compétent qui a le plus de chances de l'emporter.

Sous la IV^e République, les choses allaient différemment et le scrutin de liste majoritaire était réservé aux agglomérations de moins de 9000 habitants. Au-delà de ce chiffre, la proportionnelle départageait les concurrents. Il y avait donc une très grande proportion de communes où l'appartenance politique était déterminante et où l'électeur était invité à choisir une liste patronnée par les partis à audience nationale.

Scrutin proportionnel dans les grandes villes

Cette fois-ci, et justement dans le dessein d'exclure la politique de l'administration locale, le gouvernement a, par voie d'ordonnance, restreint l'emploi de la proportionnelle en décrétant que seules les villes de plus de 120.000 habitants désigneraient leurs conseillers selon ce mode de scrutin.

Cette décision qui a naturellement soulevé des tempêtes de protestations chez les communistes et même chez les socialistes, vide donc par avance les élections municipales de la plus grande partie de leur contenu politique. C'est un fait d'évidence, mais qui ne présente en réalité aucun inconvénient si l'on veut bien considérer le problème sans arrière-pensée doctrinale et si, avant l'intérêt du parti, on place l'intérêt même de la gestion communale.

Les modérés sont les mieux placés

Ceci étant, il reste que les notables ont de meilleures chances d'être élus que les mordus de la politique, et comme les premiers ont davantage de « sens rassis » que les seconds, il en découle, non moins naturellement, que dans les communes à vote majoritaire, c'est-à-dire dans toutes les communes de la métropole sauf 14, les modérés seront très souvent les mieux placés pour accéder aux responsabilités municipales.

Nous disons les modérés parce qu'il y a de très rares exceptions près desquels notables se classent politiquement à droite, encore qu'ils aient, dans de très nombreux cas, évité de se réclamer d'un parti politique déterminé. La dénomination des listes rurales est de ce point de vue aussi révélatrice que significative et pour une liste communiste, socialiste, radicale, indépendante ou U.N.R. on en trouve cent sinon davantage qui se placent sous le signe de la « Défense des intérêts communaux ». A l'intérieur de ces listes, le panachage est souvent très complexe et il est normal de voir au coude à coude le notaire de tradition libérale, le pharmacien d'appartenance radicale et l'employé de la voirie inscrit au parti socialiste. Seul le concours communiste est refusé.

Dans ces conditions et sur la base de ce mixage interne, il sera vain et

puéril de rechercher une explication politique aux élections municipales des communes de petite et moyenne importance. Ceux qui voudront le faire, et il n'en manquera sûrement pas, auront un problème à résoudre aussi difficile que celui de la quadrature du cercle.

On y verra plus clair en avril

Pourtant, les conseillers municipaux ainsi élus dans ce qu'on pourrait appeler l'équivoque doctrinale auront leurs propres idées et l'occasion leur sera donnée de les exprimer publiquement quand ils seront appelés — de par la loi — à élire les sénateurs. On a trop souvent tendance à l'oublier, les conseillers municipaux fournissent le plus gros contingent des « grands électeurs » du Sénat. Ce jour-là — en avril prochain — ces mêmes conseillers municipaux seront obligés de se découvrir et d'opter pour une tendance politique bien déterminée. C'est à ce moment seulement qu'on saura exactement ce que pensent ces élus de la base et si par exemple ils sont restés sensibles au phénomène de l'attraction gaulliste. A ce moment, mais pas avant.

Il faut s'attendre à une remontée communiste

Dans les très grandes villes, au contraire (elles sont y compris Paris, 15 dans la métropole à compter plus de 120.000 habitants), les conseillers municipaux seront désignés à la proportionnelle. Là, le scrutin sera théoriquement très clair et la comparaison relative des chiffres recueillis par les différents partis politiques pourra permettre de suivre l'évolution du suffrage universel depuis le référendum. Ceci, d'ailleurs, ne sera vrai que pour les listes « pures », mais le cas sera très rare, car la plupart du temps, les partis se seront alliés entre eux, au gré des conditions locales, sans qu'aucune règle d'ensemble ait pu être établie et à plus forte raison respectée.

D'une façon générale cependant, l'U.N.R. a recherché le contact avec les droites, mais dans d'autres cités, en revanche, des coalitions tripartites M.R.P. socialistes, radicales se sont créées qui affrontent à la fois une liste U.N.R., une liste modérée et une liste communiste. Le nombre des combinaisons défie l'analyse, mais il sied de noter malgré tout l'extrême rareté des listes de front populaire. C'est en vain, que M. Jacques Duclos a offert l'appui de ses masses électorales ; partout autant dire, ce genre d'alliance a été refusé.

Sur la base de ces indications il est évidemment très difficile de formuler un pronostic sérieux. La presse française ne s'y aventure guère et les reportages qu'elle consacre à la campagne municipale vont très rarement au-delà de compte rendus pittoresques mettant en relief les particularismes locaux. Il reste malgré tout que les indépendants continuent à avoir le vent en poupe et que l'U.N.R. paraît fort bien défendre les positions acquises. Les partis du centre-gauche continuent à piétiner mais en revanche — et de ce point de vue tout le monde est d'accord, il faut s'attendre à une remontée communiste.

M.-G. GELIS.

L'Autriche et la question du Haut-Adige

Vienne n'entend pas abandonner à leur sort les Sud-Tyroliens

ACTUELLEMENT, il n'y a pas pour Vienne de question plus brûlante que celle du Tyrol du sud. Sans être nouvelle, elle vient de s'enflammer récemment. La presse s'occupe largement de ce problème. On y dit que les accords Gruber-De Gasperi — conclus en 1946 — ne sont pas respectés par les Italiens. On dit aussi que, ces accords étant inclus dans le Traité de paix, leur application intégrale intéresse — ou du moins devrait intéresser — toutes les puissances signataires de ce dernier. Et on dit encore qu'un recours à l'O.N.U. ou à la Cour de La Haye s'impose.

Vives réactions

Les Viennois discutent et commentent avec animation les événements, regardant passer les petits groupes de Sud-Tyroliens en costumes traditionnels et pittoresques, venus chercher un appui pour leur cause. C'est toutefois à Innsbruck, capitale du Tyrol du nord, qu'il faut mesurer la tension et évaluer sa portée. Les esprits y sont excités et les réactions vives, sinon violentes.

Accusations fondées

Cela s'explique. D'abord, la division du Tyrol en deux fut toujours considérée ici — plus encore qu'ailleurs — comme une injustice flagrante. D'autre part, on sait fort bien qu'en 1946, les Américains refusèrent catégoriquement de modifier, en recitifiant la frontière austro-italienne, l'état de choses créé par le traité de Saint-Germain. Par conséquent, le ministre Gruber se vit obligé, bien contre son gré, à une entente avec le président De Gasperi. Mais c'est précisément à cause d'une telle « contrainte indirecte » que les Autrichiens, et surtout les Tyroliens, insistent aujourd'hui sur le fait qu'au moins les clauses alors établies devraient être appliquées à la lettre.

Or, ce n'est point le cas. Parlant récemment à Innsbruck, le chancelier Raab a dit en substance que — contrairement à l'accord de 1946 — la langue allemande ne jouit pas dans le Tyrol du sud des mêmes droits que la langue italienne ; que les charges publiques n'y sont pas confiées aux représentants du groupe tyrolien et du groupe italien proportionnellement à leur force numérique et que Vienne observe avec amertume qu'en situant les logements populaires dans les villes sud-tyroliennes, les autorités favorisent ouvertement les Italiens, encourageant ainsi leur infiltration dans la région.

Le problème

Toutes ces accusations sont bien fondées. C'est pourtant la dernière qui dévoile la vérité profonde : un petit peuple montagnard, que la grande politique déchira en deux, lutte désespérément pour sauvegarder son particularisme ethnique pour rester ce qu'il est. Du côté de l'Autriche — à laquelle

il fut uni des siècles durant — rien, évidemment, ne le menace. Dans le Tyrol du nord, tout, ou presque tout, demeure tyrolien. Il n'en est pas de même de l'autre côté de la frontière. Mussolini italianisa artificiellement le Haut-Adige. Selon les statistiques, en 1918 il y avait là-bas 10.000 Italiens. Ils sont aujourd'hui 120.000 environ. Or, tous les Tyroliens voudraient que ce chiffre diminue, ou, du moins, qu'il cesse de croître. Et c'est ici que leurs aspirations légitimes se heurtent à une réalité implacable.

Car, si le fascisme encourageait l'immigration italienne dans le Tyrol du sud, la nécessité de trouver de nouveaux terrains de travail la favorisait également. Cette nécessité n'a point diminué. Aussi, l'invasion pacifique italienne du Haut-Adige continue-t-elle. A cette italianisation, lente, mais indéniable, les Tyroliens — ceux de Bozen (Bolzano) comme ceux d'Innsbruck — veulent s'opposer à n'importe quel prix. Et c'est surtout afin de rendre possible et efficace une telle opposition que, des deux côtés de la frontière du Brenner, on réclame avec une impatience croissante l'application stricte et complète du traité de 1946, et même la prise de quelques mesures supplémentaires. Tant à Vienne qu'à Innsbruck, l'homme de la rue a d'ailleurs tendance à affirmer que si les divers gouvernements de Rome exécutaient ces accords avec tant de paresse, c'était pour faciliter l'afflux des Italiens dans le sud du Tyrol.

Les causes de l'aggravation

Il s'agit cependant d'une situation qui existait depuis des années. Son aggravation soudaine est due à trois facteurs. D'abord, l'arrivée au pouvoir à Rome d'un gouvernement orienté à droite, que les Tyroliens croient être nationaliste et intrinsèque. Secondement, et c'est assez inattendu, il y a la solution du problème cyprote. « Si Londres a accepté de donner l'indépendance à Chypre, base stratégique

d'importance primordiale, pourquoi Rome n'élargirait-elle pas l'autonomie à nos frères du Haut-Adige ? » demande-t-on à Innsbruck.

Mais il y a un troisième facteur encore : le fait que des élections parlementaires auront lieu cette année en Autriche. Il n'aurait jamais été possible pour un gouvernement de Vienne de ne pas appuyer les revendications — pleinement justifiées d'ailleurs — des Sud-Tyroliens. Mais, à la veille d'une campagne électorale, les partis au pouvoir (Volkspartei et socialistes) qui tiennent à s'assurer les voix des habitants du Tyrol du nord, doivent le faire avec un zèle particulier. Les leaders tyroliens s'en rendent compte. Ils se sentent sur un terrain plus ferme, et leur volonté de lutte est ainsi stimulée.

Vis-à-vis d'une grande nation de presque cinquante millions d'âmes, et dont la pression démographique est connue, se dresse un petit peuple de montagnards qui veut désespérément rester maître exclusif chez soi. C'est là le fond du problème. Tout le reste n'est qu'accessoire.

M.-I. CORY.

La réforme policière française Deux grands avocats favorables au secret de l'instruction

A Paris, on continue de commenter avec vivacité dans les couloirs du palais la réforme judiciaire qui vient d'être décrétée et qui tend, comme on le sait, à assurer le secret de l'instruction. Un journal français a demandé à Me Isorni, ancien député de Paris, et instigateur du fameux article II qui interdit aux policiers et aux magistrats de parler des affaires en cours aux journalistes, d'expliquer ses intentions.

— En fait, nous a-t-il répondu, la nouvelle loi — plus précisément cet article II dont on parle tant — n'apporte rien de nouveau. Elle est seulement destinée à faire respecter un principe qui a toujours existé, mais était constamment violé : celui du secret de l'instruction. Plusieurs gardes des sceaux s'étaient déjà émus de cette non-observance du secret. Je me borne à rappeler entre autres circulaires, celle de M. Robert Lecourt, du 13 octobre 1949, et celle de M. René Mayer, du 12 août 1950. Quant aux garanties de l'accusé, elles me semblent être parfaitement assurées par la clause restrictive que nous avons pris soin d'ajouter : « Sous réserve des droits de la défense. »

L'avis de Me Floriot

Me René Floriot. — Il est indubitable que, désormais, pendant la durée de l'instruction, la voix de l'accusation pourra seule se faire entendre. En revanche — et cela sera une très bonne chose — on ne pourra plus, avant le jugement, traîner dans les journaux les noms d'hommes dont l'innocence risque d'être ultérieurement reconnue...

Si vous êtes actif...

demandez le bitter-apéritif léger préparé à base d'artichauts

CYNAR

Sec ou avec siphon. Parfait avec l'écorce de citron ou d'orange.

Agence générale : G. Hertig Fils & Cie, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 210 44

FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE, VIENNE 26 JUILLET - 4 AOÛT 1959

Spectacles inoubliables Ballets, Opéra de Pékin, Cirque chinois, rencontres internationales de football
D'autres voyages sont prévus en Bulgarie, U.R.S.S., Yougoslavie, Italie, France, Corse, Espagne, Grèce...

S'adresser à P. Gremion, Temple-Allemand 17, la Chaux-de-Fonds ou téléphoner (039) 2 22 80

Prix réduits spécialement pour les jeunes

U.C.J.C.
Salle des conférences
Samedi 7 mars
à 20 h. 10

L'UNION CADETTE PRÉSENTE:

LA BARBE D'OR de J. Raux
LE JEU DE LA LUNE de J. Raux
ON PERD LA BOULE de P. Chable

Location chez M. Sauvant, bijoutier
Matinée pour enfants à 14 h. 30. Entrée —50

A vendre pour fin
mars
**cuisinière
électrique**
« Le Réve », 120 fr. Tél.
7 23 25.

A vendre pour cause
de départ un petit éle-
vage de

chinchillas
à prix intéressant. —
S'adresser à Marcel Fa-
nac, Pierre-à-Mazel 5,
Neuchâtel.

A vendre d'occasion
1 studio
à l'état de neuf, prix
très avantageux.
La maison se charge
également du

remontage
de vos fauteuils, divans
et literie, à des
PRIX AVANTAGEUX
Travail soigné. Adres-
sez-vous à E. Krebs-Gil-
bel, meubles rembour-
rés, Château 23, Peseux,
tél. 8 23 57.

Pour 150 fr.
deux complets en par-
fait état et un manteau
d'homme grande taille
sont à vendre. — Tél.
5 12 12 entre 9 et 12 h.

A vendre
moteur hors-bord
« Evinrude », 9 CV, mo-
dèle récent. Pour tous
renseignements, s'adres-
ser au (037) 6 33 32.

SAVEZ-VOUS QUE
pour allonger et élar-
gir toutes chaussures,
la plus grande instal-
lation avec 21 appa-
reils perfectionnés se
trouve à la Cordonne-
rie de Montélan, ave-
nue d'Echallens 94 et
96, Lausanne ? Résul-
tat garanti. G. BOREL.

Couple anglais habi-
tant la campagne désire
connaître autre couple
ou deux personnes pour

BRIDGE
Ecrire sous chiffres H.
L. 6200 au bureau de la
Feuille d'avis.

PRÊTS
Service de prêts S.A.
Tél. (021) 22 52 77
Lucinge 6, Lausanne

Mariage

Dame sérieuse, ayant
situation indépendante,
bel appartement, désire
connaître monsieur sé-
rieux, situation stable,
dans la soixantaine.
Prière d'envoyer photo.
Discrétion assurée.
Ecrire sous chiffres
P. 10250 N., à Publicitas,
la Chaux-de-Fonds.



Pour l'achat
Pour la vente
Pour l'échange
Pour
la réparation
d'un vélo
adressez-vous à
M. BORNAND
POTEAUX 4

Nous prions les maisons
offrant des places par
annonces sous chiffres
de répondre prompte-
ment aux offres des
postulants et de re-
tourner le plus tôt
possible les copies de
certificats, photogra-
phies et autres docu-
ments joints à ces
offres, même lorsque
celles-ci ne peuvent
pas être prises en
considération. Les in-
téressés leur en se-
ront très reconnaiss-
sants car ces pièces
leur sont absolument
nécessaires pour pos-
tuler d'autres places.
Feuille d'avis
de Neuchâtel.

Cours de couture RINGIER

Cours de couture par petits groupes
pour débutantes et élèves plus avancées



Cours de couture de 10 leçons
de 2 heures

DÉBUT: 10 mars 1959

Jour à convenir de 14 à 16 h.
ou de 20 à 22 h.

Renseignements et inscriptions:

Mme Madeleine von Allmen

rue du Crêt-Taconnet 1, Neuchâtel, tél. 5 58 87



FRANÇAIS

Cours semestriel et annuel pour
jeunes filles en place à Neu-
châtel comme demi-étudiantes
par semaine 3 après-midi
(6 leçons). Tous les degrés.
Préparation à l'examen du certificat de fran-
çais délivré par l'Association des institutions
d'enseignement privé du canton de Neuchâtel.

Rentrée de printemps: 20 avril

ÉCOLE BÉNÉDICT - NEUCHÂTEL

13, ruelle Vaucher - Tél. 5 29 81

Skieurs, Château-d'Ex 12 fr.,
Gstaad 14 fr., Saanenmöser 14 fr.
Dimanche 7 h.
EXCURSIONS L'ABEILLE, tél. 5 47 54

Musée de Neuchâtel - Salles des Amis des arts
Téléphone (038) 5-17 40

GRANDE EXPOSITION-VENTE

du 28 février au 31 mars 1959

Salle I. — Peinture hollandaise du XVII^e siècle
Salle II. — Le paysage français au XIX^e
Salle III. — La femme
Salle IV. — Peinture contemporaine
Hall — Oeuvres graphiques

Meubles de style - Tapis d'Orient - Argenterie - Objets d'art

Ouvert chaque jour

de 14 à 19 h., le jeudi de 14 à 22 h., le dimanche de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h.

Fermé le lundi

Entrée Fr. 1.50 * Catalogue illustré Fr. 1.—

ORGANISATION: GALERIE PRO ARTE, PESEUX-Neuchâtel, tél. (038) 8 15 97

Automobilistes, attention!

La station service de la Coudre, Dime 91,
vous avise que la
route Saint-Blaise - la Coudre est OUVERTE
A la station, vous obtiendrez 10 % à 20 %
de ristourne sur tous vos achats.

PNEUS, BATTERIES et toutes
fournitures
BENZINE à 45 ct.

Se charge de toutes réparations mécaniques,
carrosserie et peinture
Voitures d'occasion à partir de 200 fr., faute
de place. — Téléphone 5 90 69.

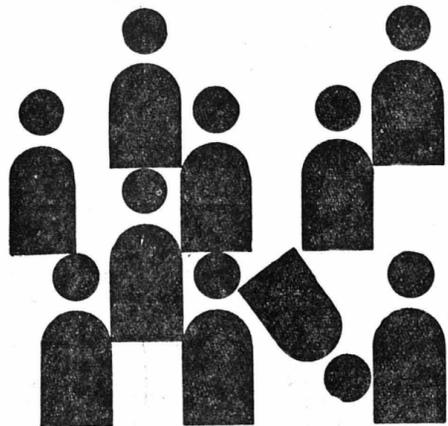
Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

LA SUISSE
Générale

INCENDIE
DÉGATS D'EAU
BRIS DE GLACES
VOL

A. CARDINAUX
agence générale
d'assurances
rue du Musée 5
Neuchâtel

... Et si vous étiez
cette dixième
personne?



Dans notre pays, un demi million de person-
nes environ — soit une personne sur dix —
doivent se faire soigner chaque année dans
les hôpitaux, cliniques, etc.
Etes-vous assuré contre les suites financières
résultant d'un traitement en chambre privée?
Avez-vous une



**POLICE
MÉDICALE**

Elle vous garantit, en cas de maladie, d'accident ou
d'accouchement les frais toujours importants de
pension et de traitement, de même que les autres
frais accessoires, en cas de séjour en chambre parti-
culière dans un hôpital ou dans un sanatorium;

NOUVEAU les honoraires de médecin, notes de pharmacie,
ainsi que les dépenses pour radiographies,
rayons, examens, etc. (avec une franchise de
Fr. 100.— par année).

Notre prospectus vous donnera des renseignements
détaillés. Demandez-le sans engagement aucun; dési-
rez-vous éventuellement la visite de notre repré-
sentant?

LA BALOISE-INCENDIE
Section Assurance Maladie

AGENCE GÉNÉRALE DE NEUCHÂTEL

A. Chavannes

Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 5 78 68



C'est le bon moment de fixer vos
plaques à la FORD TAUNUS 17M!

C'est le bon moment de savourer enfin toutes
les joies de la voiture — avec une FORD, une
TAUNUS!

C'est le bon moment de bénéficier de son
ample habitacle et de l'agrément de ses 4
portes!

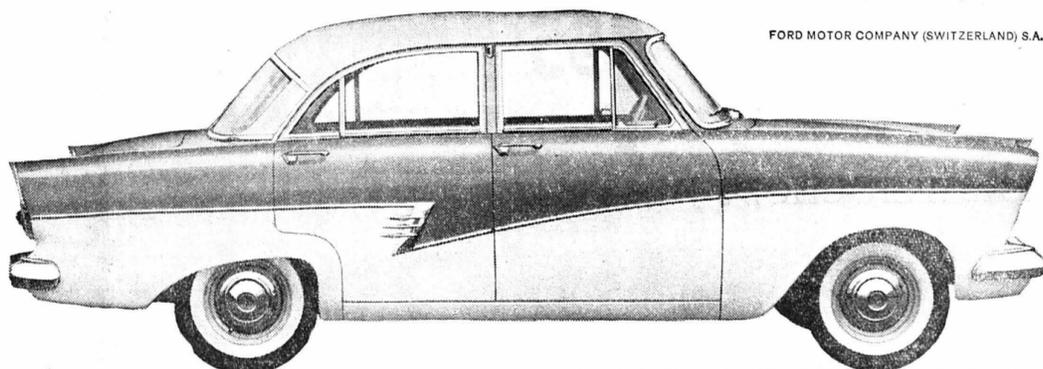
C'est le bon moment de mettre à profit ses
reprises nerveuses, tempérées quand vous
voudrez par un freinage précis et puissant.

C'est le bon moment d'amorcer avec FORD
TAUNUS l'ascension de la prestigieuse
lignée des FORD... peut-être jusqu'à la
LINCOLN!

FORD TAUNUS 17M

4 cylindres, 9/67 ch, 4 vitesses, chauffage
et dégivreur. Prix: 17 M Fr. 8690.—,
12 M, 6/43 ch, Fr. 7280.—.
Embrayage Saxomat Fr. 325.— (17M).
Overdrive Fr. 700.— (17M, 3 vitesses)

FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A.



FORD gravit avec vous les degrés du succès

Distributeurs officiels FORD TAUNUS:

Grands Garages Robert, Neuchâtel, quai de Champ-Bougin 34-36, tél. 5 31 08

Distributeurs locaux:

Couvel, Daniel Grandjean, garagiste
Saint-Aubin, Arthur Perret & Fils, garage de la Béroche

La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A.



Machines de bureau et agence exclu-
sive régionale des calculatrices

MARCHANT

vous propose par suite d'échanges,
location ou démonstration

QUELQUES SPLENDIDES OCCASIONS
en machines à CALCULER avec garantie

Roger-A. BOLOMEY

Temple-Neuf 4 (Centre-Ville)
Neuchâtel

MARCHANT SILENT SPEED
MARCHANT FIGUREMASTER

FACIT CAI 13

FRIDEN ST 10

MADAS

MADAS DUPLEX

divers modèles dès Fr. 1750.—

derniers modèles utilisés

quelques mois, rabais de Fr. 500.— à Fr. 700.—

tout dernier modèle, utilisée

1 mois (prix neuve Fr. 3180.—) Fr. 2500.—

Fr. 1975.—

semi-automatique Fr. 975.—

Fr. 2750.—

Demandez une démonstration sans engagement Tél. 5 97 38

VOYAGES DE PÂQUES

PARIS, 4 jours, dès Fr. 45.—
 FLORENCE et la Toscane, 4 jours Fr. 160.—
 STRESA et les Borromées, 4 jours Fr. 123.—
 GÈNES - RIVIERA - NICE, 4 jours Fr. 210.—
 COTE D'AZUR - PROVENCE, 4 jours Fr. 205.—
 CANARIES - MAROC, 14 jours, dès Fr. 324.—

Ceci n'est qu'un aperçu de notre choix

Demandez les programmes détaillés et inscrivez-vous sans tarder :



34, avenue de la Gare, LAUSANNE - Tél. 021-23 55 55

ÉCHANGE

JEUNE HOMME OU JEUNE FILLE

est cherché pour jeune fille (16 ans) fréquentant l'école de commerce, faisant des études à Berne ou stage commercial. Jolie villa neuve avec grand jardin près de Berne (autobus). Belle chambre, eau courante, vie de famille. S'adresser à M. C. Schum, ingénieur, Pouttalstrasse 30, Muri. Tél. 031.4 28 57.

SKIEURS

Jungfrauoch-Lötschenlücke

Samedi 7 - Dimanche 8 mars
 En cas de mauvais temps, renvoi aux 21 et 22 mars.

Voyage combiné en autocar et train. Aller : Neuchâtel, Grindelwald, Jungfrauoch. Retour : Goppenstein, Spliez, Berne, Neuchâtel. Traversée des glaciers. Les plus belles descentes. Concordia-Platz, Lötschenlücke, descente du Lötschenal par le Lange Gletscher jusqu'à Goppenstein.

Départ de Neuchâtel, place de la Poste, à 13 heures. Prix Fr. 57.— (avec logement à Scheidegg)

Programme détaillé à disposition



NEUCHÂTEL Tél. 5 82 82

Permanente à froid pour les hautes exigences



Avec la nouvelle matière active SOLVIO

chez François Coiffeur de Paris
 2, rue Saint-Maurice
 Tél. 5 18 73

COUPLE DU MÉTIER

disposant de Fr. 60,000.— pourrait exceptionnellement reprendre un grand bar au centre de Lausanne, chiffre d'affaires Fr. 250,000.— à 300,000.— assuré et contrôlé, long bail, à remettre pour cause de maladie. Pour tous renseignements, écrire à l'Agence immobilière et commerciale P. Chopard, Colombier (NE).

A VENDRE

pour cause de départ de la localité, un mobilier en bon état d'entretien, soit : une chambre à coucher, un bureau avec classeur-bibliothèque, secrétaire ; vaisselle, linges divers, etc. le tout de style moderne. Paiement comptant. S'adresser de 10 à 20 h. à M. W. Umiker, Epervier 17, à Cernier.

Passez de belles soirées avec un

PUZZLE

au domino

Puzzles pour enfants depuis Fr. 1.75
 Puzzles pour adultes, magnifiques couleurs, paysages, divers, depuis Fr. 1.50



A vendre petit

PIANO

NEUF, brun, prix favorable (garantie), facilités de paiement. Tél. (031) 4 10 47.

A vendre

salon Louis XV

comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises et 2 petits bancs, ainsi qu'un canapé Louis XIII. S'adresser à Eugène Ryser, Les Tuyas, Cressier.

Comparez prix et qualité

Bouilli depuis 2.— le ½ kg.
 Ragout de bœuf (sans os) 2.50 le ½ kg.
 Rôti de bœuf depuis 3.— le ½ kg.
 Viande hachée (bœuf, veau, porc) 60 ct. les 100 g.
 Bœuf haché 50 ct. les 100 g.
 Côtelettes de porc 80 ct. les 100 g.

Boucherie BERGER
 Seyon 21 - Tél. 5 13 01

CENT ANS DE PEINTURE CHINOISE

1850 - 1950

COLLECTION DES MUSÉES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS LA CHAUX-DE-FONDS

DU 7 MARS AU 8 AVRIL 1950, TOUTS LES JOURS DE 10 A 12 ET DE 14 A 17 H. — LE MERCREDI OUVERT AUSSI LE SOIR DE 20 A 22 HEURES — FERMÉ LE LUNDI

Bilan de l'activité à Chypre du comité international de la Croix-Rouge

De notre correspondant de Genève : C'est en toute simplicité qu'en l'ex-hôtel Carlton, où celui-ci a son siège à l'avenue de la Paix, le comité international de la Croix-Rouge vient d'établir le bilan de son action à Chypre. Il se borne modestement à énumérer, dans un tableau chronologique, les visites de ses délégués aux internés des camps dans l'île que tant de troubles ont secouée pendant plusieurs années. Mais leur nombre a aussi son éloquence et parle de lui-même en faveur de la haute et précieuse activité que le C.I.C.R. a pu déployer à Chypre enlèvement.

Là, du reste, comme ailleurs, à l'occasion de conflits de nature analogue, au Guatemala, à Costa-Rica, au Nicaragua, Kenya, Goa, en Algérie, au Vietnam. Et le singulier de l'affaire, est que ces interventions se font et se sont faites sans qu'elles soient stipulées dans aucune convention internationale.

Ce sont uniquement les événements et les sollicitations, notamment des Croix-Rouges nationales ou des Croix-Rouges, qui ont amené le C.I.C.R. à pourvoir à l'entretien, au confort, à la nourriture, à la mission humanitaire — à sortir éventuellement, du cadre strictement juridique de ses attributions. A se voir autorisé, du reste, à apporter le bienfaisant secours de son organisation internationale dans des conflits relevant de la souveraineté exclusive d'une seule puissance.

Même à obtenir, dans le cas particulier de Chypre, que l'action de ses délégués puisse être mise non seulement au bénéfice des détenus dans les camps de concentration, mais encore s'effectuer par une enquête sur leurs conditions d'existence, à celui des personnes que les événements ont forcées d'abandonner leur maison.

Au surplus, jamais les délégués du C.I.C.R., lors de ces diverses interventions, n'ont à prendre position quant

aux motifs qui ont fait que les internés dans des camps y soient détenus. En aucun cas, ils ne le font. Mission purement humanitaire.

Un point. C'est tout. Cette mission est strictement limitée, par conséquent, à un examen des conditions matérielles de la détention, mais aussi, quand il s'agit d'une longue détention, à une appréciation du « climat psychologique » de l'interné. Chose qui leur est possible, comme ils furent autorisés à Chypre, en s'entretenant sans témoin, soit avec l'interné, soit avec les comités élus par les internés eux-mêmes.

Conséquemment, des rapports circonstanciés sont envoyés par le C.I.C.R. au gouvernement. Aux fins d'amélioration à l'occasion, des conditions d'existence des détenus. De plus, le C.I.C.R. est, toutefois, à même — ce qu'il fit, du reste, à Chypre, avec l'assentiment des autorités britanniques — de remettre, à ceux-ci, des secours de diverses natures, mais surtout à caractère récréatif, pour les arracher à la monotonie des heures sans liberté.

A Chypre, les interventions du C.I.C.R., c'est-à-dire de son délégué général pour le Proche-Orient, M. David de Traz, s'échelonnèrent régulièrement depuis le moment où, en décembre 1955, la Croix-Rouge hellénique sollicitait son assistance, jusqu'en décembre de l'an dernier.

Le bilan n'en est-il pas remarquable, puisqu'il s'agit de dix-huit visites dans huit lieux de détention, où, à certaines époques, il n'y avait pas moins de deux mille personnes !

Visites qui ne s'effectuèrent, sans doute, pas sans danger parfois pour le délégué du C.I.C.R. — bien qu'il n'en soit fait aucune mention à cette organisation internationale — quand celui-ci, pour se rendre dans les camps, devait emprunter des voies où les surprises n'étaient pas exclues.

Ed. BAUTY.

Une exposition à Genève Le vrai visage d'Henri Dunant

On parle de nouveau beaucoup, ces temps-ci, d'Henri Dunant, le promoteur et l'un des fondateurs de la Croix-Rouge. Cela, notamment, à propos des monuments qu'il a été décidé de lui élever, entre autres, par souscription nationale.

Or, du même coup, surgissent certaines légendes sur le philanthrope auxquelles il importe d'apporter un démenti. C'est peut-être à quoi a songé particulièrement le conservateur des manuscrits à la Bibliothèque publique et universitaire genevoise, M. Bernard Gagnebin, qui a organisé une exposition « Henri Dunant » dans la salle Ami-Lullin de cette bibliothèque.

Inaugurée samedi, on y trouve entre autres, en effet, des documents qui font litte de quelques affirmations, qui n'étaient pas de nature à faire apparaître le visage de Dunant sous son véritable jour.

A qui alla le Prix Nobel ?

C'est ainsi, effectivement, qu'il avait été soutenu que le montant du Prix Nobel que le chroniqueur (bouleversé par la bataille de Solferino, décrite sous le simple titre de « Un souvenir de Solferino ») avait reçu pour l'extraordinaire mouvement de compassion pour les blessés que son petit livre avait suscité dans le monde entier, aurait été légué à ses héritiers.

Or, c'est ce qui est nettement infirmé par des pièces qui sont exposées à la salle Ami-Lullin. Car elles démontrent que Dunant a réparti entre différentes œuvres son Prix Nobel. La moitié de celui-ci fut mis au bénéfice des œuvres charitables de notre pays ; l'autre moitié, à celui d'œuvres similaires de Norvège. D'autres sommes parvinrent à d'autres bénéficiaires, par exemple, à Heiden.

Les diverses initiatives de la Croix-Rouge internationale

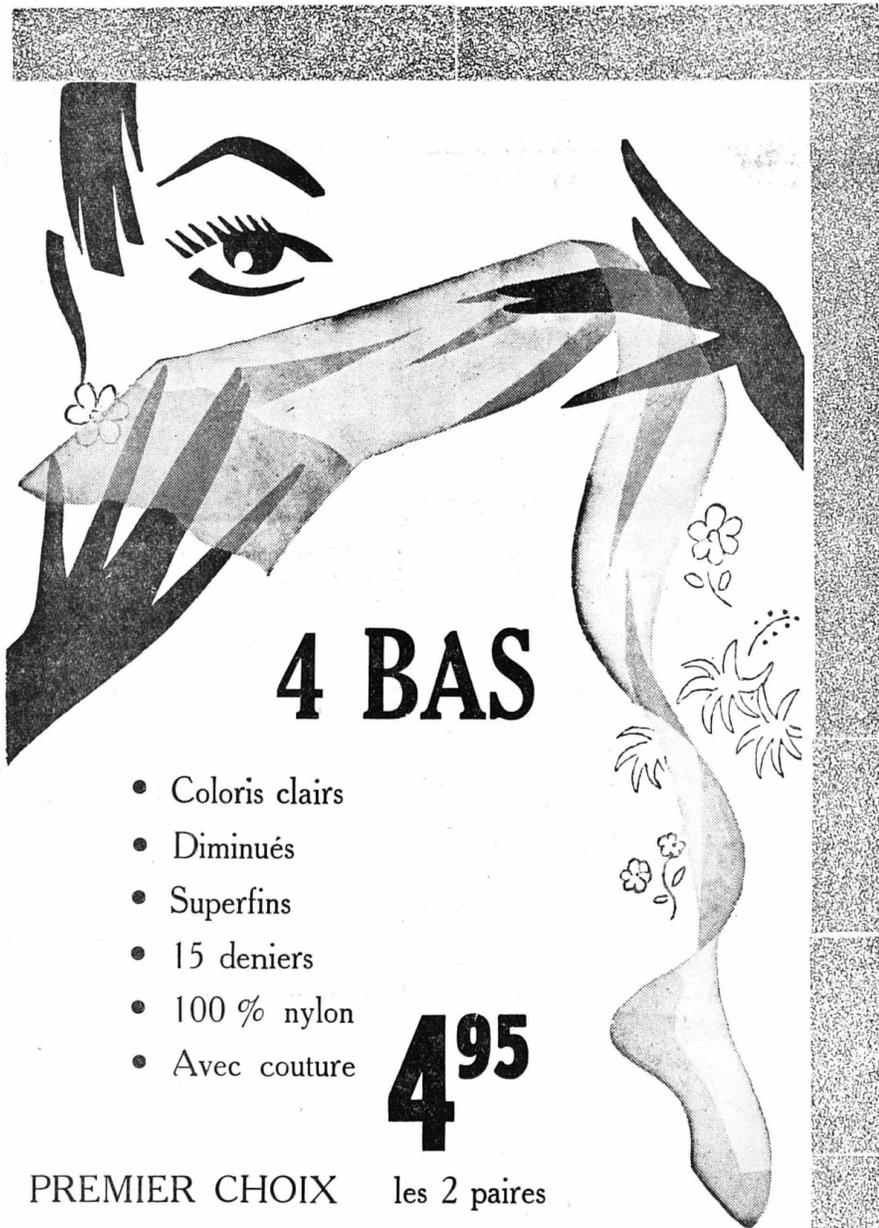
D'autres pièces apportent également des précisions sur la part qui revient à Dunant dans les diverses initiatives qui furent prises en conséquence de l'apparition de « Un souvenir » et qui aboutirent à la fondation de la Croix-Rouge internationale actuelle et de toutes les Croix-Rouges nationales.

On y trouve un texte émanant de sa main et daté de 1872, où il préconise l'établissement d'une convention en faveur des prisonniers de guerre. Certaines pages aussi de ses Mémoires, dont les unes portent significativement la mention, en titre : « Comment j'ai fondé la Croix-Rouge ».

Documents qui permettent de rétablir les faits. Mais d'autres aussi sont propres à montrer la part que prirent dans la fondation de la Croix-Rouge internationale, les Mowvier, Dufour et les deux autres du comité fondateur, tout en n'enlevant rien à la part primordiale et de beaucoup, que fut celle d'Henri Dunant que le souvenir de Solferino n'avait cessé de hanter.

Ed. BAUTY.

ÇA VAUT LA PEINE D'EN PROFITER !



4 BAS

- Coloris clairs
- Diminués
- Superfins
- 15 deniers
- 100 % nylon
- Avec couture

4⁹⁵

PREMIER CHOIX les 2 paires

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A. NEUCHÂTEL

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Association romande des chiffonniers et récupérateurs

Les chiffonniers de la section neuchâteloise ont assisté en grand nombre au premier congrès de l'Association romande des chiffonniers et récupérateurs, qui se déroula à Renens.

Les six sections romandes qui comptent plus de 100 membres, se sont réunies pour créer l'association dans le but de développer entre elles des sentiments de solidarité, de bonne compréhension, la valeur professionnelle et de défendre leurs intérêts.

Dans un bel esprit de discipline, les 82 délégués ont approuvé le rapport du président, du secrétaire et du caissier, ainsi que les statuts ; ils nommèrent le comité directeur, formé de représentants des six sections : G. Rodde pour Neuchâtel, Ch. Marcoud pour Genève, J. Bader pour le Valais, J. Jecelmann pour Fribourg, L. Courtet pour le Jura, M. Birchler pour le canton de Vaud. Par acclamation, M. Birchler fut nommé président. Le secrétariat central est formé du secrétaire Imbach et du caissier G. Bader. Le siège social est à Renens.

Au Groupement d'études germaniques

Le vendredi 27 février, les membres du Groupement d'études germaniques ont entendu leur secrétaire, Mme Enrica Anderegg, lire un choix de ses œuvres en prose, en vers, en partie inédites encore.

Un premier récit « Chios », destiné à paraître prochainement, évoqua le destin d'une réfugiée dans le monde troublé d'il y a vingt ans. La conférence revêtit ensuite ses talents de scénariste en présentant quelques scènes tantôt idylliques, tantôt dramatiques se déroulant dans le cadre haut en couleurs du Sud-Est européen. La Grèce — ses paysages et son prestige artistique — fut encore le sujet d'un imprégné de ferveur et de sensibilité. Ces mêmes qualités animèrent aussi les vers, parfois très inspirés, par lesquels Mme Anderegg rendit, en terminant son récit, un hommage ému à sa muse. Elle devint ses auditeurs les richesses d'une âme douloureuse et un admirable dévouement tout féminin à la grande cause de la poésie vivante.

La soirée des éclairées à la Salle des conférences

Les éclairées sont fidèles au rendez-vous annuel qu'elles donnent, à la Salle des conférences, à tous les amis de leur mouvement. Peut-être que la veille du 1er Mars n'est pas la date la meilleure à retenir : on aurait voulu plus de monde encore à ce rendez-vous scout.

La soirée fut introduite par la présentation des éclairées, nombreuses, souriantes, impeccablement équipées de bleu (elles ne sauront jamais combien le chapeau leur va bien). Dans une vivante allocution, Mme Haag, commissaire cantonale, rappela le but du mouvement scout et n'eut pas de peine à montrer les raisons de l'attachement des éclairées à leur mouvement.

Puis les productions se succédèrent pour la joie du public et des actrices : « Au marché » et « Les manières » parurent aux Petites allées (P.A.) (chef-taine : Marianne Leuzinger) de faire valoir leurs talents gracieux.

Quant aux éclairées, les trois sec-

tions se distinguèrent chacune par un excellent numéro du programme. La section « Hélanthe » (chef-taine : Geneviève de Montmolin) représenta la scène du photographe ; la section « Ails-cans » (chef-taine : Ruth Ammann) se livra à des danses ; la section « Trois Portes » (chef-taine : Jacqueline Paris) joua le « Jeu de Jeanne d'Arc ».

L'Association de Neuchâtel de la Fédération des Eclairées suisses dont la commissaire locale est Mlle Claudine Schweizer, compte encore des « Guides » (chef-taine : Mme F. Montandon ; adjointe : Wilhelmine Burgat).

Le programme de la soirée valait plus que le déplacement : l'intérêt et l'amitié qu'on porte tout naturellement à nos sympathiques éclairées dont la présence parmi nous est un signe de santé, de service, de bonne volonté.

19 décembre. Révocation de la faillite d'Edouard Tribollet-Emery, importation, exportation et représentations, à Neuchâtel. Le prénommé ayant été réintégré dans la libre disposition de ses biens.

L'état de collocation de la succession révidée de Paul-Ulysse Choffet, quand vivait, galvanoplaste à la Chaux-de-Fonds, puis à Nice, peut être consulté à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds.

22. L'autorité tutélaire du district du Val-de-Travers a relevé Mme Eva Blanc-Borel de ses fonctions de tutrice de Ghislaine Reymond et désigné comme nouveau tuteur M. Sam Humbert, directeur-adjoint de l'office cantonal des mineurs, à Neuchâtel ; désigné Mlle Juliette Auroi, assistante sociale à l'office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, en qualité de tutrice de Jean-Claude et Marcel Vuillemerot ; désigné Mlle Juliette Auroi, assistante sociale à l'office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, en qualité de tutrice de Christiane Métallier ; relevé M. Willy Cottier, employé C.F.F. aux Verrières, de ses fonctions de tuteur de René Jeannin, à la suite du décès de ce dernier ; relevé Dames Suzanne Leuba-Guy et Marguerite Crétenet-Guy de leurs fonctions de tutrices de Zélim et Rose-Elise Guye et désigné M. Auguste Schütz, bureau fiduciaire, à Fleurier, en qualité de nouveau tuteur ; relevé M. le curé M. Vermot de ses fonctions de tuteur de Joseph Fantol et désigné Me André Sutter, notaire, à Fleurier, en qualité de nouveau tuteur.

23. L'état de collocation de la succession révidée d'Adrienne-Julia Monna, dont ne fut Franc, quand vivait domiciliée à Neuchâtel, peut être consulté à l'office des faillites de Neuchâtel.

24. Les époux Geminiani Marcel-Joseph et Raymonde-Elisabeth née Zimmermann, à la Chaux-de-Fonds, ont conclu entre eux un contrat de mariage stipulant le régime de la séparation de biens.

30. Les époux Schurch Roger-Reymond et Geneviève-Elisabeth née Wenger, divorcée de Charles-Albert Kohlbrenner, à Neuchâtel, ont conclu entre eux un con-

trat de mariage stipulant le régime de la séparation de biens.

31. Le tribunal civil du district du Locle a prononcé une séparation de biens entre les époux Pegoraro Luigi et Peretto Alessandra, au Locle.

7 janvier 1959. L'état de collocation de la faillite de René Améz-Droz, horloger à Colombier, ainsi que l'inventaire contenant les objets de stricte nécessité et la liste des revendications peuvent être consultés à l'office des faillites de Boudry.

L'état de collocation de la faillite de René Lamelet, comptable, à Colombier, ainsi que l'inventaire contenant les objets de stricte nécessité et la liste des revendications peuvent être consultés à l'office des faillites de Boudry.

Un sursis concordataire de quatre mois, jusqu'au 26 avril 1959, a été accordé à Robert Düscher, cafetier-restauteur, à Saint-Blaise. Délai pour les productions : 31 janvier 1959. Assemblée des créanciers : mardi 24 mars 1959 à 15 heures salle du Conseil général, 1er étage, hôtel de ville, à Neuchâtel.

Ouverture de la faillite de Maurice-Alfred Nicole, mécanicien, à Dombreson. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 30 janvier 1959, inclusivement.

9. Clôture de liquidation de la succession révidée de Paul-Ulysse Choffet, quand vivait galvanoplaste, à la Chaux-de-Fonds, puis à Nice.

10. Ouverture de la faillite de Roger Johnner, représentant et forain, à Châmbren. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 31 janvier 1959, inclus.

Ouverture de la faillite de Willy-André Brunner, peintre en bâtiment à Bevaix. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 31 janvier 1959, inclus.

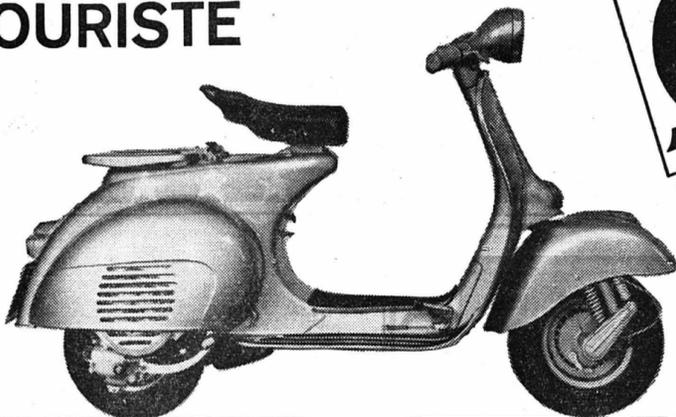
Ouverture de la faillite de René Favarger, maçon, à Peseux. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 31 janvier 1959, inclus.

Ouverture de liquidation de la succession révidée d'Ernest Chautems, quand vivait tapissier, à Colombier. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 31 janvier 1959, inclus.

12. Clôture de la faillite de la Boutique de Jacqueline Berger, à Neuchâtel.

La toute nouvelle TOURISTE

Dotée d'un nouveau moteur à deux temps qui, grâce à un système d'admission rotatif breveté, permet l'emploi d'un mélange à 2%.



ROLLAG S.A., ZURICH

Prix: Fr. 1580.-

Toujours plus silencieuse et plus économique

Plus élégante; nouvelle ligne plus aérodynamique et plus fine.

Plus confortable; poids inférieur, nouveau phare avec compteur kilom. de lecture facile.

Plus silencieuse; pot d'échappement insonorisé, filtre d'admission antiphone.

Plus racée; roue moteur à plus haut rendement et admission réglée par la rotation d'un contrepoids de l'arbre moteur.

REPRESENTANTS OFFICIELS VESPA :

Neuchâtel : Mme G. Cordey, place Pury 9 - Cernier : W. Schneider - Colombier : G. Lauener - Couvet : D. Grandjean - Fleurier : F. Zbinden - La Chaux-de-Fonds : garage Ch. Schläppi - Le Locle : J. Inglin - Saint-Aubin : P. Dessarzin

A vendre un fourneau à mazout
Prix intéressant. Michel Di Paolo, avenue du 1er Mars 24.

ALLIANCES
Acharlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHÂTEL

OFFRE A BAISIR

DUVETS
neufs, remplis de maïs, gris, léger et très chaud, 120 x 60 cm., 40 francs; même qualité, 140 x 170 cm 50 fr. Port et emballage payés. — M. KURTH avenue de Morges 9, Yverdon. Téléphone (02) 24 66 66 ou 24 65 86.

Véhicules à moteur

« YW » 1956
belle occasion, à vendre. Tél. 111 45.

A vendre moto
« BMW » 250
en bon état, prix 800 fr. S'adresser au garage Bauder, Clos-Brochet, Neuchâtel. Tél. 5 49 10.

A vendre fourgonnette
« Topolino », 4 places, modèle 1952, en parfait état. Prière de téléphoner au 8 16 09.

PORSCHE	1500	excellent état, radio.
SIMCA	1958	Grand Large, radio.
SIMCA	1957	superbe coupé 2 portes, 21,000 km.
SIMCA	1958	embrayage automatique, 10,000 km.
SIMCA	1957	Grand Large, peinture neuve.
SIMCA	1957	Elysée, 4 portes, sièges-couchettes.
SIMCA	1956	Grand Large, peinture neuve, 34,000 km.
SIMCA	1953	Elysée, 4 portes, très soignée.
SIMCA	1952	Deluxe, 4 portes, intérieur simili.
VW	1956	toit ouvrant.
VW	1953	Fr. 2000.-

Rochat, Automobiles, Saint-Blaise
Tél. (038) 7 55 44

Fourgon « Bedford »
occasion exceptionnelle, modèle 1952, véhicule contrôlé mécaniquement, peinture neuve, 8 CV, prix très intéressant. — S'adresser aux Grands Garages Robert, Champ-Bougin 34-36, Neuchâtel. Tél. 5 31 08.

A vendre moto « Horex »
1953, 37,400 km., en parfait état. Prix 650 fr. Tél. 7 03 20.

Jachétera
« Citroën » 2 CV.
modèle récent. Adresser offres écrites à M. U. 6274 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre voiture « Mercedes » Diesel
170 DS, modèle 1953, moteur changé à l'usine, peinture neuve, intérieur housses. En parfait état. — Tél. (038) 6 71 83.

A vendre, de particulier, une
« Renault » 4 CV.
1951
toit ouvrant, moteur refait, et une
« Austin » 6 CV., cabriolet 1951
2 carburateurs, en excellent état de marche. Prix avantageux. Adresser offres sous chiffres A. I. 6263 au bureau de la Feuille d'avis.

« Simca » 7 CV
1954
Belle berline 4 portes. Cinq places. Garantie.

« Simca » 7 CV
1956
Berline 4 portes, 2 tons. Excellent état de marche et d'entretien, n'ayant que peu roulé. Toit coulissant, housses de luxe.

« Goliath » commerciale
limousine 5 CV., 3 portes, dont 1 arrière.

Fourgon « Renault » 11 CV
1953
Charge utile 1400 kg. Peu roulé. Bon état de marche. Peinture neuve grise. Demandez liste complète (des voitures d'occasion) avec prix. Renseignements et essais sans engagement.
J.-L. Segessemann
garage du Littoral NEUCHÂTEL
début route des Falaises
Tél. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

DE HOLLANDE...

Gros arrivage

OIGNONS à FLEURS

Immense variété sélectionnée

GLAÏEULS - DAHLIAS - LIS
BÉGONIAS - PIVOINES

Amaryllis - Montbretias
Renoncules - Trèfles porte-bonheur
Gazon anglais
Prix avantageux

Articles de jardin, engrais, tourbe pulvérisée, terreau, caisses à fleurs, etc.

A NOTRE RAYON AU 2me ÉTAGE, TOUT POUR LE JARDINAGE

armourins neuchâtel

Directement...
de vos fourneaux sur les tables

Des mets plus appétissants et qui restent très longtemps chauds !

avec le verre à feu

PYREX

Cocotte ronde Sedlex
Plat à gratin rectangulaire
Cocotte ovale
Plat à soufflé
Plat à œufs
Plat de service ovale

— Le verre à feu "Pyrex Sedlex", grâce à sa trempe spéciale, résiste aux chocs, passe du four à l'eau froide sans casser.
— Le verre à feu "Pyrex Sedlex" est tellement plus propre pour cuire & conserver dans le même plat.
— Le verre à feu "Pyrex Sedlex" grâce à sa transparence permet de surveiller la cuisson.

DÉMONSTRATION

A LA MÉNAGÈRE BAILLOD S.A.
Gilbert Perrin rue du Bassin 4
Plac Purry
les 9, 11 et 13 mars les 12, 13 et 14 mars
de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h.

« Simca Aronde » modèle 1956, état exceptionnel, peu roulé, divers accessoires, teinte gris clair, prix intéressant. — S'adresser aux Grands Garages Robert, Champ-Bougin 34-36, Neuchâtel. Tél. 5 31 08.	A vendre moto « BMW » 500 modèle 1954, 27,000 km. État de neuf. Adresser offres écrites à P. S. 6211 au bureau de la Feuille d'avis.	Moto « Horex » 250 cm ³ en parfait état, à vendre à bas prix ou à échanger contre vélomoteur. S'adresser à Albert Perrinjacquet, Boveresse.	« Ford Taunus » 15 M magnifique occasion, modèle 1957, deux teintes, radio et accessoires, état impeccable, possibilité d'échange. S'adresser aux Grands Garages Robert, Champ-Bougin 34-36, Neuchâtel. Tél. 5 31 08.	« Opel Rekord » cabrio-limousine, très belle voiture, occasion intéressante, état impeccable, prix exceptionnel; s'adresser aux Grands Garages Robert, Champ-Bougin 34-36, Neuchâtel. Tél. 5 31 08.	Splendide occasion « D.K.W. » modèle 1956, type grand-large, deux teintes, avec radio, état général impeccable, échange possible. S'adresser au tél. 5 31 08.
--	---	---	--	--	--

BOUCHERIE

Profitez de notre qualité et de nos prix avantageux !

Rôti hâché préparé . les 100 g. **-.50**
Emicé de porc les 100 g. **-.80**
Brochettes (Mixed-Grill) environ 120 g. **1.20**
Lord fumé le ½ kg. **3.90**

SAMEDI VENTE SPÉCIALE

YEAU Rôti les 100 g. depuis **-.80**
Ragoût les 100 g. depuis **-.75**
Ces prix s'entendent sans charge

MM

AU 1er ÉTAGE

ACTION SPÉCIALE DE

JUMELLES A PRISMES

Nouvel arrivage, article de toute première qualité, grossissement 8 fois, poids 580 g.

la pièce **Fr. 59.-**

avec étui en pécaril véritable, doublé velours, avec courroies

Toutes les jumelles « Champion » portent un numéro de contrôle de la fabrique et vous offrent toute garantie.

AU BAR

Toujours frais, prêt et à bon marché

Grand choix en

Assiettes froides de 1.- à 2.50
Canapés divers la pièce **-.50**
Pâtisserie à **-.15 - .25 - .30**

(Vente également à l'emporter)

VENDREDI VENTE SPÉCIALE

Cakelets spécialité française la pièce **-.25**

MIGROS



DÈS CE SOIR
 UNE PROSTITUÉE
 DU QUARTIER RÉSERVÉ
 VIVIANE
ROMANCE
 ARDENTE, VÉNALE
 ET PASSIONNÉE

MAYA LA FILLE DU PORT

Dans un film de mœurs, d'un réalisme crasseux, où l'on ne mâche pas ses mots. — Moins de 16 ans non admis

RICHARD WIDMARK JEANNE PETERS
LA MAIN DANGEREUSE
 ESPIONS, PICKPOCKETS ET GANGSTERS MÈNENT UNE LUTTE SANS MERCY
 PARÉ FRANÇAIS

ÉCOLE TAMÉ

Tél. (038) 5 18 89, Concert 6, Neuchâtel

Cours de 4, 6 et 12 mois

Sténodactylographie - Secrétariat - Commerce

Match aux cartes Vendredi 6 mars
 dès 20 h. 15 Match 257 et stœck
Hôtel du Point du Jour
Boudevilliers
 MAGNIFIQUES PRIX



LE VIEUX MANOIR

Hôtel - Restaurant - Bar
MEYRIEZ-MORAT
 Tél. (037) 7 12 83 - Hans Buol
 Cuisine, cadre et situation uniques
 Idéal pour conférences, petits congrès, déjeuners, dîners d'affaires et de famille, noces, etc.
 Au BAR, tous les soirs le fameux pianiste René Boissard joue pour vous



Walter Herr

Janine Meylan
Robert Chevalley

Janine et Robert se marient prochainement. Ils se réjouissent à la pensée de transformer un appartement quelconque en un intérieur élégant. Ils savent par expérience que l'ambiance des lieux influence l'individu. C'est pourquoi l'aménagement futur de leur appartement prend une importance capitale.

Tous les fiancés devraient s'intéresser à ce problème si important le plus rapidement possible et choisir leurs meubles en toute connaissance de cause.

Vous aussi, avant de vous décider à l'achat définitif, vous devez nous rendre visite et parcourir nos expositions permanentes. La MG vous offre des ensembles modernes ou traditionnels en nombre impressionnant à des prix correspondant à vos possibilités. Vous y trouverez une quantité de nouveautés pour embellir votre home. Sur demande, nous vous enverrons de suite nos portefeuilles de photographies pour vous permettre de vous faire une idée générale.



Coopérative du Meuble
 Lausanne Bienne
 Bâle Zurich Bellinzona

Exposition 1
 rue d'Aarberg 3-7
 Bienne

Bon pour un portefeuille de modèles
 modernes traditionnels
 renseignements concernant vos conditions de paiement à tempérament spécialement avantageuses.
 (faire une croix dans la case entrant en considération)
 Veuillez me faire parvenir sans engagement vos photos à l'adresse suivante:

Nom: _____

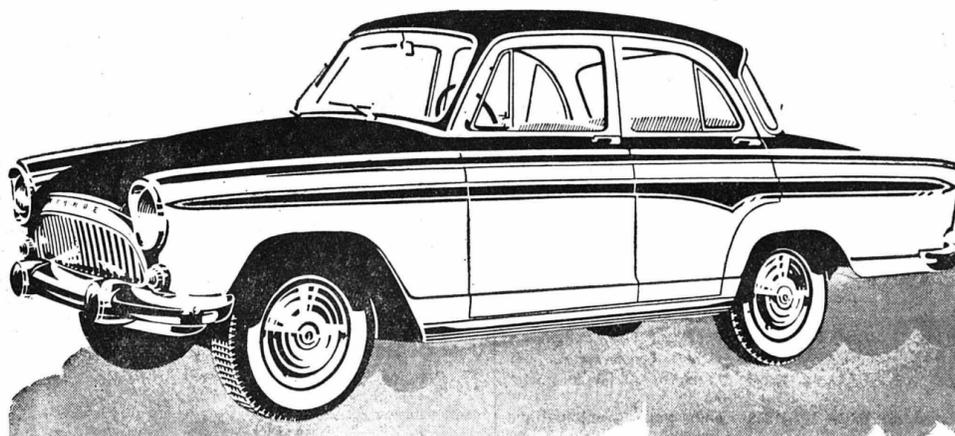
Prénom: _____

Adresse: _____

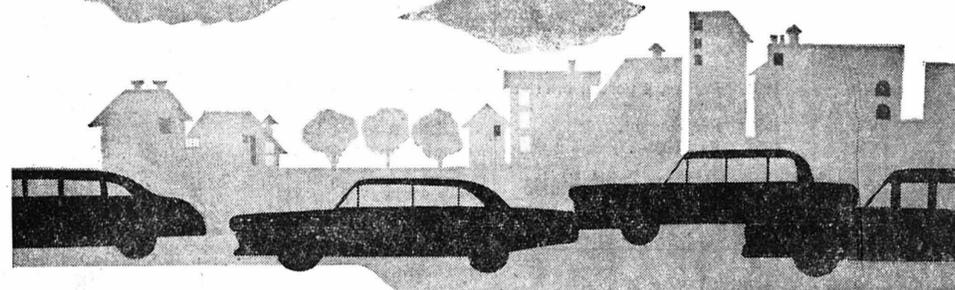
Localité: _____

(à découper et à mettre dans une enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.)

Une voiture supérieure!



La nouvelle ARONDE P 60



Vous trouverez dans la nouvelle et imposante gamme ARONDE P 60 la voiture qui convient exactement à votre personnalité, parce qu'elle offre toutes les formules de confort et de goût:

- 12 modèles
- 32 coloris et harmonies de couleurs
- Siège 3 D à 9 positions plus couchette
- élégance de ligne indiscutable
- intérieur spacieux, doté de toutes les nouveautés techniques les plus éprouvées.

Depuis l'apparition de la P 60, les ventes de l'ARONDE ont pratiquement doublé.

Son tempérament, sa ligne, son confort et sa résistance proverbiale justifient ce succès.

Elle étonne parce qu'elle est telle qu'on la souhaite

- Supérieure par ses freins dont la puissance et l'efficacité constante ont été appréciées des centaines de milliers de fois. Même dans les arrêts les plus brusques, l'ARONDE se maintient infailliblement dans son axe de marche, ce qui est essentiel.
- Supérieure par sa carrosserie et son châssis qui constituent un caisson armé totalement indéformable.
- Supérieure par son moteur „Flash„ qui, en 20 secondes, passe de 0 à 100 km. h., ce qui permet des dépassements rapides, sûrs, précis (14 records du monde avec des voitures prélevées au hasard sur la chaîne de fabrication).
- Supérieure par sa qualité contrôlée électroniquement tout au long de sa fabrication.

L'ARONDE P 60 est vraiment la voiture qui convient aux routes SUISSES.

SIMCA

ARONDE P-60



Fr. 6990.-

Version panoramique depuis

Fr. 8200.-

NEUCHÂTEL : Garage HUBERT PATTHEY, Pierre-à-Mazel 1

distributeur des 3 grandes gammes fabriquées par SIMCA :

ARONDE P 60 — ARIANE — VEDETTE

Brûlures Accros Déchirures Mites • **STOPPAGE D'ART: Mme R. LEIBUNDGUT, NEUCHÂTEL** • Maison d'ancienne renommée
 Envoi par poste ■ Temple-Neuf 22 / Place des Armourins ■ Tél. (038) 5 43 78

L'APÉRO
 AU BAR DE
 La Cave Neuchâteloise
 ★★★

Dégustation tous les jours
 Jusqu'à 22 heures

DEMAIN 2 x 75.000

à TAVEL/Fr.

LOTÉRIE ROMANDE

CINEAC

ENFANTS DÈS 7 ANS

EN SCOPE COULEURS

NEUCHÂTEL

PROGRAMME DU 6 AU 12 MARS 1959

300 KM. À L'HEURE !!

Un impressionnant reportage retraçant la vie et les exploits audacieux des grands champions au volant lors des courses en circuits

Au programme, un court métrage: **EXPLORATEUR DE PARIS**

L'ACTUALITÉ FOX ET PATHÉ

Vendredi - lundi - mardi - mercredi - jeudi permanent 14 h. 30 à 18 h. 30, 20 h. 30 à 22 h. 30 Samedi - dimanche : permanent de 14 h. 30 à 22 h. 30

CHAUMONT
LE PETIT HOTEL

Tél. 7 59 10

hôtel le Home
 pour un séjour sans souci

A toute heure:
 Thé - Café - Chocolat
 Ses gâteaux - pâtisseries maison

Salle pour conférences
 et expositions

Avenue de la Gare Tél. 5 18 34

RÉPARATIONS DE DINTIERS

PAR RETOUR DU COURIER
 Travail soigné Prix modérés
A. LANG, mécanicien dentiste
 Dîme 120, la Coudre ou Fontainemelon, tél. 5 70 89.

POUR UNE MACHINE À ÉCRIRE PORTATIVE À BON MARCHÉ

Profitez d'acheter avantageusement un modèle 1959
Profitez d'échanger votre machine à écrire avant qu'elle ne vieillisse contre

un modèle 1959

POUR VOTRE ENFANT

PARENTS, vous récompensez un enfant qui réussit ses examens en lui offrant une machine qui l'aidera dans toutes ses études et après...

PARENTS, vous facilitez l'apprentissage de votre enfant en lui offrant la possibilité de « taper » à la maison.

LOCATION: nous possédons de nombreuses machines à écrire que vous pouvez louer dès Fr. 15.— par mois.

LOCATION-VENTE: un tarif spécial a été étudié pour que vous puissiez acquérir une machine louée, en utilisant vos versements de location.

ESSAI GRATUIT Vous pouvez faire un essai pendant trois jours sans aucun engagement.



Swissa Junior, la portable suisse, de construction très robuste, de grande précision, de forme harmonieuse, émailage gris, frappe impeccable, cylindre normal, clavier de 44 touches, chariot 28,5 cm., ruban bicoloré, dispositif pour stencils, complétée avec élégant coffret. Fr. 336.—

Vous trouverez aussi chez nous les machines suivantes:

OLYMPIA (portative) Fr. 295.—
OLIVETTI (portative) Fr. 328.—
ERIKA (portative) Fr. 395.—
ainsi que d'autres marques depuis . . . Fr. 255.—

Reymond

NEUCHÂTEL
Saint-Honoré 9
Tél. (038) 5 44 66

En tube c'est propre!

Le tube seul maintient la moutarde en parfait état de fraîcheur.
Adieu le moutardier peu appétissant! Dans un ménage moderne, on ne conçoit pour la moutarde d'autre emballage que le tube, propre et pratique.

Moutarde Thomy



Thomy + Franck S.A. Bâle

Quelle fierté — votre propre Opel Record

Un beau jour, vous allez présenter votre nouvelle Opel Record à vos amis. Qu'en diront-ils?

«Elle est vraiment jolie!» diront vos connaissances féminines.
«Quel soin dans le détail! Quelles grandes fenêtres! Quelle élégance raffinée!»

«Elle est remarquablement silencieuse» observeront vos passagers. «C'est à peine si l'on entend le moteur et même sur les mauvais chemins, on roule comme sur du velours!»

«Quelle race!» s'exclameront les jeunes. «C'est fou comme elle tire! En quelques secondes elle atteint le quatre-vingts! Et elle tient la route à la perfection!»

«Vous avez fait un bon placement» vous confirmera votre ami commerçant. «L'Opel Record n'est pas une petite voiture, elle est pourtant très économique!»

A quand donc le premier essai? A quand votre propre Opel Record?



OR 37/58 N

Opel, la voiture de confiance.
Opel Record Fr. 8150.—* Opel Olympia Fr. 7250.—
*deux teintes et pneus à flancs blancs + Fr. 150.—

GARAGE SCHENKER, Neuchâtel, tél. (038) 5 28 64

GARAGE R. AMMANN, la Neuveville

A. JAVET & FILS, Saint-Martin

J. WUTRICH, Colombier

DES STUDIOS A L'ÉCRAN

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE BEAU SERGE

«Le beau Serge», le premier film de Claude Chabrol, critique à la revue «Les cahiers du cinéma», a soulevé quelques passions, en particulier à cause de la prime à la qualité de trente-cinq millions qui lui a été allouée. Certaines audaces

Film français écrit et réalisé par Claude Chabrol.

Interprétation: Jean-Claude Brialy (François), Gérard Blain (Serge), Bernadette Laffont (Marie), Michèle Meritz (Yvonne).

dans le traitement du sujet, un peu de snobisme aussi, ont joué en sa faveur et déchainé le concert des louanges de ce qu'il est convenu d'appeler la jeune critique.

Des longueurs, passablement de naïveté, ont donné des arguments à ses détracteurs. Certes, «Le beau Serge» est un film non commercial dans la mesure où il implique un

Contre la toux!

Un bon remède vaut bien ... une grimace!

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais!) et par son action qui est d'autant plus rapide et bienfaisante! Bienfaisante justement parce que le sirop Famel a conservé intact son goût d'origine, autrement dit le goût concentré des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger,

de Grindélia — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires,

de fleur de drosera — plante médicinale qui calme les quintes de toux,

d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant,

et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop Famel, le flacon Fr. 3.75.

effort de compréhension de la part du spectateur. Par ailleurs, sur un plan strictement esthétique ou intellectuel, il n'est pas non plus une réussite totale: l'action traîne dans sa deuxième partie et les intentions se perdent dans une histoire où la psychologie prend le pas sur la peinture de mœurs.

Mais quels que soient en définitive les défauts ou les qualités qu'on lui prête, «Le beau Serge», tourné entièrement en décors naturels avec des moyens financiers très limités, mais librement, annonce heureusement une production cinématographique indépendante des impératifs commerciaux ordinaires. Les exploitants et les distributeurs, pas davantage que les producteurs, ne doivent oublier que la fréquentation est tombée en France, en 1958, à 370 millions de spectateurs contre 411 millions en 1957. Toute tentative de renouvellement doit donc être accueillie avec sympathie.

«Le beau Serge» conte l'histoire d'un jeune homme, François, qui après une grave maladie et un long séjour dans un sanatorium, vient continuer sa convalescence dans le village où il a passé sa jeunesse. Il y retrouve son ami Serge, jadis brillant, qui a sombré dans l'alcool-

isme après avoir épousé une jeune fille, Yvonne, dont il attendait un enfant. L'enfant, né idiot, est mort. Yvonne est de nouveau enceinte et Serge boit pour ne pas penser que l'enfant à naître sera aussi anormal.

François tente de tirer Serge de sa déchéance, et à travers lui, les habitants du village: l'alcoolisme, une sexualité assez primitive et accessoirement le travail demeurant leur seule distraction. L'enfant de Serge naîtra normal. En dépit de sa maladie et de la tempête de neige, François réussira à retrouver Serge qui dormait ivre-mort dans un poulailler et à le traîner jusque vers Yvonne et son bébé.

La peinture réaliste de ce drame de mœurs paysannes a pu choquer mais on en a peu contesté l'authenticité.

Jean-Claude Brialy est un comédien brillant qui pourrait se situer bientôt parmi les jeunes premiers les plus demandés, à côté d'un Jacques Charrier ou d'un Alain Delon.

Gérard Blain, que l'on ne connaissait guère jusqu'alors que par le rôle qu'il interprétait dans le moyen métrage «Les mistons», de François Truffaut, s'impose par une personnalité brutale et sensible, un mélange de goujaterie et de délica-

tesse. Quant à Bernadette Laffont (dans la vie, Mme Gérard Blain) qui a également débuté dans «Les mistons», elle fait preuve d'une nature assez curieuse, à la fois perverse, naïve et un peu sophistiquée qui tranche sur le style des comédiennes actuellement en vogue. La photographie d'Henri Decae aide à créer l'atmosphère: on étouffe littéralement dans ce village de la Creuse, blanc et gris, boueux puis enneigé, dans lequel Chabrol a tourné son film avec l'aide et la participation de tous les habitants.

C. G.



Marie (Bernadette Laffont) séduit François (J.-C. Brialy).

DANS NOS CINÉMAS

AU CINEAC:

Le film que projette Cinéac cette semaine, «300 à l'heure», relate les audacieux exploits des grands champions du volant, lors des courses d'autos en circuit fermés. Au programme, un court sujet: «Explorateur de Paris» et les traditionnelles actualités Fox Movietone et Pathé Nathan.

A L'APOLLO

«L'HOMME DE NULLE PART» (JUBAL)

Perdu dans une tempête de neige, Jubal Troop (Glenn Ford) est sauvé par Shep (Ernest Borgnine), propriétaire d'un ranch voisin. Shep l'engage et le nomme contremaître du ranch, ce que Pinky, son assistant (Rod Steiger) voit d'un très mauvais œil, craignant que son projet de s'emparer du ranch de Shep n'échoue. Mae (Valérie French), la femme de Shep, tombe amoureuse de Jubal qui ne répond pas à ses avances, et ce dernier décide de s'en aller, mais Shep croyant qu'il s'agit de sa rivalité avec Pinky, le sollicite de rester.

Une secte religieuse cherchant la terre promise s'étant arrêtée sur le territoire du ranch, Pinky veut les chasser, mais Jubal, apprenant qu'ils ont des malades, leur permet de rester. Noémi, la fille du dirigeant de la secte, produit une forte impression sur le jeune homme. Mae poursuit de plus en plus Jubal, et lorsqu'elle lui propose de s'emparer du ranch de Shep, le jeune homme écumé, va noyer son dégoût dans l'alcool avec son ami Reb...

AU PALACE:

«LIBERTÉ SURVEILLÉE»

L'histoire de «Liberté surveillée» est celle d'un jeune homme qui, sur le point d'être arrêté en pleine gare de l'Est, se réfugie dans un train en partance pour Prague. Là, il est pris, par les canotiers d'une équipe française allant disputer une rencontre internationale en Tchécoslovaquie, pour le masseur, un

certain Jean Rungis, désigné à la dernière minute.

Entre l'entraîneur Benoit et le pseudo Jean un accord tacite s'établit. Tant qu'ils seront en terre étrangère, Benoit affectera de prendre Jean pour le vrai masseur de l'équipe. Pendant tout le voyage, Jean se sentira, donc, dans une sorte de «liberté surveillée».

L'amour naissant qui le rapprochera de la jeune Tchéque Eva et l'opposera, par la même occasion, au fiancé de celle-ci, le champion Karel, capitaine de l'équipe adverse, l'atmosphère de la compétition, celle du camp franco-tchéque dans les Tatras, donnent, un instant, à Jean, l'impression qu'il peut redevenir un homme libre, définitivement. Mais...

AUX ARCADES:

«CHRISTINE»

Il y a déjà bien longtemps, le regretté Max Ophüls causait une sensation en présentant «Liebelei», un film autrichien d'atmosphère désuète, qui fut accueilli avec faveur. La tâche de Pierre Gaspard-Huit, qui s'attaqua au «re-make» de «Liebelei» qui nous est présenté sous le titre de «Christine» n'était pas facile. Il a pourtant réussi le miracle de nous donner une version aussi sensible et poétique de cette si fine histoire d'amour. Il a été servi par des interprètes exceptionnels, comme Romy Schneider, délicieuse Christine, et le nouveau jeune premier romantique français Alain Delon, que l'on s'arrache maintenant. Encadrant ce couple juvénile, les excellents Fernand Ledoux et Micheline Presle font une fois de plus la démonstration de leur talent.

En 5 à 7, samedi et dimanche, reprise de la comédie de Billy Wilder «Ariane», avec Gary Cooper, Audrey Hepburn et Maurice Chevalier.

AU REX:

«MAYA, LA FILLE DU PORT»

C'est Raymond Bernard qui s'est chargé de réaliser avec maîtrise pour l'écran

le succès du Théâtre des Champs-Élysées dû à Simon Cantillon: «Maya, la fille du port». Son titre l'indique: cette bande d'un être réaliste doit être réservée aux adultes, et que ceux qui craignent les drames «noirs» s'abstiennent. Ce n'est certes pas une page de la Bibliothèque rose que ce succès qui se déroule dans une rue «réservée». Viviane Rommance a créé ici un extraordinaire rôle, Dalio, Louis Seigner, de la Comédie-Française, Inkhiloff lui donnent la réplique avec l'art qu'on leur connaît. «Maya» est le film de la fatalité, puisque la tentative d'une fille de sortir de sa boue échoue lamentablement. Le film mérite d'être vu.

Quant au premier des deux films, c'est assurément l'ouvrage d'un cinéaste adroit à son métier. Samuel Fuller réalise «Main dangereuse» avec Richard Widmark, un film d'action et d'émotion qui nous entraîne dans le sombre dédale de la vie des hors-la-loi.

AU STUDIO:

«LE TRESOR DU PENDU»

Le western à ses chauds partisans, et ils sont légions. Ce film qui vient de sortir avec un grand succès à Paris, est un western, mais du genre supérieur. Les protagonistes principaux ne sont des saints ni les uns ni les autres. Ils ne se poursuivent pas comme le veut la tradition, mais ils cheminent ensemble, à travers les merveilleux paysages du Par-West américain, en quelque sorte prisonniers les uns des autres, Robert Taylor, Richard Widmark et Patricia Owens composent le trio central de cette histoire brutale et pleine de grandeur, qui plaira à tous les amateurs d'évasion.

En 5 à 7, samedi et dimanche, sous les auspices du Ciné-club universitaire, un film d'un intérêt capital: «I Vitelloni» de Federico Fellini, la première œuvre marquante du réalisateur de «La Strada» et des «Nuits de Cabiria». Une œuvre qui est entrée dans l'histoire du cinéma.



François (Jean-Claude Brialy), Marie (Bernadette Laffont) et Serge (Gérard Blain).

A Paris...



PAUL SCHENK a créé pour vous
la nouvelle coiffure du printemps
HAUTE COIFFURE SCHENK

Tél. 5 26 97 PARFUMERIE Concert 6



Lampes au néon
à visser dans la
douille de chaque
lampe, 32 watts, 220
volts, 30 cm. de dia-
mètre. Luminosité
équivalant une lam-
pe de 150 watts.
Prix Fr. 50.—

Plafonniers
complets, 220 volts.
Longueurs: 60, 100
et 120 cm.
Prix Fr. 28.—
L. GROGG & Cie, Lotzvil
Tél. (063) 2 15 71

Automobilistes :



vous assure plus
avantageusement
NEUCHÂTEL 1

Prêts

Banque
Courvoisier & Cie
Neuchâtel
Tél. (038) 5 12 07

Une visite
s'impose
AU BÔCHERON
NEUCHÂTEL
MEUBLES



Achetez demain
le cœur en chocolat
au profit du dispensaire
antituberculeux

SENSATIONNEL

Ne pouvant plus venir aux marchés de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, j'avise mon honorable clientèle que je vends les mêmes tapis, qualité lourde, commandés directement chez moi, contre remboursement, aux prix suivants :

220/320 Fr. 150.—
170/280 Fr. 120.—

Prière d'indiquer les dessins et couleurs.
Maison du Tapis, Jakob Oehler, Säge-
gässchen 18, (Linsebul), Saint-Gall.

Nouveau:

Petits Pois **FRISCO**

«Type Connaisseurs»



Savez-vous à quel point les petits pois fraîchement cueillis sont exquis? Oui?... Alors essayez une fois nos nouveaux petits pois FRISCO, type «Connaisseurs». Toute la maturité d'un été de soleil s'épanouit dans leur goût délicat et fondant. Seuls les petits pois fraîchement cueillis peuvent leur être comparés.

Petits pois FRISCO type «Connaisseurs» — vraiment les préférés des connaisseurs.

surgelés, extra gros — particulièrement délicats

LANGUES DE BŒUF

LAPINS FRAIS

BOUCHERIE BALMELLI

Rue Fleury 14 Tél. 5 27 02



Le Conseiller Just
vous le prouve!

Le Conseiller Just est bien préparé à son travail: il recueille chaque jour des expériences qui servent à perfectionner constamment les brosses Just. Pratiques et faciles à manier, elles font gagner du temps, comme ce balai, par exemple!

Ulrich Jüstrich, Just, Walzenhausen

PERLES

répare tous les outils électriques

Lausanne - Tél. (021) 23 72 44

CE NOUVEAU PRODUIT EST EPATANT!

Spic

nettoie d'un trait
carrelages, linos...
trois fois plus vite

*plus besoin
de rincer
ni d'essuyer!*

Vous passez simplement un chiffon à peine humide et toute la saleté disparaît sans laisser de traces.
Dallages, linoléums, carreaux émaillés, éviers, baignoires, murs peints et boiseries retrouvent instantanément leur plus bel éclat.

Procter & Gamble / Promena AG Basel



CONCENTRÉ
1.95
ECONOMIQUE
avec
5 1/2
de rabais

Des millions de ménagères dans le monde utilisent SPIC



si économique

important: essorez bien

si rapide

Mettez-en juste ce qu'il faut. SPIC concentré vert est très économique, il en faut si peu: à peine 3 cuillerées à soupe pour 5 litres d'eau.

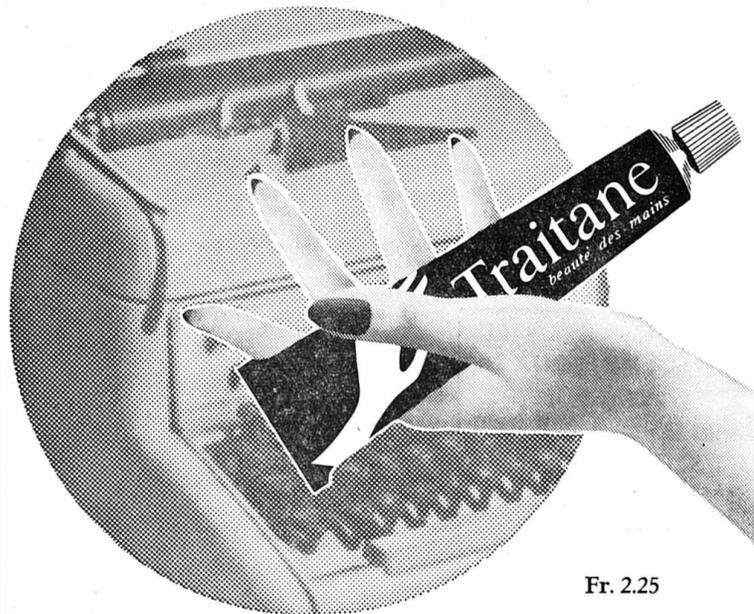
SPIC nettoie presque à sec. Trempez votre serpillière et tordez-la jusqu'à ce qu'elle soit à peine humide. SPIC est doux pour les mains et dégage une fraîche odeur de pin.

Il suffit de passer une fois... c'est tout: pas besoin de rincer ni d'essuyer. Le résultat est surprenant: SPIC nettoie d'un trait et ajoute l'éclat.

Epargnez-vous temps et peine, **Spic** est en vente partout

au bureau...

machines, papiers, carbones, abiment vos mains.



Fr. 2.25

Vous aurez des mains douces, sans aucune trace de fatigue, en appliquant la crème Traitane lors de tous vos travaux de bureau, de ménage, etc.

Dès la première application, vous appréciez la différence.

Traitane est la seule crème à base d'azulène, silicones et lanoline dont l'effet est immédiatement visible. C'est la douceur du velours sur vos mains.

Traitane pénètre instantanément, SANS GRAISSER NI COLLER, et adoucit la peau.

Traitane

en toutes circonstances des mains de velours

DERNIÈRES DÉPÊCHES

DANS LE CADRE DU PACTE DE BAGDAD

Les Etats-Unis signent des accords bilatéraux de défense avec la Turquie, l'Iran et le Pakistan

ANKARA, 5 (Reuter et A.F.P.) — Les Etats-Unis ont signé jeudi des accords bilatéraux de défense avec la Turquie, l'Iran et le Pakistan, au ministère des affaires étrangères d'Ankara. M. Fletcher Warren, ambassadeur américain à Ankara, a signé avec les Etats-Unis, tandis que le ministre des affaires étrangères de Turquie, M. Fatim Zorlu, et les ambassadeurs d'Iran et du Pakistan à Ankara signaient au nom de leurs gouvernements.

M. Zorlu souligna que ces accords étaient conformes aux principes de la Charte des Nations Unies, et que de ce fait nul Etat ne saurait en ressentir de l'inquiétude.

M. Warren déclara que cette signature confirmait l'appui des Etats-Unis aux efforts communs défensifs et économiques déployés par les pays signataires. « Ces accords démontrent donc, dit-il, que les Etats-Unis soutiennent l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de la Turquie, de l'Iran et du Pakistan. »

Le texte de l'accord

Le texte des accords comprend un préambule et six articles. Le préambule rappelle l'accord dans le cadre du pacte de Bagdad et de la doctrine Eisenhower, et précise sa conformité avec l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

En cas d'agression contre l'un des trois pays, le gouvernement des Etats-Unis prendra toute mesure appropriée, y compris l'emploi des forces armées, après accord entre les parties.

Le caractère ainsi que le caractère direct ou indirect de l'agression n'étant pas défini, l'action américaine dépend d'une requête des gouvernements turc, iranien ou pakistanais.

Satisfaction à Londres

LONDRES, 5 (A.F.P.) — La signature à Ankara des accords militaires bilatéraux entre les Etats-Unis d'une part et la Turquie, l'Iran et le Pakistan de l'autre, a été saluée avec satisfaction par le gouvernement britannique.

Commentaires américains

WASHINGTON, 5 (Reuter). — Le département d'Etat américain a déclaré jeudi que les accords bilatéraux signés avec la Turquie, la Perse et le Pakistan prouvent l'importance accordée par les Etats-Unis aux efforts collectifs entrepris par ces pays pour développer leur économie et garantir leur indépendance. A plusieurs reprises, les Etats-Unis ont fait clairement savoir que toute menace contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de ces pays serait considérée comme une affaire très grave.

Radio-Moscou met en garde l'Iran

TEHERAN, 5 (Reuter). — Radio-Moscou a attaqué jeudi soir la Perse au sujet de la signature d'un accord de défense bilatéral avec les Etats-Unis. Un commentateur a mis en garde la Perse sur les graves conséquences que pourraient entraîner « de tels actes de trahison ».

En ITALIE une cinquantaine de jeunes gens ont manifesté devant l'Institut autrichien de culture à Rome, lançant contre l'édifice des bouteilles d'essence enflammées et des pierres.

En ALGERIE, quatorze militaires ont été tués et dix autres blessés dans une embuscade tendue par les rebelles près de Ténès. Dans une autre embuscade a été entraînée à quelques kilomètres de Tlemcen. Un Américain et un Allemand ont été tués.

Au SOUDAN, le maréchal Abboud a désigné jeudi les membres du nouveau Conseil militaire suprême en remplacement de celui qui a démissionné. Les membres du nouveau Conseil appartiennent tous à l'ancien Conseil, à l'exception de trois généraux.

Au NYASSALAND, les troubles se multiplient dans tout le pays. A Zomba, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des manifestants et ont tué cinq indigènes. En Rhodésie du Sud, quatre cent nonante-cinq personnes ont été arrêtées.

Au MAROC, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères a remis une note à l'ambassadeur de France annonçant que le gouvernement marocain ne peut accepter que des sanctions soient prises contre des fonctionnaires français liés par contrat à l'administration marocaine. Cette note vise dix fonctionnaires français figurant parmi les quatre cent quatre-vingt-un signataires d'une motion réclamant l'indépendance de l'Algérie.

En AFRIQUE DU SUD, la police de sécurité a procédé à des descentes dans les divers bureaux locaux du mouvement du congrès sud-africain et de la Rhodésie du Sud. Des documents ont été saisis.

Aux ETATS-UNIS, le président du comité national du parti démocrate a déclaré que M. Adlai Stevenson ne représenterait certainement plus sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

Les championnats du monde de hockey sur glace

Voici les résultats des trois matches disputés au cours de la première soirée :
A Bratislava, Canada bat Pologne 9 à 0 (4-0, 3-0, 2-0).
A Brno, Etats-Unis battent Norvège 10 à 3 (3-0, 3-1, 4-2).
A Ostrava, Finlande bat Allemagne occidentale 5 à 3 (0-0, 1-2, 4-1).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur : Marc Wolftrath Rédacteur en chef du journal : René Bralchet

Après les entretiens de Gaulle-Adenauer

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette mise au point, ou plus exactement ce rappel d'une position déjà maintes fois exprimée, contient cependant une indication intéressante et c'est le fait que, pour la première fois, une source officielle révèle que la France n'est pas hostile à une conférence au sommet. Jusqu'ici on pouvait le supposer. Depuis hier on commence à sortir du domaine de l'hypothèse pour entrer dans celui des réalités concrètes.

Ceci dit, les conditions françaises ne sont pas plus précises aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier, et l'on ignore par exemple si le gouvernement français acceptera la suggestion Khrouchtchev d'élargir la conférence des ministres des affaires étrangères en y invitant, outre les représentants des quatre Grands, Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS, France, ceux de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et des deux Allemagnes.

Cette éventualité est, malgré tout, retenue par la presse parisienne. Elle considère que ce point de procédure a été examiné à fond par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, et voici à ce propos l'interprétation qu'en donne un quotidien du soir de tendance gaulliste :

« Selon la majorité des experts français et allemands, la présence de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et des deux Allemagnes ne saurait être acceptée que si Moscou élargissait les entretiens à la réunification de l'Allemagne et à la sécurité de l'Europe. »

La France toujours solidaire de ses alliés

Cette explication, non-officielle, répétons-le, est logique et, en tout cas, elle « colle » parfaitement avec la thèse occidentale selon laquelle une conférence Est-Ouest, quel que soit son niveau, n'offrirait d'intérêt réel que si la question allemande était discutée dans son ensemble et non pas limitée au seul examen du problème de Berlin. Hormis ce point précis, aucune indiscretion n'a filtré de l'Elysée ou de l'hôtel Matignon sur les entretiens Adenauer-de Gaulle. Mais ce qu'on peut écrire, en revanche, et sans crainte de démenti, c'est, premièrement, que les conversations entre les deux hommes d'Etat ont été cordiales et appro-

fondées. Deuxièmement, elles ont permis de passer en revue tous les aspects du problème allemand et des rapports Est-Ouest. Troisièmement, qu'à aucun moment il n'a été question de créer un duomvirat franco-allemand à l'intérieur du bloc occidental. Quatrièmement enfin, et M. Frey a eu bien raison de le souligner, que la France et il va sans dire l'Allemagne également, n'ont jamais songé un instant à se désolidariser de leurs alliés occidentaux.

M.-G. G.

Il faut répondre sans tarder à la dernière note soviétique

PARIS, 5 (D.P.A.) — Le chancelier Adenauer et le président de Gaulle se sont mis d'accord, mercredi, pour proposer à leurs alliés de répondre sans tarder à la dernière note soviétique. Ils sont en outre tombés d'accord pour estimer qu'une conférence des ministres des affaires étrangères devrait être convoquée « le plus rapidement possible ». Du côté français, on ne voit toujours aucune possibilité de reconnaître la République démocratique allemande.

La conférence des ministres des affaires étrangères occidentaux, prévue primitivement pour la mi-mars à Paris, n'aura pas lieu. Les ministres des affaires étrangères se réuniront par contre les 31 mars et 1er avril à Washington, immédiatement avant la conférence de l'O.T.A.N.

M. Adenauer de retour à Bonn

BONN, 5 (D.P.A.) — Le chancelier Adenauer et son ministre des affaires étrangères, M. H. von Brentano, sont arrivés à Bonn jeudi après-midi, de retour de Paris. Les deux personnalités ont souligné l'atmosphère cordiale de leurs entretiens avec les dirigeants français.

Satisfaction anglaise

LONDRES, 5 (A.F.P.) — Le porte-parole du Foreign Office a exprimé la « grande satisfaction » avec laquelle le gouvernement britannique a accueilli les consultations entre le président de Gaulle et le chancelier Adenauer.

TUNISIE

Bourguiba demanderait l'évacuation de Bizerte au mois de juin

PARIS, 5 (Reuter). — Le président de la République tunisienne, M. Bourguiba, aurait déclaré jeudi qu'il demanderait au gouvernement français, au mois de juin, d'évacuer la base navale en Tunisie. Le journal « Le Monde » a publié une interview dans laquelle M. Bourguiba a déclaré qu'il demanderait au président de Gaulle en juin prochain l'évacuation complète ou l'examen du maintien des techniciens français.

Le congrès du Néo-Destour adopte une motion sur l'Algérie

SOUSSE, 6 (A.F.P.) — Le congrès du Néo-Destour a adopté à l'unanimité plusieurs motions ayant trait à l'Algérie, à la « décolonisation » et à la charte du parti.

Dans la motion sur l'Algérie, le congrès déclare qu'il considère que « l'affaire d'Algérie est devenue une guerre d'extermination dirigée contre le peuple algérien avec ses conséquences effroyables sur le plan économique et social ». Il a fait appel à la conscience de toutes les nations libres et aux organisations internationales attachées aux principes des droits de l'homme et du droit des peuples à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance afin qu'elles conjuguent leurs efforts pour mettre fin à cette guerre atroce en reconnaissant au peuple algérien son droit à la liberté et à l'indépendance et en persuadant la France que la solution du problème algérien doit être abordée par le moyen de la négociation pacifique, conformément aux principes de la charte des Nations Unies.

U.R.S.S.

Après les votations de dimanche Tous les candidats proposés ont été élus

MOSCOW, 5 (Reuter). — L'agence soviétique Tass diffuse, que les résultats des élections au Soviet suprême de neuf Républiques soviétiques, qui se sont déroulées dimanche, ont été annoncés jeudi. Sur le nombre total des électeurs de la Fédération de Russie, 99,96 pour cent ont voté. En Ukraine et en Biélorussie, la proportion des votants a atteint 99,98 pour cent. Tous les candidats qui avaient été proposés ont été élus.

Khrouchtchev en Allemagne de l'Est

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

S'adressant aux puissances occidentales, M. Khrouchtchev s'écria : « Si vous voulez nous faire peur, parfait, alors nous avons peur. Mais nous ne pourrions supporter d'avoir peur davantage. N'essayez donc pas de nous faire une plus grande peur encore. Ne perdez pas la raison. »

Le premier ministre soviétique a déclaré notamment : « En cas de non signature d'un traité de paix avec les deux Allemagnes et si la République démocratique allemande devait se déclarer prête à signer ce traité avec nous et avec les autres pays qui ont combattu Hitler, nous le signerons. Une fois signé le traité de paix avec les deux Allemagnes ou seulement avec la République démocratique allemande, nous céderons nos fonctions de contrôle, en tant que puissance d'occupation, au gouvernement de l'Allemagne de l'Est. Cette dernière disposera alors de tous les droits d'un Etat souverain et les anciens droits basés sur la capitulation de l'Allemagne hitlérienne perdront leur validité au moment de la signature du traité de paix. »

Informations de toute la Suisse

LES TRAVAUX DES CHAMBRES FÉDÉRALES

Le Conseil national revise la loi sur l'assurance-chômage

De notre correspondant de Berne :

Les lois s'usent encore plus vite que les hommes. Ainsi, en 1951, les Chambres avaient fabriqué des dispositions toutes nouvelles pour régler l'assurance-chômage. A l'époque, on ne se demandait pas où trouver du travail, mais d'où faire venir la main-d'œuvre.

Que dans cette euphorie le législateur n'ait songé à protéger très largement le salarié contre les effets d'un ralentissement que l'on considérait comme un mythe ou une menace très lointaine, il ne faut pas trop s'étonner. Aussi, avait-on fixé à 24 fr. la limite du gain journalier assuré.

Mais vinrent les premiers signes d'une dépression — on ne devait pas tarder à inventer le mot de « récession » — et l'on s'aperçut que les décisions de 1951 ne répondaient pas aux exigences d'une saine politique sociale. Dès 1956, des voix s'élevèrent pour faire observer que les salaires avaient augmenté, que le coût de la vie montait allégrement vers la cote d'alerte et que, dans ces conditions, il fallait réviser la loi.

Le Conseil fédéral en convint et, ayant pris deux ans de réflexion, il présenta un projet que le Conseil des Etats approuva, sans le modifier, en décembre dernier. Il appartient aujourd'hui à la Chambre populaire de se prononcer à son tour.

Que lui propose-t-on ? De porter à 30 fr. la limite du gain assuré. Mais le problème n'est pas résolu pour autant. Le mécanisme législatif est assez

compliqué. Le taux selon lequel on calcule l'indemnité de chômage (65 % pour les assurés chefs de famille, 60 % pour les célibataires) est dégressif. Le projet gouvernemental fait commencer cette dégression à partir d'un salaire assuré de 15 fr.

La commission, par la voix de MM. Graedel, socialiste neuchâtelais, et Baumgartner, radical bernois, se monte, dans sa majorité, plus généreuse que le Conseil fédéral. Elle propose de fixer à 32 fr. la limite du gain assuré et de faire partir la dégression dès 18 fr. Qu'une telle révision soit nécessaire, nul ne le conteste et le rapporteur français rappelle la situation dans l'industrie horlogère qui compte déjà 12.000 chômeurs partiels et un millier de chômeurs totaux. En outre, on estime que 6.000 personnes ont déjà refusé vers d'autres métiers.

C'est ce qui permet à M. Graedel de faire l'intéressante déclaration suivante : « Le fait que 6.000 ouvriers et ouvrières de l'horlogerie se sont replacés d'eux-mêmes constitue la meilleure réponse à ceux qui craignent que l'amélioration des indemnités de chômage ne rende plus difficile le placement des chômeurs. Le fait que, malgré les améliorations prévues

par la commission, la perte de salaire, pour un célibataire, sera de l'ordre de 40 à 55 %, montre que la pression matérielle subie par le chômeur sera assez forte pour l'engager à rechercher un nouvel emploi. »

Aussi, la commission unanime recommande-t-elle à l'assemblée de prendre le projet en considération.

Une seule voix pour défendre le projet du Conseil fédéral

Tous les députés qui prennent la parole dans la discussion générale approuvent la commission, tous, sauf M. Haeblerlin, de Zurich, qui défend le projet du Conseil fédéral (« Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là »).

Mais cette loyauté gouvernementale n'impressionne guère l'assemblée. Le porte-parole du groupe libéral, M. Reverdin, de Genève, n'est pas le moins ardent à combattre les propositions de l'Exécutif, dans lesquelles il décèle une dangereuse tendance au nivellement. En fixant trop bas la limite du salaire assuré, on décourage les parents de faire faire un apprentissage à leurs enfants puisque la différence est si faible entre le gain du travailleur qualifié et celui du simple manoeuvre. Or, c'est sur les travailleurs qualifiés, déclare le député genevois, que repose la prospérité du pays.

Le projet de la commission l'emporte

Lorsque la Chambre passe à la discussion des articles, M. Holenstein, conseiller fédéral, essaye encore de sauver le projet. Il parle des charges imposées aux cantons et à certaines caisses professionnelles qui devront augmenter les contributions des assurés si la commission obtient gain de cause. Mais ces arguments provoquent de nouvelles ripostes, celles en particulier de M. Giroud, socialiste jurassien qui rappelle les effets du taux dégressif pour montrer qu'en fait l'indemnité de chômage ne représente guère plus de 40 % des salaires les plus élevés. Quant à M. Guinand, radical genevois, il estime la solution proposée par la commission d'autant plus acceptable que les mesures d'exécution réduisent, dans certains cas, les avantages que les assurés peuvent en attendre. Et il saisit cette occasion pour demander que le Conseil fédéral adoucesse les plus rigoureuses des dispositions d'application.

L'assemblée peut alors voter. Elle commence par éliminer, à une énorme majorité, des propositions communistes qui tendent à porter à 36 fr. le maximum assuré et à 20 fr. le début de la dégression. Un député socialiste, M. Dellberg, du Valais, ne trouve que 13 « supporters » pour sa proposition d'augmenter le taux de l'indemnité en faveur des chômeurs chargés de famille. Il ne reste plus en présence que le projet de la commission et celui du Conseil fédéral. Par 119 voix contre 32, les députés tiennent à 32 fr. le maximum du gain journalier assuré (alors que le Conseil fédéral proposait 30 fr.) et par 99 voix contre 27, ils décident de faire partir la dégression de 18 fr. au lieu de 15.

Le projet retourne au Conseil des Etats qui doit se déterminer sur ces deux importantes divergences. En fin de séance, le Conseil national modifie la loi sur les épizooties et prit en considération un « postulat » socialiste sur la formation professionnelle des chauffeurs de camion.

Et vous savez très bien que je vous aurai appris que M. Brändli, agrarien de Zurich, remplacera M. Wartmann, décedé, à la commission des finances.

G. P.

A propos des trois semaines de vacances

L'indécision du Tribunal fédéral met le monde du travail à Genève dans un cruel embarras

De notre correspondant :

La décision prise par la Cour de droit public du Tribunal fédéral d'ordonner un complément d'enquête sur la question des trois semaines de vacances payées et de se prononcer, ultérieurement, sur le bien-fondé du recours que lui avait adressé le syndicat des associations patronales genevoises, a mis tout le monde, à Genève, dans le plus grand embarras.

Comme le recours n'avait pas été présenté avec demande d'effet suspensif, la loi genevoise sur les trois semaines de vacances serait, en fait, déjà en vigueur. Mais elle devrait être annulée si, finalement, le Tribunal fédéral la déclarait illégale. D'où confusion dans tous les rapports entre employés et employeurs en ce qui concerne l'application des trois semaines de vacances.

Du côté des employés et ouvriers, on se prépare à intervenir auprès du Conseil d'Etat pour qu'il fixe, du moins, un « modus vivendi » provisoire.

Ed. B.

Genève prépare également un « Jubilé calvinien »

De notre correspondant :

Jugeant qu'elle devait, elle aussi, apporter sa part dans la célébration de la fondation par Calvin, il y a quatre siècles, de l'Université de Genève sous les auspices, tout d'abord, d'une académie, l'Eglise nationale protestante de Genève a élaboré tout un programme de manifestations, un « Jubilé calvinien », qui, sans faire concurrence, vu son caractère plus populaire, aux fêtes universitaires, plus solennelles, des 3 au 6 juin prochain, précéderait celles-ci du 31 mai au mercredi 3 juin.

Le comité de ce « Jubilé calvinien » a tenu à renseigner, dès maintenant, la presse sur ce que serait celui-ci, ce qu'il a fait, jeudi, au cours d'une conférence d'un haut intérêt organisée dans le salon du Consistoire du bel immeuble XVIIIe siècle de la rue du Cloître, toute blottie contre la cathédrale de Saint-Pierre.

On y entendit, tour à tour, sous la présidence de notre confrère, M. Georges-Henri Martin, rédacteur en chef adjoint de la « Tribune de Genève », président de la commission de presse, un autre confrère, M. Marc Chenevière, président du comité et rédacteur en chef de la « Suisse », MM. Max Dominici, pasteur, Geisendorff, professeur d'histoire à l'Université, et James Andrews, secrétaire pour le jubilé de l'Alliance réformée mondiale.

Tous eurent, notamment, l'occasion d'insister, tout particulièrement, sur la manière vraiment émouvante dont toutes les Eglises réformées du monde qui se réclament de Calvin s'associent d'avance, avec enthousiasme et ferveur, au « Jubilé calvinien » que l'on prépare à Genève.

Mais il fut donné aussi de vivants détails sur les préparatifs, assurément déjà fort avancés, de ce « Jubilé », appelé, précisément, à rappeler, entre autres, l'extraordinaire et prodigieuse expansion que les initiatives de Calvin, prises au milieu d'une petite cité de douze mille âmes à peine à l'époque, ont eues dans l'univers entier.

On fut, ainsi, fort bien renseigné, entre autres, sur le spectacle « Son et lumière », après du mur de la Réformation, au jardin des Bastions, qui sera donné dans le cadre du « Jubilé calvinien », avec présentation d'un film R. Leenhardt. Spectacle qui promet beaucoup et qui sera le premier du genre en Suisse.

Ed. BAUTY.

AVIS TARDIFS

Heure de prière pour les malades
Chapelle des Terreaux, à 15 heures

Chapelle des Terreaux
Ce soir, à 20 h. 15,
réunion de salut et guérison
Nous prions avec les malades
Mission évangélique

Vous préférerez
LA ROYALE
des meilleurs vergers de
Paterno, sans pépin,
plus fine et colorée.

Bagatelle
TOUT EST BON - CE SOIR : PIZZA
ÉGARÉ
un porc femelle du poids de 35 kg. environ. Région : Pertuis - Derrière-Pertuis - le Côté - Joux-du-Plane.
Prière à la personne qui l'aurait recueilli de téléphoner au No 714 95.

Aujourd'hui 6 mars SOLEIL Lever 06.59 Couché 18.17 LUNE Lever 05.05 Couché 15.25

AU JOUR LE JOUR

Pêle-mêle Journallement nos lecteurs nous posent des questions ou nous demandent de poser des questions, à moins qu'ils ne nous prient de faire des suggestions « à qui de droit ».

Concernant l'interdiction de la vente des pétards, nous avons appris que sur le plan local rien ne peut se faire sans ratification par l'Etat. Et ce dernier refuse de s'engager, car dans l'état actuel des choses une telle interdiction serait contraire à la liberté du commerce.

CHRONIQUE RÉGIONALE

A LA RUE DE FLANDRES



Voici les deux immeubles (sans volets) qui vont être démolis à la rue de Flandres et qui seront reconstruits, les façades gardant leur style.

LA VILLE

LES ACCIDENTS

Chute mortelle à moto Hier à 14 heures, un accident a eu lieu à la bifurcation Maladière-Gibraltar. Une voiture venant de la ville allait emprunter la rue de Gibraltar, lorsqu'elle fut tamponnée à l'arrière par un scooter monté par deux élèves de l'école de mécanique, qui furent projetés à terre.

DU COTE DE THEMIS

Au tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Bertrand Houriet, assisté de M. Serge Durig, greffier.

IVRESSE AU VOLANT

P. P. a perdu la maîtrise de son véhicule dans le virage situé à mi-parcours de la route de l'Ecluse; il est allé se jeter contre un poteau de la ligne électrique des T.N., sa vitesse excessive ne lui ayant pas permis de prendre son virage correctement.

LA C.C.A.P.

garantit l'avenir de vos enfants Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, - 5 mars. Température: Moyenne: 7; min.: 4,4; max.: 11,3. Baromètre: Moyenne: 713,1.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 5 mars à 7 h.: 428.97

Prévisions du temps. - Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: Ciel généralement très nuageux ou couvert, entrecoupé de quelques éclaircies.

Madame et Monsieur Eric WITTWER-STRAHM et leur petite Marie ont la joie d'annoncer la naissance de

David - Henri Waldemar (Ont. Canada)

Madame et Monsieur Eric WITTWER-STRAHM et leur petite Marie ont la joie d'annoncer la naissance de

Sylvianne 3 mars 1959 Delémont Rue des Prés 26

A la Société neuchâteloise de science économique

« La Suisse et les communautés européennes »

par le professeur Henri Rieben

La Société neuchâteloise de science économique avait convié, mercredi soir, ses membres en l'Aula de l'université pour entendre, présenté par M. Frédéric Scheurer, le professeur lausannois Henri Rieben.

Ce dernier, titulaire de la chaire d'intégration européenne à l'Université de Lausanne et ancien collaborateur de M. Jean Monnet qui fit tant pour la création d'une Europe unie, avait intitulé son exposé « La Suisse et les communautés européennes ».

SAINT-AUBIN

Un habitant décoré pour la cinquième fois par un roi des Belges

M. Théophile Brugger, habitant Saint-Aubin, vient d'être l'objet d'une distinction honorifique en qualité de vétérans de l'Etat indépendant du Congo belge. Il a reçu des mains de M. de Reynier, consul de Belgique à Neuchâtel, une décoration en souvenir du cinquantième anniversaire du rattachement du Congo à la Belgique.

VAL-DE-TRAVERS

Il y a deux ans le procureur avait demandé l'inculpation de l'ex-banquier J.-L. C.

(c) Il y a deux ans, Jean-Laurent C., dont les malversations défrayèrent la chronique depuis de nombreux mois, avait comparu devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers à titre de témoin pour le rocambolesque cambriolage de la succursale de Fleurier de la Banque romande.

SAINT-SULPICE

Moto en feu dans la nuit

(sp) Mercredi, en fin de soirée, M. Jeannin, de Boveresse, ouvrier à la fabrique de pâte de bois, descendait à moto du Haut-de-la-Tour au Pont-de-la-Roche par la route neuve.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: Product and Price. Includes items like Pommes de terre, Raves, Choux-raves, Epinards, etc.

A L'HONNEUR

Succès de Pierre Mollet à Paris

Le baryton neuchâtelois Pierre Mollet a donné, à la salle Gaveau, à Paris, un récital qui a obtenu un grand succès. Il chanta des œuvres de Bach, de Schubert, de Brahms, de Debussy, de J. Apothéloz, de J.-M. Damase et de Fauré, accompagné au piano par Jean-Michel Damase, pianiste-compositeur.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Visite d'un acteur allemand

Au début de la semaine, l'acteur de cinéma allemand Peter van Eyck s'est arrêté quelques heures à Saint-Blaise.

BOUDRY

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire, mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Roger Richard, commis-greffier.

TRAVERS

Les oreillons

(c) La classe du Sapelet a été fermée pour cause d'épidémie d'oreillons.

LES VERRIÈRES

Décès d'un conseiller général

(c) Notre village a appris avec consternation, jeudi matin, la mort de M. Albert Hegi: une crise cardiaque l'avait subitement terrassé alors qu'il faisait depuis quelques jours une cure à Degersheim, dans le canton de Saint-Gall.

REGIONES DES LACS

PRAZ (Vully)

Un motocycliste grièvement blessé

(sp) Mercredi soir, peu avant 23 heures, un motocycliste, M. Charles Pantillon, de Praz, circulant en direction de Sugiez, bouscula deux cyclistes et fit une chute sur la chaussée.

YVERDON

Un enfant renversé par une auto

(c) Hier peu avant 14 heures, le petit Jean-Luc Maccabez, 8 ans, domicilié en Calamin, a traversé inopinément la chaussée, à la hauteur de la fontaine de la rue de la Plaine, et s'est fait renverser par une auto. Il a été relevé avec des blessures superficielles au visage et aux mains.

BIENNE

Deux ans de prison

(c) Sous la présidence de M. O. Dreier, le tribunal correctionnel de Bienna s'est occupé, jeudi, d'une grave affaire de tentatives de vol avec voies de fait.

JURA BENOIS

TAVANNES

Une ferme détruite par le feu

Le feu a complètement détruit, près de Tavannes, la ferme momentanément inhabitée du Chetelet, appartenant à M. Rudolf Weber. Les dégâts sont de l'ordre de 20.000 francs.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

TRAVERS

Les oreillons

(c) La classe du Sapelet a été fermée pour cause d'épidémie d'oreillons.

LES VERRIÈRES

Décès d'un conseiller général

(c) Notre village a appris avec consternation, jeudi matin, la mort de M. Albert Hegi: une crise cardiaque l'avait subitement terrassé alors qu'il faisait depuis quelques jours une cure à Degersheim, dans le canton de Saint-Gall.

REGIONES DES LACS

PRAZ (Vully)

Un motocycliste grièvement blessé

(sp) Mercredi soir, peu avant 23 heures, un motocycliste, M. Charles Pantillon, de Praz, circulant en direction de Sugiez, bouscula deux cyclistes et fit une chute sur la chaussée.

YVERDON

Un enfant renversé par une auto

(c) Hier peu avant 14 heures, le petit Jean-Luc Maccabez, 8 ans, domicilié en Calamin, a traversé inopinément la chaussée, à la hauteur de la fontaine de la rue de la Plaine, et s'est fait renverser par une auto. Il a été relevé avec des blessures superficielles au visage et aux mains.

BIENNE

Deux ans de prison

(c) Sous la présidence de M. O. Dreier, le tribunal correctionnel de Bienna s'est occupé, jeudi, d'une grave affaire de tentatives de vol avec voies de fait.

JURA BENOIS

TAVANNES

Une ferme détruite par le feu

Le feu a complètement détruit, près de Tavannes, la ferme momentanément inhabitée du Chetelet, appartenant à M. Rudolf Weber. Les dégâts sont de l'ordre de 20.000 francs.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur Albert HEGI

leur très cher époux, fils, père, grand-père, frère, beau-père et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 64ème année.

Monsieur Ernest DOUDIET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection après une longue maladie dans sa 75ème année.

Monsieur et Madame Hermann Giger-Liechti, à Corcelles;

Madame Annie Brändly-Liechti, à Zurich; Monsieur Werner Studer, à Corcelles; Le docteur et Madame Jean-Pierre Jeanneret et leurs enfants Olivier et Isabelle, aux Geneveys-sur-Coffrane; Monsieur Pierre Giger et sa fiancée, à Zurich;

Madame Emile LIECHTI

née Rose AMANN

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 89ème année.

Zurich et Corcelles, le 4 mars 1959.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai le repos. Mat. 11: 28.

L'incinération aura lieu à Zurich, le 6 mars, à 14 heures.

Domicile mortuaire: Mme A. Brändly, 8, Steinhilberstrasse, Zurich 7/53.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour. Heureux les débonnaires car ils hériteront la terre.

Madame et Monsieur Robert Grelier-Lanfranchi, 8, rue Denfert Rochereau, Asnières (Seine);

Madame et Monsieur Juerg Schmidt et leur petit Marc, 35, Allmendgütli-strasse, Horgen (Zurich),

ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du départ de

Madame Pierre LANFRANCHI

née Elisa STUDER

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, endormie paisiblement le 3 mars 1959, dans sa 93ème année.

L'ensevelissement aura lieu samedi 7 mars 1959, au cimetière de Grigny (Seine-et-Oise).

Le comité de la Société fraternelle de prévoyance, section de Neuchâtel, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Elise LANFRANCHI

membre honoraire et doyenne de la société.

Madame Albert Hegi; Madame Louis Hegi;

Le Docteur et Madame Pierre Scholer-Hegi et leurs enfants Bertrand, Annick, Isabelle, à Zollikoberg;

Mesdemoiselles Suzanne et Germaine Hegi;